





Fraternité

LES CHEMINS DE LA EMOIRE

LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE

Ministère des Armées
Secrétariat général
pour l'administration
Direction de la mémoire, de la culture
et des archives
Sous-direction de la mémoire
combattante
Bureau de l'action pédagogique
et de l'information mémorielles
60, boulevard du général Martial Valin
CS 21623
75700 Paris Cedex 15
Abonnement/résiliation
dmca-cheminsdememoire.redac.fct@
intradef.gouv.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATIONSylvain MATTIUCCI

RÉDACTEUR EN CHEF

Arnaud PAPILLON (BAPIM)

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Nolwenn DÉAN (BAPIM)

COMITÉ DE RÉDACTION

Marie-Laurence TEIL, Sous-directrice
Maurice BLEICHER (BM2C)
Alexandra DERVEAUX (BPLM)
Catherine DUPUY (ECPAD)
Gilles FERRAGU (SHD)
Laura GARNIER (ONaCVG)
Marie-Christine NICOLAS (BPLM)
Guillaume PICHARD (BPLM)
Isabelle SOLANO (SDPC)
Bérénice VALCKENAERE (BAPIM)

RESPONSABLE DE LA VERSION NUMÉRIQUE

Joëlle ROSELLO (BAPIM)

RESPONSABLE DE LA GESTION DES ABONNÉS

Frédéric GUÉNARD (BAPIM)

CHEF DE LA MISSION COMMUNICATION

Florence DUHOT (SGA/COM)

MAQUETTISTE/GRAPHISTE

Pôle Graphique de Tulle (SCA/CIM)

IMPRESSION ET ROUTAGE

Pôle Graphique de Tulle (SCA/CIM) 2, rue Louis Druliolle CS 10290 - 19007 Tulle Cedex

N° ISSN: 1150-70 55

TIRAGE: 23000 EXEMPLAIRES Dépôt légal: 4° trimestre 2023

Le site Internet *Chemins de mémoire* (www.cheminsdememoire.gouv.fr) propose des dossiers sur l'actualité mémorielle et des articles historiques pour aller plus loin. Retrouvez également les anciens numéros des *Chemins de la mémoire* dans la rubrique « Histoire et mémoires ».







ÉDITORIAL......5

En haut:

Mosaïque des V° et VI° siècles découverte dans l'actuelle ville de Sanliurfa (ancienne Édesse), en Turquie. Elle représente la reine amazone Melanippe, figure des mythologies grecque et romaine.

© Pasquale Sorrentino / SPL / SUCRE SALE

En bas:

Jeune femme soldat en opération dans la zone des « trois frontières » au nord du Niger, 2013.

© Thomas Goisque

SOMMAIRE

1 UN ENGAGEMENT ASSUMÉ

De l'amazone antique aux bataillons féminins

Permanence historique de l'engagement féminin	8
Les femmes guerrières du Dahomey. Sylvia Serbin	16
Maria Botchkareva et le "bataillon de la mort"	18
Des militaires françaises dans les conflits contemporains	
Le corps féminin de la France libre Sébastien Albertelli	20
Les combattantes de 1870 Jean-François Lecaillon	26
Les femmes engagées dans la guerre d'Indochine	28
Le rôle des femmes dans la Résistance	
Les femmes dans la Résistance, à l'égal et à la différence des hommes	30
Lucie Aubrac Laurent Douzou	36
Le Nord, un observatoire privilégié de la résistance féminine	38



2 UN RÔLE LONGTEMPS MÉCONNU

Des héroines de l'arrière-front La femme cantonnée dans un rôle de s

La femme cantonnée dans un rôle de soutien	. 42
Marie-Noëlle Bonnes	
Edith Cavell	. 48
Emmanuel Debruyne	
L'effort de guerre féminin durant la Seconde Guerre mondiale	, 50

Un engagement passé sous silence

Au lendemain des guerres, retours à l'ordre du genre	52
L'ordre de la Libération et les femmes Vladimir Trouplin	60
Une historiographie tardive. Véronique Garrigues	62

3

LA PLACE ACTUELLE DES FEMMES DANS LES ARMÉES

Une visibilité croissante

Des femmes de plus en plus nombreuses dans les armées françaises	66
Catherine Bourdès	
Les sous-marins, dernier bastion ?	72
Marine Ollivier	
L'accès aux plus hauts grades	74
Entretien avec l'inspectrice générale des armées Monique Legrand-Larroche	

Un choix sociétal

L'engagement combattant des femmes, recours tactique ou choix de société? Lætitia Bucaille	76
Les combattantes kurdes	80
Les représentations des femmes dans les films de guerre	82

Une évolution internationalement partagée

La part croissante des femmes dans toutes les armées du monde	84
Faye Curtis	
Israël, un engagement déjà ancien Gilles Ferragu	90
Dans la deutsche Marine	92
Entretien avec Bianca Seifert	



ÉDITORIAL



Dans une lettre à son oncle de mai 1943, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, résistante et déportée, entrée au Panthéon le 27 mai 2015, écrit « les femmes ont prouvé [...] qu'elles pouvaient aussi servir ». Elle n'avait que 22 ans. La même année, Maurice Schumann évoque pour la première fois dans un discours de guerre en 1943 la figure de la femme soldat et déclare à la BBC que « dans la dernière guerre [1914-1918], la femme a donné des centaines d'héroïnes à la liberté, pour la première fois dans cette guerre [1939-1945], elle lui a donné des centaines de milliers de combattantes ».

Quel que soit leur nombre, les femmes ont longtemps été oubliées et dissimulées par la présence masculine dans les armées. Elles n'ont pourtant pas hésité à servir la Nation et à se battre pour la France: dès 1940, plus de

1160 d'entre elles font le choix du courage et s'engagent dans les Forces Françaises libres pour résister à l'occupant.

Au-delà de quelques exemples illustres, combien de femmes combattantes ont été reconnues à la hauteur de leurs mérites et des efforts qu'elles ont consentis? Combien, malgré leurs éminents états de service, demeurent toujours aux marges de notre histoire et à l'ombre de notre mémoire? Par exemple, qui, parmi nos concitoyens, se souvient encore aujourd'hui de la bravoure des Merlinettes?

C'est pour cela qu'il nous faut collectivement œuvrer à rendre aux femmes combattantes la juste place qu'elles occupent dans notre histoire. La recherche scientifique peut nous y aider, car c'est précisément celle-ci qui vient consolider et densifier l'historiographie.

Cela peut aussi passer par les noms que l'on donne à nos espaces publics, car notre mémoire est constitutive de notre paysage, elle est à portée de main, à portée de regard, dans nos parcs, nos rues, nos places et nos écoles. Aujourd'hui, approximativement 5 % de nos rues portent des noms de femmes. C'est trop peu, car les exemples de femmes courageuses qui ont laissé leur empreinte dans notre histoire ne manquent pas.

Pour accélérer cette féminisation des dénominations de nos lieux publics, j'ai demandé au Service Historique de la Défense de travailler sur un livret à destination des maires. Celui-ci recensera les biographies de nombreuses femmes combattantes, de différentes époques et avec différents parcours, afin de les inciter à faire porter à ces lieux dans lesquels nous passons tous les jours l'héritage des héroïnes de notre histoire.

Enfin, il faut souligner que les femmes combattantes, ce n'est pas seulement une question d'histoire ou de mémoire. C'est plus que jamais une question du temps présent, que ce soit dans notre armée qui, avec presque 17 % de femmes, est la 4e armée la plus féminisée au monde, ou bien dans les conflits récents, en Ukraine ou contre l'État Islamique, où de nombreuses Ukrainiennes et Kurdes n'ont pas hésité à prendre les armes pour défendre leur pays.

Le courage n'a pas de genre ou de sexe: il y a des histoires glorieuses et inspirantes d'hommes comme de femmes qui se sont battus hier pour notre liberté d'aujourd'hui. Sachons honorer leur mémoire.

Patricia MIRALLÈS

Secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire





1

UN ENGAGEMENT ASSUMÉ

De l'amazone antique aux bataillons féminins

Des militaires françaises dans les conflits contemporains

Le rôle des femmes dans la Résistance

Amazones antiques ou du Dahomey, militaires sous uniforme ou civiles prenant les armes pour lutter contre l'envahisseur, de nombreuses femmes ont, par le passé, fait la preuve de leurs capacités guerrières. Leur engagement combattant s'inscrit dans le temps long de l'Histoire, transcende les époques et les espaces.

Témoignages de contemporains, mosaïques et peintures, films et photographies rendent compte de cette présence féminine sous les armes, qui s'incarne dans quelques personnalités emblématiques dont la Résistance française fournit, à l'époque contemporaine, plusieurs exemples. En 2015, l'entrée de Germaine Tillion et Geneviève Anthonioz de Gaulle au Panthéon fait ainsi écho aux engagements passés de celles qui, au travers des siècles, ont montré que les domaines de la guerre et du militaire en général n'étaient pas le champ exclusif de la gent masculine.

- De l'amazone antique aux bataillons féminins
- Des militaires françaises dans les conflits contemporains
- Le rôle des femmes dans la Résistance

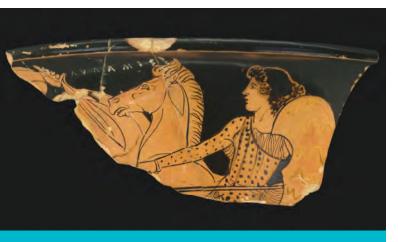
Michel KLEN,

Docteur en lettres et sciences humaines

PERMANENCE HISTORIQUE DE L'ENGAGEMENT FÉMININ

Bien que l'Histoire n'ait, la plupart du temps, pas retenu leur nom, de nombreuses femmes ont, par le passé, joué un rôle militaire important. Leur participation aux conflits les plus récents illustre la permanence de cet engagement. Des amazones antiques aux combattantes kurdes, les femmes sont des actrices à part entière des guerres.

Les domaines de la guerre et du militaire en général ont longtemps été considérés comme un champ exclusif de la population masculine. Au vu de cette idée solidement ancrée dans l'imaginaire collectif, l'utilisation des armes pour combattre ne pouvait être que du seul ressort des hommes. La participation directe à la lutte armée semblait incompatible avec la condition féminine. Mars, le dieu de la guerre, ne concernait que la sphère masculine. Malgré cette vision « sexuée » qui a marqué les sociétés pendant des lustres, l'histoire est cependant riche d'exemples de guerrières qui ont bravé les préjugés en démontrant, sur les champs de bataille, qu'elles étaient aussi capables de combattre et de mourir pour le service d'une cause. Ces courageuses filles de Vénus ont prouvé à maintes occasions qu'elles pouvaient également mettre en action des qualités de hardiesse, d'endurance à la douleur, voire de leadership.



Fragment de rhyton : amazonomachie, peintre de Sotades, 5° siècle avant J.-C. © RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Hervé Lewandowski

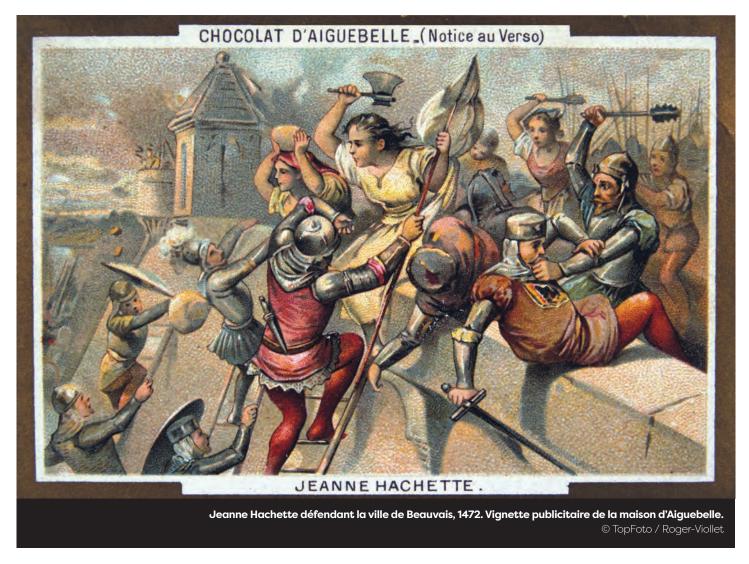
AUX PRÉMICES DE L'ENGAGEMENT FÉMININ

Les premières guerrières connues sont les amazones dont les exploits ont été relatés par les grands auteurs de l'Antiquité. Les récits sur les prouesses de ces femmes belliqueuses rapportés par Homère (IX° siècle avant JC), Hérodote (vers 480-420 avant JC) et Eschyle (vers 520-456 avant JC) sont basés sur une réalité historique. L'existence de ces combattantes intrépides reste toutefois empreinte d'une dose de légende qui a inspiré une littérature féconde et forgé la symbolique de la femme de guerre. Les amazones ont été immortalisées dans l'Iliade, notamment dans les passages mémorables sur la guerre de Troie où Homère, qui les décrit comme des « équivalentes d'hommes », relate leurs affrontements violents contre les grands héros de l'époque (Héraclès, Thésée, Achille).

C'est toutefois au XVIe siècle qu'on trouve l'origine de l'appellation des amazones, un nom qui rappelle évidemment le long fleuve qui traverse l'Amérique du Sud sur plus de six mille kilomètres. C'est de cette époque que les historiens ont rapporté des épopées de conquistadores espagnols, partis à la conquête du sous-continent américain et qui se heurtèrent à des farouches Indiennes avec leurs arcs et leurs flèches. Ils donnèrent le nom d'amazones à ces guerrières qui tentaient de s'opposer à l'intrusion des Européens.

Au Moyen Âge, une foison de « Jeanne » s'illustre dans des actes de bravoure. Il y a notamment Jeanne de Montfort qui, après avoir incendié les tentes du bivouac de ses adversaires (d'où son surnom de Jeanne la Flamme), devient une héroïne en libérant la cité bretonne d'Hennebont, occupée par les forces de Charles de Blois (1342). Une autre brave, tout





d'abord anonyme, Jeanne Laisné, se distingue en sauvant Beauvais, sur le point d'être dévastée par les troupes déchaînées de Charles le Téméraire (1472). Des centaines de femmes, galvanisées par cette jeune fille transformée subitement en chef de guerre, repoussent les envahisseurs avec des haches et des projectiles. Beauvais résistera et refoulera les assauts ennemis. Jeanne Laisné, devenue Jeanne Hachette grâce à la hache qui l'a rendue célèbre, entre alors dans l'histoire de cette cité de l'Oise. Dans ce registre des figures de proue des combattantes médiévales, c'est Jeanne d'Arc qui remporte la palme de la notoriété. En 1429, la jeune bergère lorraine, transcendée par une foi chrétienne inébranlable et un sentiment de patriotisme intense, réussit à stimuler des soldats et à prendre la tête d'une troupe revigorée pour libérer Orléans, assiégée par les Anglais depuis sept mois. Ses faits d'arme exceptionnels et sa fin tragique (brûlée par les Anglais à 19 ans) en ont fait un personnage légendaire de l'histoire. La libératrice d'Orléans n'était pourtant pas un stratège au sens militaire du terme, mais l'origine de sa force reposait sur

ses qualités humaines et la puissance phénoménale de son mental. De nombreux historiens, intellectuels et hommes politiques, ont rendu un hommage vibrant à cette personnalité mythique, en particulier le général de Gaulle dans son discours à Brazzaville en 1941: « Jadis, c'est de cette foi et de cette espérance secrètes que l'épée de Jeanne d'Arc fit jaillir le grand élan qui bouta l'ennemi hors de France. »

Pendant les guerres de religion qui ont secoué la France dans la deuxième moitié du XVIe siècle, beaucoup de femmes se sont improvisées combattantes pour défendre un lopin de terre, une maison menacée ou l'honneur d'une famille. Des archives locales rapportent leurs actions courageuses mais souvent désordonnées. Sur ce chapitre, c'est le mémorialiste Brantôme qui a narré les récits les plus percutants sur les actions d'éclat réalisées par des citoyennes révoltées et emportées dans un tourbillon de violence. L'écrivain français a notamment décrit « la hardiesse des femmes » au siège de La Rochelle (1573).

- De l'amazone antique aux bataillons féminins
- Des militaires françaises dans les conflits contemporains
- Le rôle des femmes dans la Résistance

SE TRAVESTIR POUR SERVIR

La période qui couvre l'Ancien Régime est féconde en aventures martiales impliquant des femmes travesties sur les champs de bataille. Ces bretteurs au féminin, désireuses de s'engager comme soldats, se déguisaient en hommes pour pouvoir faire la guerre, une activité officiellement interdite aux filles. Dans cette thématique insolite, les chroniqueurs mentionnent l'exemple édifiant de Geneviève Premoy qui, travestie en homme, s'engage dans le régiment du prince de Condé sous le pseudonyme de « chevalier Balthazar » pour échapper à des violences familiales. Entre 1676 et 1703, la femme soldat participe à la plupart des campagnes du roi de France. Elle s'illustre à la bataille de Fleurus (juillet 1690). Son véritable sexe sera finalement découvert à l'issue des combats par le médecin de son unité. Malgré l'émoi provoqué par cet événement inhabituel, Louis XIV autorisera le « chevalier Balthazar » à continuer de servir comme officier de cavalerie et lui offrira même une épée d'honneur. Le fait qu'un souverain aussi influent que le Roi-Soleil ait osé mettre sur le devant de la scène une femme militaire constitue un tournant historique et un véritable séisme dans la pensée traditionnelle du moment. Le monarque a d'ailleurs récompensé d'autres guerrières qui ont fait preuve de vaillance sur les champs de bataille. Louis XIV a notamment offert une pension de deux mille livres à Phillis de La Charce, une figure du Dauphiné qui s'est distinguée pendant la période de conquête de cette province des Alpes.

Au moment où éclate la Révolution française, le port des armes est officiellement interdit aux femmes qui vivent toujours dans un statut d'inégalité au regard des citoyens masculins. Elles participent pourtant au grand élan patriotique de 1792, quand est proclamée « la patrie en danger » après le ralliement de la Prusse à la coalition contre la France. Ce sursaut est animé par Olympe de Gouges qui rédige dans la foulée de la « déclaration des droits de l'homme et du citoyen » de 1789 une « déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » en 1791. Cet appel va stimuler des femmes anonymes qui oseront prendre les armes dans des conflits à venir. Dans cette période révolutionnaire, il y a Renée Bordereau qui s'est particulièrement distinguée dans les guerres de Vendée, en particulier dans les batailles mémorables qui se sont déroulées dans cette zone en rébellion (Cholet, Angers, Saumur,...). Prisonnière, évadée puis reprise, l'icône des Chouans sera libérée à la Restauration. Pour les services rendus, la combattante vendéenne sera décorée de l'ordre du Lys, en 1815, de la main du duc de Berry. Soldat perdu pour les uns, femme d'action et lutteuse acharnée pour les autres, qui s'est battue pour venger sa famille massacrée

durant les troubles de la Terreur, Renée Bordereau reste pour les Vendéens un repère de fierté dans l'histoire de leur région.

Pendant l'Empire, Napoléon a loué et récompensé les femmes qui avaient combattu sur les champs de bataille. Parmi les gratifiées, la plus célèbre demeure Marie Schellinck qui participa à la campagne d'Italie dirigée par le général Bonaparte et à la plupart des batailles napoléoniennes jusqu'à son départ de l'armée en 1808. À cette occasion, la nouvelle retraitée sera félicitée solennellement devant les troupes par le vainqueur d'Austerlitz qui déclara: « Messieurs, inclinez-vous respectueusement devant cette femme courageuse. C'est une des gloires de l'Empire. » Durant cette période de guerres répétées, on ne sait pas exactement combien de femmes ont combattu comme soldat dans la Grande Armée. Ne pouvant se présenter en tant que femme, elles entraient au service habillées en homme et sous un nom masculin. De cette façon, la plupart restaient inconnues. Ce n'était que dans des circonstances exceptionnelles qu'on découvrait leur vrai sexe, par exemple lorsque ces guerrières étaient blessées.

SOIGNER ET RÉSISTER

Au cours de la Première Guerre mondiale, le rôle des infirmières militaires et des agents de renseignement qui se sont engagées au péril de leur vie ont marqué les esprits. Dans ce registre émouvant, il y a Louise de Bettignies, originaire de la région lilloise, morte dans une prison allemande par manque de soins médicaux, et la Britannique Edith Cavell, arrêtée puis fusillée pour avoir animé une filière d'évasion de combattants alliés vers la Hollande. C'est aussi durant la Grande Guerre que Marie Curie crée en 1914 le service radiologique de l'armée. L'illustre chercheuse, deux fois prix Nobel (physique en 1903, chimie en 1911), met en service des voitures radiologiques (« petites curies ») qui sillonnent le front pour effectuer des radiologies sur les soldats blessés. Pendant le conflit, l'engagement féminin est particulièrement important à l'arrière. De nombreuses bénévoles se regroupent au sein de « la famille du soldat », une œuvre qui gère les marraines de guerre chargées de réconforter les combattants au front en leur envoyant des lettres et des colis.

La Seconde Guerre mondiale a également révélé des femmes d'action au service de leur pays. Des patriotes, refusant l'humiliation de la défaite en juin 1940, ont rejoint la France libre à Londres et ont formé le corps féminin des volontaires, créé par le général de Gaulle. Cinq mois plus tard est mise sur pied la première unité militaire du corps auxiliaire féminin des forces françaises libres (FFL). Parmi les volontaires, l'éditrice

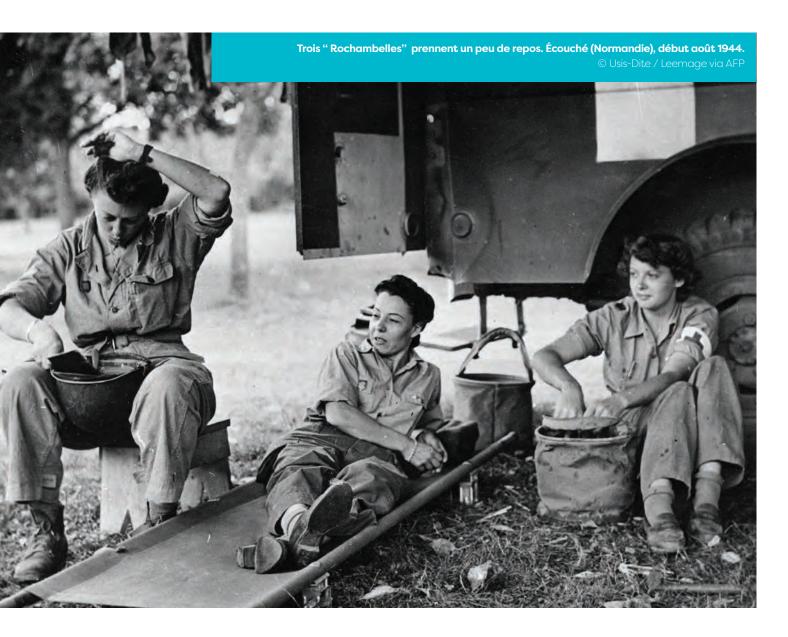




De l'amazone antique aux bataillons féminins

Des militaires françaises dans les conflits contemporains

Le rôle des femmes dans la Résistance



Hélène Terré, promue commandant, et la championne de tennis Simonne Mathieu. Cette toute première formation de femmes soldats en France constitue le noyau originel des AFAT (auxiliaires féminines de l'armée de terre, dont le corps est officiellement créé le 29 mai 1944). Cette structure prendra l'appellation de PFAT (personnel féminin de l'armée de terre) en 1946. Cette nouvelle dynamique s'appuie sur la loi Paul-Boncour (11 juillet 1938), portant sur l'organisation de la nation en temps de guerre et autorisant l'engagement des femmes dans les armées. Le deuxième conflit mondial a aussi mis en relief le corps des ambulancières. Les plus célèbres restent les légendaires « Rochambelles », qui ont suivi les troupes de la 2° DB (division blindée) du général Leclerc en Angleterre, puis en Normandie, dans la phase de libération de Paris, la campagne d'Alsace et le dernier assaut

en Allemagne. Moins connues, mais tout aussi courageuses, il y a aussi les « Marinettes », ces ambulancières du 2º RBFM (régiment blindé de fusiliers marins) qui ont participé à certaines campagnes de la 2º DB, ainsi que les « Merlinettes » qui tirent leur nom du général Merlin, commandant les transmissions en Afrique du Nord.

À ces forces féminines s'ajoutent les combattantes sans uniforme de la résistance intérieure. Dans ce registre empli de récits bouleversants, il faut garder à l'esprit que les réseaux de la Résistance étaient constitués de 20 % de femmes. Pourtant, malgré ce constat, il est curieux de noter que seulement six femmes figurent sur la liste des 1038 Compagnons de la Libération: Berty Albrecht, Laure Diebold, Marie Hackin, Simone Michel-Lévy, Émilienne Moreau-Evrard et Marcelle



Henry. L'un des plus importants réseaux, « Alliance », était dirigé par Marie-Madeleine Fourcade. Celui du « musée de l'homme » a révélé Germaine Tillion. Le service « action » SOE (Special Operation Executive) de Churchill a infiltré

d'Angleterre vers la France 39 agents féminins (parachutages de nuit ou par voie maritime) pour mener des opérations de renseignement ou de sabotage contre l'occupant. La plupart ont payé de leur vie leur engagement audacieux.



- De l'amazone antique aux bataillons féminins
- Des militaires françaises dans les conflits contemporains
- Le rôle des femmes dans la Résistance

AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Durant les guerres de décolonisation, les ambulancières et les soignantes militaires en Indochine, immergées dans un contexte de souffrance déchirante, ont fait preuve de vaillance et d'abnégation pour sauver des vies. Ces mêmes auxiliaires de santé, au sein des EMSI (équipes médico-sociales itinérantes) en Algérie, se sont transformées en véritables « commandos du cœur » pour dispenser des soins dans les coins plus reculés du djebel. C'est aussi dans les théâtres indochinois et algérien que les infirmières parachutistes secouristes de l'air (IPSA) ont écrit leurs pages de gloire en participant, dans des conditions périlleuses, à l'évacuation de blessés. Dans ces zones de conflit qui ont laissé des cicatrices indélébiles dans la société française, une mention spéciale doit être décernée à Valérie André qui a utilisé la diversité exceptionnelle de ses compétences (médecin, parachutiste, pilote d'hélicoptère) pour accomplir des missions opérationnelles sur le terrain. Cet officier féminin du service de santé sera la première militaire française nommée général (1976). Qui plus est, cette baroudeuse de la médecine militaire a célébré son centième anniversaire le 21 avril 2022!

GUERRIÈRES D'AUJOURD'HUI

Dans les conflits contemporains, le personnel féminin a été engagé dans tous les théâtres d'opération, notamment en Irak et en Afghanistan où il était intégré dans les OMLT (Operational Monitoring and Liaison Teams) et les équipes de CIMIC (coopération civilo-militaire). Sa présence s'est révélée capitale pour amorcer un dialogue avec la population, en particulier avec les Afghanes.

De nos jours, la lutte contre le terrorisme constitue l'une des préoccupations majeures de la société. Sur cette thématique, il convient de mentionner le rôle essentiel des guerrières kurdes dans le combat contre Daesch. Ces combattantes ont monté des unités entièrement féminines, les YJA, et se sont impliquées sur le terrain aux côtés de la coalition alliée en Irak et en Syrie. En octobre 2017, la libération de Raqqa, capitale de l'État islamique autoproclamé, a mis en lumière une jeune femme de 36 ans, Rodja Felat, qui était à la tête de trente mille combattantes kurdes et arabes appartenant aux forces démocratiques syriennes, dans l'opération victorieuse « Colère de l'Euphrate » contre les djihadistes.

La féminisation des armées concerne désormais la quasi-totalité des pays. Avec 16,5 % de ses effectifs, l'armée française est aujourd'hui l'une des plus féminisées

au monde. Elle occupe la cinquième place derrière Israël (33 %), l'Ukraine (22 %), la Hongrie (20 %) et les États-Unis (18 %). Le taux élevé dans l'État hébreu s'explique par l'imposition du service militaire obligatoire, y compris pour les filles qui doivent servir sous les drapeaux 24 mois (36 mois pour les hommes) ou 36 mois pour les officiers. En sont exemptées les femmes mariées ou mères, ainsi que les religieuses orthodoxes qui poursuivent des études bibliques. En France, la répartition des femmes varie selon les armes et les services. Elles sont 58 % dans le service de santé des armées (SSA), dont 40 % de médecins. Elles sont 30 % au secrétariat général pour l'administration (SGA), 23 % dans l'armée de l'air, 14 % dans la marine et 10 % dans l'armée de terre. La publication du plan « Mixité » par la ministre des Armées Florence Parly, en 2019, devrait faire augmenter d'une façon substantielle la proportion de femmes dans l'appareil de défense. Ce projet ambitieux a été inscrit dans la loi de programmation militaire 2019-2025, qui veille notamment à « faciliter l'accès des femmes aux diplômes d'état-major et à l'école de guerre avec l'objectif de doubler la part des femmes parmi les officiers généraux d'ici 2025 ».

Toutes les spécialités militaires sont dorénavant touchées par la dynamique de féminisation. La dernière en date a concerné les sous-marins. La Norvège a été la pionnière dans ce domaine, en 1985, avec Solveig Krey, qui a été la première femme au monde à commander un submersible. L'intégration d'équipages féminins dans les sous-marins sera poursuivie par le Danemark (1988), la Suède (1989), l'Australie (1998), puis au début du nouveau millénaire par d'autres pays (Canada, États-Unis, Royaume-Uni). En France, la décision de féminiser la sous-marinade a été prise en 2014. Elle fut mise en pratique en juin 2018 à bord du SNLE (sous-marin nucléaire lanceur d'engins) « Le Vigilant », qui a accueilli quatre postulantes, dont une femme médecin, pour une expérimentation de deux mois.

La féminisation des armées est entrée dans une nouvelle phase de considération. Le nœud de la problématique réside dans la présence de femmes aux postes de combat. Sur ce sujet, qui a longtemps suscité des polémiques, l'opinion a beaucoup évolué. L'intégration de femmes dans l'appareil de défense est de plus en plus perçue comme nécessaire dans une société en pleine mutation et qui accepte de moins en moins la mise à l'écart d'un grand corps régalien de la moitié de la population. Par ailleurs, l'autorité, qui demeure la force principale du chef, est fondée sur des qualités non corrélées au sexe: le respect, l'écoute, les relations de proximité et surtout le charisme.





- De l'amazone antique aux bataillons féminins
- Des militaires françaises dans les conflits contemporains
- Le rôle des femmes dans la Résistance

Sylvia SERBIN, Historienne

LES FEMMES GUERRIÈRES DU DAHOMEY

Régiment militaire entièrement féminin d'Afrique de l'Ouest, les Agodji, surnommées « amazones » par les Européens, ont constitué l'unité d'élite de l'armée du royaume du Dahomey. Elles se sont illustrées par leur force et leur courage pendant près de trois siècles, avant d'être décimées par les troupes coloniales françaises.

Le succès du film hollywoodien *The Woman King*, sorti en septembre 2022 et mettant en scène des femmes guerrières africaines, a rappelé le souvenir des amazones de l'ancien royaume du Dahomey (actuel Bénin). Entre le 17^e et le 19^e siècle, celles-ci ont constitué un corps d'élite, que divers documents européens ont qualifié de plus célèbre exemple d'armée féminine dans l'histoire militaire.

Les versions varient sur l'origine de ces combattantes, les plus documentées évoquant au départ des chasseuses d'éléphants que le roi Houegbaja, arrivé au milieu du 17° siècle sur le trône du Dahomey, aurait recrutées comme gardes pour la protection de son palais. Au début du 18° siècle, le roi Agaja (1708-1740) fit appel à des supplétifs féminins afin de compenser, après des engagements particulièrement meurtriers, des pertes en hommes considérables. C'est ainsi que, pour enrayer l'affaiblissement de leur dispositif militaire, les souverains dahoméens allaient prendre l'habitude d'y incorporer des femmes.

Un siècle plus tard, constituées en force militaire permanente, celles-ci étaient devenues le principal élément régulier de l'armée, représentant 25 à 30 % des effectifs sous le règne du roi Guézo (1818-1858).

COMPOSITION

Agodji de leur nom originel, ces guerrières africaines ont été dénommées « Amazones » par les premiers voyageurs européens en visite à la cour d'Abomey, en référence aux antiques guerrières de la mythologie grecque.

L'armée des amazones était divisée en deux groupes principaux: une unité défensive affectée à la protection du palais et à la sécurité intérieure, et un corps offensif qui formait l'avant-garde de l'armée. Elles étaient réparties en cinq régiments reconnaissables à leurs uniformes et équipements distinctifs.

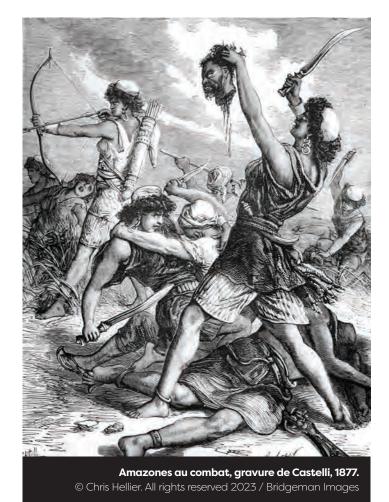
La première unité, qui représentait la fraction la plus importante, était celle des fusilières, au nombre de trois mille environ. Vêtues de tuniques bleues, serrées à la taille par une ceinture, et de pantalons bouffants tombant jusqu'aux genoux, elles disposaient de fusils et de sabres courts à lame dentelée, redoutables dans les corps à corps. Le crâne rasé couvert d'une calotte blanche ornée sur le côté d'une petite applique de tissu bleu en forme de caïman, elles portaient, accrochées à leur ceinture, des cartouchières en feuilles de bananiers séchées et tressées. Certaines utilisaient en outre des lances, des coutelas ou des haches.

Le second régiment, composé des chasseuses ou éclaireuses, comptait environ 400 femmes. Leur tenue était identique aux premières mais de couleur plus foncée. Un bandeau en fer surmonté de deux cornes d'antilopes enserrait leur crâne rasé, ce qui permettait de tromper l'ennemi lorsqu'elles se déplaçaient furtivement dans la brousse, à travers la végétation, pour aller espionner les positions adverses.

Les faucheuses, pour leur part, inspiraient une grande terreur avec leurs impressionnants rasoirs d'environ 50 cm d'envergure, fixés sur un manche en bois. Une arme étonnante que l'on maniait des deux mains, et qui s'ouvrait et se fermait en un mouvement de ciseaux.

La quatrième unité regroupait les artilleuses, armées de tromblons, et vêtues de tuniques bleues et rouges. Elles s'occupaient des canons et des pièces d'artillerie.





Enfin, les archères, des jeunes filles sveltes et agiles, portant une tunique bleue, une calotte de coton blanc sur la tête et un gros bracelet en ivoire au bras gauche. Rectifions au passage un mythe colporté à l'époque dans des récits fantaisistes de voyageurs européens. Non, les archères ne se coupaient pas un sein pour tirer à l'arc! C'étaient simplement des adolescentes à la poitrine suffisamment menue pour pouvoir positionner correctement leur arc.

Bien entendu, aucune de ces guerrières ne sortait sans ses gris-gris et amulettes censées leur apporter une protection magique et prolonger l'effet des rituels religieux et mystiques qu'elles pratiquaient.

Les amazones avaient enfin leurs propres générales, que le roi désignait parmi les combattantes les plus expérimentées. Cette armée féminine possédait ses propres insignes militaires, sa fanfare, ses chants de guerre, et une place distincte lui était réservée dans les parades militaires.

OBÉIR À DES RÈGLES STRICTES

Les conditions de vie de ces femmes étaient particulièrement rudes. Recrutées dès l'âge de seize ans parmi de jeunes vierges, elles devaient s'astreindre au célibat et à la chasteté pendant toute la durée de leur service militaire. Sous le règne de Glélé, dans la seconde moitié du 19° siècle, elles furent autorisées à se marier avec des chefs ou autres dignitaires du royaume. Quand une amazone se retrouvait enceinte, elle quittait l'armée pour s'occuper de son enfant jusqu'à ses trois ans, puis elle le confiait aux femmes de son entourage et s'en retournait à ses activités militaires. En cas d'inaptitude au combat, l'amazone revenait à la vie civile et était prise en charge par la communauté.

Occupant une concession à l'intérieur du périmètre du palais, alors que les soldats masculins vivaient dans des cantonnements extérieurs, ces guerrières subissaient un entrainement physique éprouvant et un conditionnement spirituel intense. Conditionnées à tuer sans hésiter, elles entretenaient une forte solidarité de corps et faisaient aussi montre d'un certain orgueil face aux autres sujets de la société. Lorsqu'elles sortaient du palais, elles étaient précédées de fillettes qui leur ouvraient le chemin en agitant des clochettes pour avertir les passants; lesquels s'écartaient aussitôt. Il était interdit de frôler une amazone ou de la fixer du regard. Seules les princesses et femmes de haut rang avaient droit aux mêmes égards dans la rue.

SOUS LE FEU FRANÇAIS

À partir de 1890, les amazones sont en première ligne face à l'expansion coloniale française au Dahomey.

Des combattants français racontent: « Les amazones sont les plus acharnées; malgré la mitraille elles s'avancent à 100 pas de nos lignes. Dès qu'un rang ennemi disparaît sous nos balles, un autre se reforme et, enjambant les cadavres, marche en avant. » Le corps des amazones a été quasiment décimé dans cette résistance: il n'en reste plus qu'une soixantaine encore valides en novembre 1892.

Vers la fin du 19° siècle et jusque dans les années 1930, une sorte d'imagerie fantasmée se créée en Europe autour de leur souvenir. L'exploitation, par les journaux à grand tirage, de récits de voyageurs, le succès de romans d'aventures dont les auteurs prétendaient avoir goûté leurs mœurs intimes, attirent en effet la curiosité du public sur cette insolite armée de femmes. Des livres, des affiches, des cartes colorées... témoignent de cet engouement. Des figurantes, déguisées en amazones, sont alors exhibées devant des milliers de visiteurs lors « d'expositions coloniales » ou autres lieux d'attractions. Ce sont elles que l'on voit, aujourd'hui encore, sur la plupart des photos légendées « Amazones du Dahomey ».

- De l'amazone antique aux bataillons féminins
- Des militaires françaises dans les conflits contemporains
 - Le rôle des femmes dans la Résistance

Gwendal PIÉGAIS,

Centre for War Studies (University College Dublin)

MARIA BOTCHKAREVA ET "LE BATAILLON DE LA MORT"

En mai 1917, Maria Botchkareva obtient de l'armée russe la création d'un premier bataillon exclusivement féminin. Souvent issues de milieux défavorisés, les femmes qui s'y engagent s'affranchissent des normes de genre de leur époque. La rapide dégradation de la situation militaire et l'arrivée au pouvoir des Bolcheviks conduisent à la suppression de cette unité le 30 novembre 1917.

À la faveur de la révolution de février 1917, les femmes russes accèdent soudain au droit de vote, à des métiers dont elles étaient jusque-là exclues et peuvent bénéficier d'un salaire égal à celui des hommes dans la fonction publique. Dans ce contexte de ferveur révolutionnaire, Maria Leontevna Botchkareva, une paysanne semi-alphabétisée de Sibérie, propose de créer une unité féminine dans l'armée russe. Née dans la pauvreté, contrainte de travailler dès l'âge de 8 ans, elle a fui son premier mari alcoolique pour seulement partager, par la suite, l'exil de son amant. Elle s'adresse au tsar pour lui demander de rejoindre l'armée. Cette adresse n'est pas exceptionnelle puisque, dès le début de la Grande Guerre, l'armée russe fait face à de nombreuses pétitions de femmes souhaitant prendre part aux combats. Certaines se font même passer pour des hommes au sein de différentes unités. Dès 1915, dans le contexte des défaites militaires russes, le ministère de la Guerre autorise de tels engagements.

SERVIR LA « MÈRE RUSSIE »

Arrivée sous les drapeaux en 1915, Maria Botchkareva est blessée deux fois et reçoit la croix de Saint Georges, la plus haute distinction militaire russe. Surnommée « Yashka » dans les rangs, elle est acquise aux idées de la révolution et souhaite la défendre par les armes. Le bataillon qu'elle propose de former a pour but d'élever le moral de l'armée régulière à travers un exemple d'héroïsme et de discipline, avec l'idée d'embarrasser les hommes qui reculent devant leur devoir. Rodzianko, président de la Douma [ndlr: chambre des députés du Parlement bicaméral de la Russie], est séduit par l'idée, la présente au général Brusilov, qui l'approuve. Après une entrevue avec le nouveau ministre de la Guerre, Kerenski, le « bataillon féminin de la mort » est mis sur pied. Le 21 mai 1917, Yashka Botchkareva appelle publiquement

les femmes à la rejoindre pour se sacrifier pour la « Mère Russie ». Le recrutement est organisé à Petrograd, grâce à un appel relayé dans la presse, et plus de 2 000 femmes répondent positivement. Leur nombre est tel que certaines candidatures sont refusées, car l'armée n'a pas les capacités de les entraîner à temps pour l'offensive de l'été 1917, alors en préparation. Mais face à l'afflux, on autorise les femmes à organiser une unité similaire à Moscou et à former un second bataillon à Petrograd.

Dans différentes villes de l'Empire, à Mogilev, Tomsk et Perm, elles sont plusieurs centaines à constituer des unités combattantes. Certains généraux, comme Alekseev et Denikine, s'y opposent, afin de ne pas retirer de la ligne de front les hommes nécessaires à l'entrainement de ces unités et considérant que le jeu n'en vaut pas la chandelle. Malgré tout, près de 11 unités féminines sont créées à Ekaterinoslav, Kiev, Saratov, Minsk, et parfois sans même attendre l'autorisation des autorités militaires. Les recrues viennent de lieux aussi variés qu'Astrakhan, Belgorod, Kursk, Tashkent, Sebastopol, Podolsk et Mogilev. D'après l'historienne Melissa K. Stockdale, entre 5 500 et 6 500 femmes s'engagent dans ces unités combattantes.

COMBATTANT(E)S?

La composition sociale de cette troupe est assez mixte: d'un côté des femmes éduquées, comme des filles de fonctionnaires ou des institutrices, et, de l'autre, des femmes de condition très modeste, comme le révèlent les cours d'alphabétisation que l'armée doit organiser pour de nombreuses combattantes. Ces femmes qui se tournent vers l'armée tentent souvent de fuir une situation matérielle difficile. Les raisons de l'engagement incluent un amour déclaré pour la patrie, mais surtout la soif de liberté et le désir de sortir du



carcan dans lequel sont cantonnées les femmes de l'Empire. Ces engagements enthousiastes ne doivent cependant pas masquer le fait que beaucoup de femmes russes restent opposées à ces unités. La majorité de la population en a assez de la guerre et s'oppose à tout ce qui pourrait la prolonger.

Dans ces unités, les femmes ont droit à la même solde que les hommes et peuvent commander leur troupe. Mais la faiblesse du nombre de cadres disponibles fait que ces fonctions sont souvent occupées par des hommes. Pour remédier à cela, certaines femmes sont donc envoyées à l'académie militaire pour recevoir une formation d'officier. Par ailleurs, comme dans toutes les unités de l'armée révolutionnaire, les femmes forment et élisent leurs comités de soldats.

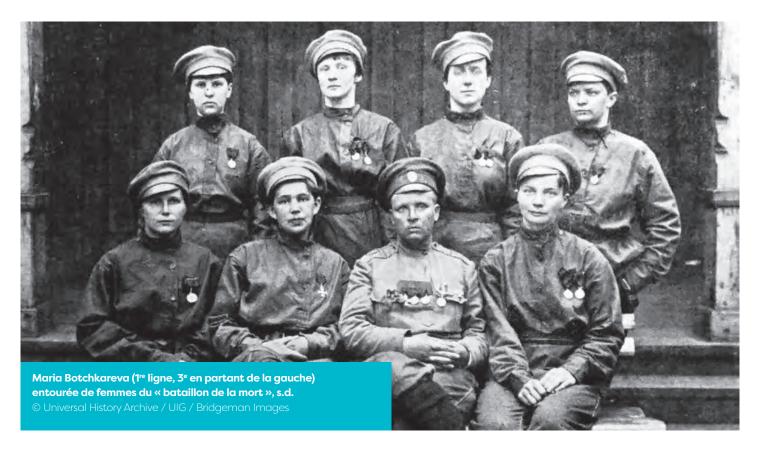
L'identité revendiquée au sein de cette troupe est ouvertement anti-féminine: plusieurs combattantes affirment qu'elles ne sont plus des femmes mais des soldats. On fait la guerre à la séduction, à l'allure féminine, que ce soit dans la coupe de cheveux ou dans l'habillement, et on proscrit la séduction et les rapprochements avec les troupes masculines.

LA DISSOLUTION DES BATAILLONS

L'unité participe à l'offensive Kerenski en juin-juillet 1917 et contribue même à une percée. Mais la zone où elles

combattent est l'une des plus politisées et des plus hostiles à la poursuite de la guerre. Des unités de l'armée refusent de relever les troupes et les gains enregistrés après la brèche sont perdus. Il faut donc reculer. Alors que l'offensive Kerenski s'enlise, les femmes qui souhaitent poursuivre le combat sont prises à partie. On préfère donc les retirer de la ligne de front. De passage à Petrograd pour une inspection fort cérémonieuse, certaines unités féminines se trouvent mêlées aux événements d'octobre 1917: un peu plus de 120 femmes prennent part à la défense mal organisée du Palais d'hiver, face aux bolcheviks, et offrent une sérieuse résistance.

Les femmes faites prisonnières sont assez vite libérées, mais elles sont associées à la défense du régime de Kerenski, et font l'objet d'attaques, d'insultes, d'agressions sexuelles voire d'assassinats. Dans le contexte de la guerre civile, certaines d'entre elles servent du côté des « Blancs » comme infirmières ou du côté des « Rouges », dans des unités non combattantes. Yashka part pour les États-Unis pour militer en faveur des forces antibolcheviques et rencontre même le président Wilson. Revenue en Russie, elle organise une unité paramédicale du côté des « Blancs », en Sibérie. Arrêtée par la Tcheka à Tomsk, elle est fusillée le 16 mai 1920.



- De l'amazone antique aux bataillons féminins
- Des militaires françaises dans les conflits contemporains
 - Le rôle des femmes dans la Résistance

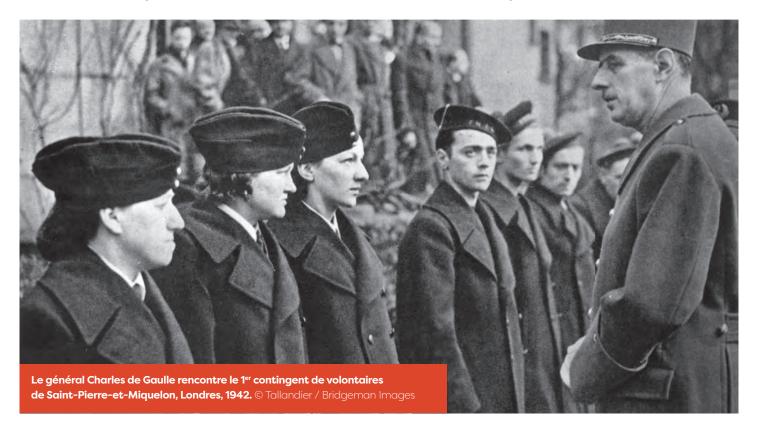
Sébastien ALBERTELLI, Docteur en histoire

LE CORPS FÉMININ DE LA FRANCE LIBRE

En 1940, à l'instar des hommes, des femmes rejoignent Londres et le général de Gaulle pour continuer la lutte. C'est ainsi que se constitue le Corps des Volontaires françaises, qui comptera au cours de la Seconde Guerre mondiale environ 600 militaires. Bien que l'engagement de ces femmes soit protéiforme, il place celles-ci en position de pionnières d'une féminisation de l'armée française.

L'historiographie de la France libre s'est longtemps focalisée sur la personne du général de Gaulle, avant que le regard s'élargisse progressivement et prenne en compte, au-delà même des grandes personnalités qui avaient entouré l'homme du 18 juin, les différentes communautés qui avaient composé le mouvement. Une réalité s'est progressivement imposée: la France libre avait été une aventure collective. Les femmes ont tardé à bénéficier de cet élargissement du regard. Certes, certaines individualités étaient régulièrement mentionnées, à l'image d'Élisabeth de Miribel, mais il était

bien difficile de comprendre le rôle que les femmes avaient joué dans la France libre. Même une unité spécifiquement féminine, comme le Corps des Volontaires françaises, qui regroupa environ 600 femmes au cours de la guerre, restait dans l'ombre. Et pour cause: les traces de son histoire étaient ténues, faute du moindre fonds d'archives constitué. Pour contourner cet obstacle, il faut partir des cas individuels, mieux documentés, pour retracer une histoire collective et ainsi montrer que le parcours de ces femmes est révélateur du fonctionnement général du mouvement.





Uniforme de volontaire du corps féminin des transmissions de l'armée française, 1943.

© Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais/ image musée de l'Armée

NATURE DE L'ENGAGEMENT

L'histoire des femmes au sein de la France libre soulève la question des limites de l'engagement et du mouvement lui-même. Les efforts pour répondre à la question de savoir qui était membre de la France libre mettent en lumière l'existence de zones grises de l'engagement. On le sait, par exemple, les combattants originaires des colonies sont difficiles à dénombrer et le caractère volontaire de leur engagement est souvent contestable. On sait également que, pour d'évidentes raisons de sécurité, les volontaires engagés dans les réseaux clandestins en France ont pu avoir du mal à matérialiser leur engagement et sont donc, eux aussi, difficiles à dénombrer avec certitude. Le cas des femmes soulève d'autres difficultés.

Le Corps des Volontaires françaises (CVF) est une unité militaire féminine créée en octobre 1940 sous le nom de Corps féminin. D'après son règlement, les Volontaires signent le même engagement que les hommes, donc pour la durée de la guerre plus trois mois. Ces engagements s'accompagnent de l'attribution de numéros de matricule – pour l'essentiel dans la série des 70000 – qui permettent de dresser la liste des Volontaires françaises sans grand risque d'erreur.

Ces femmes évoluent toutefois à Londres – et ailleurs dans le monde – aux côtés de beaucoup d'autres, plus nombreuses, dont le statut n'est pas aussi clair. La France libre est en effet beaucoup plus féminisée qu'il n'y paraît et l'immense majorité des femmes qui travaillent en son sein sont des civiles. Par définition, celles-ci n'appartiennent pas aux Forces Françaises libres (FFL), qui sont des forces militaires. Certains en déduisent que ce ne sont pas des Françaises libres. Ainsi, en 1942, les officiers qui interrogent France Auriol lui expliquent que « l'engagement pour le service civil n'existe pas », que « quand on s'engage, c'est à titre militaire » et que sinon, « ce n'est pas un engagement, [mais] un emploi. » Cette affirmation est discutable et la Commission interministérielle de reconnaissance de la qualité de « membre de la France libre » statuera au contraire, après la guerre, que les membres du personnel civil – femmes et hommes – pouvaient revendiquer cette qualité. Les femmes qui avaient très clairement exprimé leur volonté de s'engager en faveur d'un mouvement dont elles partageaient les orientations se montraient d'ailleurs à l'occasion très critiques à l'égard d'autres femmes dont l'engagement leur paraissait contestable et il est effectivement souvent difficile de faire la part des choses, entre les employées civiles qui se sont engagées en faveur d'un idéal et celles qui ont simplement occupé un emploi.

DÉPARTS CONTRAINTS OU VOLONTAIRES

Le cas des femmes souligne par ailleurs qu'en dépit des apparences, la notion même d'engagement n'a pas toujours la même dimension contraignante. Les spécialistes de la Résistance intérieure ont montré que l'engagement, rarement contractualisé, n'est pas nécessairement un phénomène linéaire et qu'il peut donner lieu à des retraits. Ce phénomène n'a quère retenu l'attention des spécialistes de la France libre car le retrait, c'est-à-dire la résiliation d'un engagement dans les FFL, est théoriquement impossible pour les hommes. Les quelques exceptions, qu'il s'agisse de l'amiral Muselier ou de Maurice Dufour, relèvent généralement du scandale. La situation est bien différente pour les

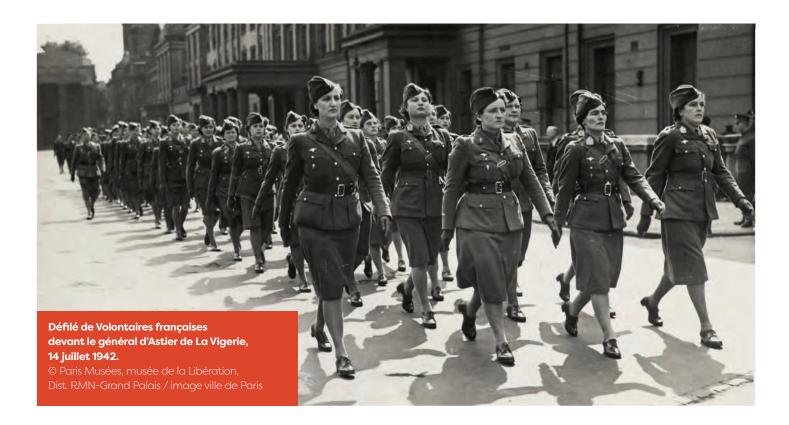
femmes: une Volontaire sur

sept (14 %, soit 73 des 522 Volontaires engagées avant le débarquement en Normandie) a en effet été rayée des cadres avant la libération de Paris en août 1944 et n'a donc pas honoré son engagement jusqu'à son terme. Si les femmes signent le même engagement que les hommes, force est donc de constater que celui-ci ne revêt pas exactement le même caractère contraignant.

Les raisons qui conduisent à la radiation sont multiples et reflètent souvent la place des femmes dans la société des années 1940. Dans les premiers temps, la radiation sanctionne une inaptitude décelée tardivement à servir dans une unité militaire, notamment, dans le cas des plus âgées, pour des raisons physiques. Par la suite, la radiation peut sanctionner un comportement jugé inacceptable ou un refus d'obéissance. Dans ce cas, elle témoigne qu'en l'absence de prisons, il semble ne pas vraiment y avoir d'alternative à l'exclusion pour sanctionner les femmes. Mais ce sont les



- De l'amazone antique aux bataillons féminins
- Des militaires françaises dans les conflits contemporains
 - Le rôle des femmes dans la Résistance



radiations pour raisons familiales, les plus nombreuses, qui soulignent le mieux combien l'engagement féminin reste tributaire de la place des femmes dans la société de leur temps. Certaines résilient leur engagement à l'occasion de leur mariage. Ainsi, le lieutenant Claude Divonne de Boisgelin, chef du service de l'information des FFL, qui épouse Patricia de Choisy en 1941, refuse « catégoriquement qu'elle revienne au Corps féminin » et menace d'un scandale si on ne lui donne pas satisfaction. D'autres Volontaires obtiennent la résiliation de leur engagement en raison d'une grossesse, ou pour s'occuper de leurs parents dans le besoin.

PALLIER LE MANQUE D'HOMMES

L'histoire des femmes au sein de la France libre souligne par ailleurs l'une des caractéristiques majeures du mouvement: l'écart abyssal entre l'ampleur de ses ambitions et la modestie de ses moyens.

Le recrutement des femmes dans les FFL, et plus généralement dans la France libre, témoigne beaucoup moins d'une volonté de modernité que de la difficulté du mouvement à recruter des hommes. En somme, la France libre est beaucoup trop pauvre en hommes pour pouvoir se permettre de négliger les femmes. Le recrutement de combattants constitue un défi majeur pour le général de Gaulle, dès 1940 et tout au long de la guerre. Il prend donc des mesures

radicales pour affecter tous les hommes disponibles aux unités combattantes. Ainsi, il décrète fin janvier 1942 que les commissaires nationaux, civils et militaires, ne pourront plus, sauf cas exceptionnels, employer de Français âgés de 20 à 36 ans, ni dans les services centraux de Londres, ni dans les « formations non effectivement combattantes ». Les services et unités concernés ont trois mois pour se mettre en conformité, en substituant aux hommes de cette catégorie d'âge des hommes plus âgés, ou reconnus inaptes au service dans une formation combattante ou... du personnel féminin. La demande de Volontaires françaises connaît donc mécaniquement une forte augmentation à partir de 1942, d'autant qu'un décret autorise en juin leur détachement dans les commissariats civils aussi bien que militaires.

Le recrutement du CVF témoigne également des difficultés de la France libre à recruter dans la communauté française en Angleterre. Le général de Gaulle porte une ambition éminemment nationale: incarner la France qui poursuit le combat. Pourtant, toutes celles et tous ceux qui répondent à son appel ne sont pas français. Jean-François Muracciole décrit même la France libre comme une véritable tour de Babel. Dans son étude consacrée aux Espagnols de la France libre, Diego Gaspar Celaya avance même que la part des étrangers en son sein a jusqu'alors plutôt été sous-estimée. L'étude du CVF le confirme pour les Britanniques: 125 sont incorporées dans cette unité jusqu'au 31 juillet 1943,



alors qu'on estimait généralement à 130 le nombre total de Britanniques – hommes et femmes – engagés dans les FFL. Au total une Volontaire sur trois n'est pas française. 80 % de ces étrangères sont britanniques. Cette présence témoigne des difficultés qu'éprouvent les responsables de l'unité - Simonne Mathieu puis Hélène Terré - à trouver des Françaises prêtes à s'engager, au moment où les besoins en personnel féminin augmentent. Amère, Hélène Terré prend régulièrement la parole en public pour condamner ce qu'elle appelle « la tiédeur et l'indécision » de ses concitoyennes. Le 16 juillet 1942, elle déclare: « Nous sommes 250 là où nous devrions être 500, nous serons peut-être 500 le jour où nous devrons être 2000 pour débarquer en France. Françaises de Grande-Bretagne, ne nous remerciez pas d'être venues, nous ne sommes venues que pour vous chercher ».

La mobilisation des femmes au sein de la France libre témoigne néanmoins de l'ambition du mouvement. Les Volontaires françaises trouvent en effet leur place dans le dispositif de propagande déployé par la France libre au service de l'idée qui sous-tend toute son action: la France mobilise l'intégralité de ses ressources pour participer activement à la victoire. La participation des Volontaires françaises aux défilés, cérémonies et manifestations officiels, aux côtés des hommes, donne à voir cette large mobilisation. De même, ces femmes font l'objet de reportages dans la presse écrite - française et britannique -, à la radio et dans les actualités filmées. Elles sont présentes dans les brochures éditées par la France libre et certaines participent à la propagande en direction de la France, en s'exprimant sur les ondes de la BBC. En insistant par exemple sur l'engagement de Raymonde Jore et Raymonde Rolly, venues de Nouvelle-Calédonie en 1941, on met notamment en avant l'idée de l'engagement de l'Empire derrière le général de Gaulle.

Une répartition genrée des rôles

Il serait pourtant vain de considérer la France libre comme le lieu d'une révolution silencieuse en faveur des femmes. Le mouvement perpétue largement les rapports traditionnels entre femmes et hommes, comme en attestent les rôles attribués aux Volontaires. À de très rares exceptions près, celles-ci se voient attribuer des rôles conformes à ceux acceptables pour une femme de l'époque. En mars 1942, sur 180 Volontaires, les 68 secrétaires et comptables forment de loin le plus gros contingent, suivies par les 23 employées des cantines, les 14 conductrices, les 13 plantons, les 12 infirmières et les 5 téléphonistes. À l'inverse, dans les FFL comme au sein de toutes les armées occidentales – et au contraire

de ce qui se passe en URSS – le feu reste strictement réservé aux hommes. De ce point de vue, les photographies prises au cours de leur entraînement, alors qu'elles manient des armes, ne sont que des outils de propagande: elles n'auront par la suite aucune occasion de s'en servir... à de rares exceptions près.

Alors que la participation aux combats conventionnels leur est interdite, certaines femmes trouvent dans la clandestinité un autre moyen d'accéder à la lutte. Beaucoup de Volontaires françaises rêvent de partir en mission clandestine en France pour le compte des services secrets. Une vingtaine sont recrutées et entrainées à cet effet. En définitive, huit sont effectivement envoyées en territoire occupé. Elles ne forment qu'une infime minorité des 500 ou 600 agents envoyés en France par les services secrets gaullistes avant la fin de l'été 1944. Au demeurant, même dans l'action clandestine, les affectations restent largement soumises à une répartition genrée des rôles: les femmes sont agentes de liaison ou opératrices radio, une spécialité paradoxalement perçue comme féminine parce qu'elle prend place en intérieur, sans effusion de sang, même si elle nécessite un bagage technique dont bien peu de femmes disposent à cette époque. Jeanne Bohec, la seule à être parachutée en France comme instructrice de sabotage, une spécialité considérée au contraire comme éminemment masculine.



- De l'amazone antique aux bataillons féminins
- Des militaires françaises dans les conflits contemporains
 - Le rôle des femmes dans la Résistance

est donc une exception. Celle-ci fait d'ailleurs long feu et son statut de femme ne tarde pas à la rattraper: au moment du débarquement, l'arrivée de parachutistes en uniforme, connaissant le matériel britannique mis à la disposition des résistants de Bretagne, la repousse définitivement dans un rôle jugé plus conforme à son sexe. Elle ne peut prendre part aux combats, ni même obtenir qu'on lui confie une arme, et doit se résigner à servir comme agent de liaison.

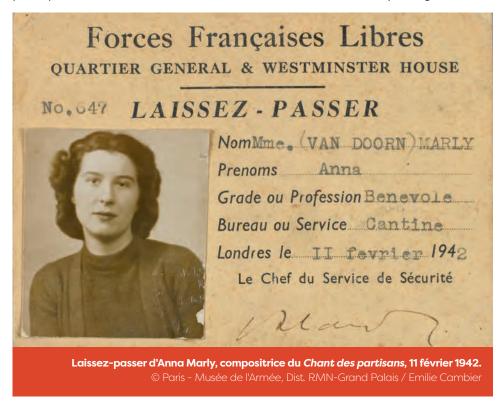
Il existe ainsi, au sein de la France libre, une crainte que les femmes ne sortent du rôle qui leur est traditionnellement assigné. En 1942, le sort de deux femmes bien différentes en témoigne. D'un côté, Éliane Brault, chargée de monter un Corps des Assistantes sociales, quitte rapidement Londres, en mars 1942. Elle refuse de mettre les objectifs propres aux femmes entre parenthèses et entend au contraire tirer parti de la guerre pour élargir et valoriser leur place au sein de la France libre et de l'armée. Son attitude agace le général de Gaulle, qui n'a de cesse de l'éloigner. Au contraire, celui-ci sait gré à Hélène Terré de sa discrétion, en même temps que de son efficacité. En 1961, il dira qu'il avait eu pour elle « beaucoup d'admiration et de respect » parce qu'elle avait été « comme il fallait, quand il fallait, au moment voulu ».

Au sein de la France libre, les relations hiérarchiques qui se nouent à la faveur de contacts quotidiens entre officiers masculins et jeunes femmes soldats, peuvent par ailleurs poser problème et être biaisées. Simonne Mathieu et Hélène Terré se heurtent durement à certains officiers supérieurs masculins à ce sujet. Hélène Terré déclare sans détour à de Gaulle, à propos de la faiblesse de la solde des Volontaires françaises: « Cette solde, mon Général, mais c'est une prime à la prostitution » et elle ajoute qu'il ne faut pas compter sur elle pour fournir « un bordel de femmes ». Comme les autres cadres féminins, elle estime que son devoir est de protéger les Volontaires contre des officiers masculins, dont elle se méfie. En 1945, elle considère que seul un commandement féminin peut garantir le droit des femmes militaires « à se voir protégées dans leur personne ». Elle explique à sa hiérarchie que « laisser le soin d'accorder les récompenses, ou au contraire de prononcer les punitions, à des personnels masculins conduirait à des pratiques sur lesquelles il semble inutile d'insister »

POSER LES PREMIERS JALONS

Néanmoins, la France libre initie bel et bien un changement dans la place que les femmes occupent dans l'armée. Les Volontaires accèdent en effet pour la première fois à un véritable statut militaire. Par ailleurs, l'expérience fait évoluer les revendications féminines, comme en témoigne l'attitude d'Hélène Terré. Pendant la guerre, celle-ci ne présente jamais le CVF comme le premier pas vers une présence pérenne des femmes dans l'armée. Au contraire, l'idée dominante est que la guerre est un moment exceptionnel qui ne brouille

que temporairement la répartition traditionnelle des tâches entre les sexes. Dans ces conditions, il semble acquis que, sitôt la paix revenue, les femmes abandonneront de nouveau la sphère militaire aux hommes. Ainsi, Hélène Terré écrit en novembre 1943: « Ce petit monde-là n'aime pas l'uniforme, mais il le respecte. Ce n'est pas un bataillon de garçons manqués. Cela rêve de maisons, de foyers, et c'est justement parce que la vie militaire est pour nous contre nature que nous la supportons, que nous la voulons contre nature ». Pourtant, la commandante des Volontaires françaises évolue. En octobre 1943, elle gagne Alger avec la volonté ferme de protéger les acquis des Volontaires en étendant leur statut militaire à toutes les femmes engagées en Afrique du Nord. Or, elle constate vite que les autorités d'Alger ne se sont pas engagées dans cette voie:







« Les femmes en uniforme d'Afrique du Nord [...] sont plutôt considérées comme des civiles. [...] Les grades sont considérés uniquement comme des assimilations et jamais comme des titres de commandement ».

Furieuse, elle comprend que certains veulent profiter de la fusion entre les FFL et l'Armée d'Afrique pour clore la parenthèse londonienne qu'incarnent les Volontaires françaises et revenir au temps où les femmes ne pouvaient véritablement s'engager dans l'armée et n'avaient donc pas accès aux galons d'officier. En coulisse, une lutte sourde s'engage, qu'Hélène Terré finit par emporter en avril 1944. Ses efforts débouchent sur la création de l'Arme féminine de l'armée de Terre (AFAT): toutes les formations féminines sont désormais dotées d'un statut commun et d'un cadre de commandement féminin. Il y a un peu plus de 11000 AFAT à la fin de la guerre. Dès lors, Hélène Terré soutient que les femmes qui souhaitent continuer à servir dans l'armée y ont toute leur place. Mais le contexte de la Libération n'est pas favorable à une telle évolution. La culture patriotique qui s'exprime héroïse les combattants qu'incarnent maquisards, parachutistes SAS ou conducteurs de chars de la 2^e DB. L'image de la soldate

reste marginale. Pour le plus grand nombre, elle demeure une transgression majeure. Il n'est donc pas question de pérenniser la présence de femmes militaires. En janvier 1946, le ministre de la Guerre décide de renvoyer toutes les AFAT dans leurs foyers, à l'exception des volontaires pour l'Indochine, ce qu'il assimile à une mesure « d'assainissement ». Pourtant, il n'est en réalité plus possible de se passer des femmes dans l'armée. On crée donc le service du Personnel féminin de l'armée de Terre (PFAT). Contrairement aux Volontaires françaises puis aux AFAT, ses membres sont toutefois administrées par un officier supérieur masculin: c'est la fin de l'expérience d'une unité féminine sous commandement féminin.

Découragée, Hélène Terré choisit de se faire démobiliser en 1947. La brèche ouverte en 1940 par les Volontaires françaises est donc en passe d'être refermée, mais elle ne le sera jamais vraiment. La création du CVF et l'extension d'un certain nombre de ses innovations au Corps des AFAT à Alger, en 1944, marquent bien le point de départ d'une longue bataille pour faire des femmes des personnels militaires à part entière.

- De l'amazone antique aux bataillons féminins
- Des militaires françaises dans les conflits contemporains
- Le rôle des femmes dans la Résistance

Jean-François LECAILLON,Docteur en histoire

LES COMBATTANTES DE 1870

L'engagement des femmes en 1870-1871 est peu connu et souvent occulté. Pourtant, celui-ci est important et pluriel: des espionnes aux infirmières et des ouvrières aux combattantes, des femmes de tous les milieux ont participé à l'effort de guerre. Auteur d'un ouvrage qui leur est entièrement consacré, Jean-François Lecaillon s'attarde sur la trajectoire de quelques-unes d'entre elles.

Face à l'invasion du territoire, les Françaises de 1870 se sont mobilisées. Mais, exception faite des cantinières qui avaient vocation à aider les soldats en périphérie des combats, elles n'étaient pas autorisées à intégrer des unités combattantes. Celles qui en eurent l'idée furent vite remises à leur place et, à l'instar de Rosa Bonheur par le maire de Thomery, invitées à aller préparer de la charpie pour les blessés.

L'engagement des femmes dans les violences de l'insurrection parisienne en 1871 a conforté cette façon de concevoir leur place dans la guerre. Historien de la Commune, Robert Tombs rappelle que celle-ci « représentait une subversion fondamentale de la société bourgeoise, un rejet choquant de la moralité conventionnelle, une offense délibérée aux convenances sociales, un franchissement plein d'assurance de la frontière entre les sexes, un défi à l'autorité patriarcale ». Dans ce contexte, celles qui bravèrent l'interdit se cachèrent sous des habits d'hommes et de fausses identités. Retrouver leur trace n'est donc pas toujours tâche aisée.

Un engagement de circonstances

Si les femmes étaient dissuadées de prendre les armes, certaines n'ont toutefois pas eu le choix. Ce sont des occasionnelles. Lors de la bataille d'Orléans, par exemple, madame Benit, de Belleray, participe à une attaque contre des sentinelles prussiennes. Les femmes de Brosville et Tourneville (dans l'Eure) prennent, elles aussi, fusils et gibernes pour défendre leur village. Le 7 octobre à Rambervillers, d'autres mettent en fuite une quarantaine de hussards prussiens et, le 13 octobre, elles combattent aux côtés de leur mari.

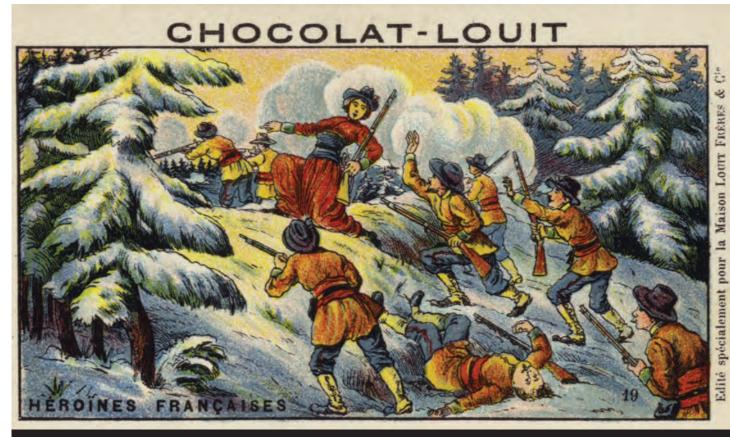
Les cantinières avaient seulement mission de soutenir les combattants mais quelques-unes trouvèrent l'opportunité de prendre le fusil. Madame Barnier, cantinière du 102^e bataillon de la garde nationale mobile de la Seine rapporte dans ses souvenirs, publiés dans *Le Matin* du 18 décembre 1941, qu'elle prit part à tous les engagements autour des forts de Bagneux, Châtillon et du Sud de Paris. Cantinière au 72° bataillon de la garde nationale de la Seine, madame Philippe participa au combat de Buzenval. Dick de Lonlay évoque le cas d'une cantinière qui, le 6 août, dans le bois de Niederwald, fit le coup de feu avec l'arme d'un zouave tué. Cantinière au 4° bataillon des mobiles de Seine-Inférieure, Aglaé Massey se saisit de même d'une arme en pleine bataille et courut à l'ennemi. Sur la foi des récits de témoignages, ce type de comportement n'a rien d'exceptionnel.

Les femmes engagées dans une unité comme combattantes furent plus rares. Les cas sont surtout mal connus parce que ces femmes se cachaient des autorités pour ne pas être renvoyées dans leur foyer, des hommes qu'elles côtoyaient au quotidien ou des Prussiens qui pouvaient les faire fusiller comme terroristes. L'histoire retient quand même quelques noms tels ceux de Jane Dieulafoy, Marie Favier ou Marie-Antoinette Lix. Connues ou restées anonymes, elles s'enrôlent dans des corps francs. Peu regardantes, ce sont les seules unités qui les acceptent. Elles suivent souvent un compagnon de vie. Jane Magre (1851-1916) est dans une unité de franc-tireur placée sous le commandant de Marcel Dieulafoy qu'elle venait d'épouser. Marie Favier (1843-?) intègre les francs-tireurs du Doubs dont elle épouse le commandant Nicolai; Marie-Antoinette Lix (1839-1909) s'engage dans la Compagnie franche de Lamarche quand Émilie Schwalm rejoint les francs-tireurs des Vosges de Mirecourt.

FEMMES-SOLDATS

Les plus expérimentées sont gradées et commandent des hommes. Sous-lieutenant lors de sa première incorporation, Marie Favier est élevée au grade de capitaine adjudant-major par Garibaldi quand elle est rattachée à la





Vignette publicitaire de la maison Chocolat-Louit représentant Marie-Antoinette Lix, lieutenant des francs-tireurs de Lamarche pendant la guerre de 1870, début du 20° siècle. © Look and Learn / Bridgeman Images

4° brigade de l'armée des Vosges. Marie-Antoinette Lix, qui avait fait ses classes en Pologne lors de l'insurrection contre les Russes en 1863, est engagée comme lieutenant; Émilie Schwalm est connue de ses hommes sous le sobriquet de « lieutenant Mimile ».

Les femmes qui s'engagent dans les unités combattantes se voient souvent attribuer des missions qui ne les exposent pas trop au feu: logistique, soins aux blessés, reconnaissances. Mais les plus hardies sont des soldats comme les autres. Jane Dieulafoy se bat aux côtés de son mari; à la tête de sa section, Marie-Antoinette Lix participe à la bataille de Nompatelize (6 octobre) où elle assume la défense du passage entre La Salle et Saint-Rémy. Marie Favier se distingue tout particulièrement lors des affrontements du 21 janvier 1871 autour de Dijon. Émilie Schwalm concourt à la défense de Neuf-Brisach. La veille de la capitulation de la place (26 septembre), le lieutenant-colonel de Kerwell, découvrant sa véritable identité, exige son évacuation. Décidée à poursuivre la lutte, la jeune femme se voit confier des dépêches à transmettre au général Cambriels.

Ces quelques exemples sont les figures d'un engagement plus important dont les sources ne gardent que des informations fragmentaires et mal documentées. Les troupes garibaldiennes, par exemple, comptaient des combattantes dans leurs rangs. L'une d'elles est identifiée sous le nom de Pépita et occupe le poste de capitaine de cavalerie. Une autre, dénommée Lucie B., interpellée pour vagabondage en janvier 1873, produisit devant le Tribunal correctionnel de Lons-le-Saulnier un certificat signé du général Bordone, témoignant qu'elle avait servi comme cantinière à la 3° brigade de l'armée des Vosges et qu'elle y avait fait « le service de simple soldat [...] à la satisfaction de tous ses chefs ».

Les combattantes en 1870 restent des cas d'exception dont la mémoire spécifique s'est en partie perdue. Ces cas s'inscrivent dans la tradition des guerres qui ont toujours connu leur lot d'héroïnes armées telles Jeanne d'Arc ou Jeanne Hachette. La nature de leur engagement dans le conflit franco-prussien annonce toutefois l'accession de la guerre à une modernité qui conduira à repenser la place des femmes dans les unités combattantes.

- De l'amazone antique aux bataillons féminins
- Des militaires françaises dans les conflits contemporains
- Le rôle des femmes dans la Résistance

Chloé MASERO,

Doctorante allocataire du ministère des Armées

LES FEMMES ENGAGÉES DANS LA GUERRE D'INDOCHINE

D'après Bernard Fall, la guerre d'Indochine « n'aurait pas eu un caractère vraiment français si les femmes n'avaient pas joué un grand rôle ». En effet, après avoir été le plus souvent affectées à des postes administratifs et sanitaires pendant la Seconde Guerre mondiale, et avoir eu du mal à se faire reconnaître un statut militaire, de nombreuses Françaises vont, en Indochine, se retrouver engagées au plus près des combats.

La féminisation des armées est généralement datée des années 1970. Pourtant, l'engagement militaire des femmes est bien antérieur et la guerre d'Indochine en est un catalyseur. Nommées Personnels ou Auxiliaires féminins de l'armée de Terre (PFAT ou AFAT), les femmes occupaient diverses fonctions au sein du Corps Expéditionnaire Français en Extrême-Orient (CEFEO). Bien qu'exponentielle et adaptée au cours du conflit, l'intégration de personnels féminins dans les forces armées n'est cependant pas propre à la guerre d'Indochine. Dès janvier 1944, les armées se dotent de formations auxiliaires et, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, 4329 femmes servent au sein de l'armée de Terre. En 1946, 25 d'entre elles sont envoyées en Indochine et leur effectif atteint 2180 en mai 1954.

« LES FILLES DE L'AIR »

Le rôle essentiel de ces femmes découle d'une adaptation de l'outil militaire au terrain sur lequel il est déployé. En effet, le concept d'EVASAN (évacuation sanitaire) apparaît au cours de la guerre d'Indochine. Pour répondre à cette évolution technique, l'armée de l'Air s'adapte en créant, dès juin 1946, les célèbres convoyeuses de l'air chargées de l'évacuation et du rapatriement des blessés par voie aérienne. Assistantes au service de l'équipage, elles sont aussi hôtesses sanitaires assurant les soins et la sécurité à bord. Parmi ces pionnières indépendantes et intrépides, retenons par exemple Jacqueline Domerque et Alberte Othnin-Girard, pilotes et parachutistes, ou encore Marie-Thérèse Palu, la première chef des convoyeuses. Durant la seule année 1950, au tournant stratégique de la guerre, les infirmières de l'air convoient près de 90000 passagers et totalisent 10000 heures de vol-

L'ANGE DE DIÊN BIÊN PHU

Une jeune femme de 29 ans a plus particulièrement marqué la presse de l'époque, les mémoires et l'histoire: Geneviève de Galard. Envoyée à Diên Biên Phu pour rapatrier les blessés, elle multiplie les allers-retours à bord de son Dakota. Lorsque le Viêt-Minh lance son offensive sur le camp retranché, elle participe à l'évacuation d'une centaine de blessés à la barbe de l'ennemi, sous un déluge d'artillerie. Mais le 28 mars 1954, elle se retrouve bloquée sur place lorsque son avion est détruit. Infirmière de vocation, elle poursuit sa mission jusqu'à la fin de la bataille, démontrant un courage et un dévouement hors du commun. Après un mois dans l'hôpital de fortune, auprès des blessés, Geneviève de Galard est décorée de la Croix de guerre et nommée chevalier de la Légion d'honneur. Prisonnière du Viêt-Minh après la défaite de Diên Biên Phu, elle poursuit sa mission auprès des blessés. À sa libération, la France et les États-Unis lui rendent les honneurs. Elle reçoit ainsi à New-York la médaille de la Liberté et un surnom entré dans l'histoire, « l'ange de Diên Biên Phu ».

DES FEMMES D'EXCEPTION

Aux convoyeuses se joignent une quinzaine d'ambulancières, les Rochambelles, dès octobre 1945. Le service de santé les intègre, avec d'autres femmes, à divers postes essentiels au fur et à mesure du conflit indochinois: certaines sont infirmières diplômées d'État, secrétaires médicales ou infirmières parachutistes secouristes de l'air (IPSA). À partir de 1952, les femmes sont autorisées à occuper des postes de médecin et pharmacien au sein des forces armées. Valérie André est l'une d'elles, engagée dès 1949 comme médecin-capitaine en hôpital puis assistante en neurochirurgie. Déployée en





soutien sanitaire dans des postes isolés grâce à ses qualifications en parachutisme, elle se forme rapidement comme pilote d'hélicoptère avec celui qui devint par la suite son mari, Alexis Santini. Ensemble, ils révolutionnent l'EVASAN en intégrant ces aéronefs au service des forces armées.

Au service d'ordre médical et sanitaire s'ajoute celui en état-major, dans lesquels les femmes sont employées. Dactylos, chiffreuses, mécanographes... elles assurent aussi les transmissions. Elles occupent également une place importante au sein des services sociaux des armées. Assistantes sociales ou encore opératrices de cinéma, leur rôle moral est indispensable auprès des troupes, et plus particulièrement dans les postes isolés qu'elles visitent. Ces emplois, dans les bureaux, bases arrière et autres services sédentaires, permettaient de dégager un maximum de cadres en y engageant du personnel féminin.

Leurs multiples fonctions dépendaient principalement de leurs goûts et ambitions, ainsi que de leur aptitude à l'instruction générale. Engagées pour un séjour de 18 mois, elles étaient astreintes à suivre deux stages avant leur départ: une instruction précoloniale afin de se préparer au théâtre indochinois, puis une formation de spécialité technique pour évaluer leurs capacités réelles. Toutefois, la présence féminine

en Indochine ne relève pas d'une volonté du commandement mais de choix individuels, d'un certain jeu du hasard et de situations personnelles. Leur recrutement ne fut pas des plus aisé face à l'impopularité de cette guerre et d'un engagement militaire pour une femme.

UNE RECONNAISSANCE TIMIDE

Les actions de ces femmes volontaires ont principalement été rapportées dans la première revue féminine de la presse militaire, le *Bulletin PFAT*, qui prit ensuite le nom de la déesse romaine de la guerre, Bellone, rédigé par des femmes et à leur attention. Loin d'être une revue féministe qui luttait pour l'égalité des sexes au sein de l'institution militaire, elle visait plutôt à rassembler ces femmes oubliées pour lutter contre leur isolement et leur solitude dans un environnement masculin, tout en cherchant à créer un esprit de corps et à consolider leur identité féminine.

Aujourd'hui, seul un monument leur rend hommage. Une stèle située dans la caserne de Croÿ à Versailles recense en effet les noms de 28 PFAT ayant trouvé la mort en Indochine. La liste s'achève en fait en 1952, mais cent à deux cents femmes, au total, y ont laissé leur vie.

- De l'amazone antique aux bataillons féminins
- Des militaires françaises dans les conflits contemporains
- Le rôle des femmes dans la Résistance

Claire ANDRIEU,Professeur des universités à Sciences Po

LES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE, À L'ÉGAL ET À LA DIFFÉRENCE DES HOMMES

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, à l'image de leurs homologues masculins, des femmes ont combattu dans toute l'Europe au sein des mouvements de résistance. Pourtant, faute d'un accès suffisant et privilégié aux instances de direction des réseaux clandestins, la place et le rôle spécifique qu'elles ont tenus ont souvent été minorés, voire ignorés.

Pourquoi étudier le rôle des femmes dans la Résistance? S'interroge-t-on de la même façon sur le rôle des hommes?

L'approche par « le rôle de ... dans » comporte un risque, celui de la catégorisation qui assigne aux actrices ou aux acteurs un rôle délimité sur une scène prédéfinie. Or la Résistance est un ensemble ouvert, instable et fragmenté. Permanents ou intermittents, ses membres sont de plus en plus nombreux au fur et à mesure que l'espoir d'une libération s'affirme, mais ils et elles disparaissent aussi de plus en plus souvent dans les geôles de l'ennemi. Avec son turn over élevé, en termes d'effectifs comme de formations, la Résistance est un renouvellement continu. Une crise de croissance constante en résulte, à laquelle s'ajoutent les entraves portées aux communications par la clandestinité. Ces contraintes empêchent que les efforts d'organisation et d'unification produisent une centralisation effective, comparable à celle des administrations ou des armées régulières. L'État clandestin est un État informel. Sur le moment, l'instabilité des organigrammes (lors même qu'ils existent) favorise la circulation des résistants d'une fonction à l'autre, d'une position à l'autre dans le groupe ou même dans un autre. Par ailleurs, le territoire de l'État clandestin est également indéfini puisque dans cette guerre secrète, le front et l'arrière sont confondus. Le champ de bataille inclut les espaces privés comme les lieux publics, les foyers comme les cafés. Les résistantes sont les premières bénéficiaires de cette fluidité. Elles se trouvent au cœur de la lutte commune. Contrairement aux armées et à la plupart des institutions de l'époque, la Résistance est une société mixte.

UN REGARD MASCULIN SUR LA RÉSISTANCE

Après la guerre, les titres et les grades que l'État républicain a pu attribuer à ses membres n'ont représenté qu'une reconstitution approximative, pour partie anachronique et fortement genrée. Le biais le plus spectaculaire est la réduction de la part des femmes à quelque 10 % des membres de la Résistance. Elles sont 12 % parmi les combattants volontaires de la Résistance (CVR – 260 000 CVR au total en 1994), 9 % parmi les médaillés de la Résistance (65 000 médaillés). Le cas extrême que représente la proportion de 6 femmes Compagnons de la Libération pour un total de 1038 Compagnons s'explique en partie par l'histoire de l'Ordre, créé dès 1940 pour les combattants de la France libre, des militaires dans leur grande majorité.

Parmi les déportés par mesure de répression, on retrouve cette proportion de 10 % (environ 8 900 femmes déportées sur un total de près de 89 000 déportés). Il semblerait que le regard de l'oppresseur sur la Résistance en action soit aussi genré, masculin, que celui des institutions républicaines de la reconnaissance d'après-guerre. C'est une question d'époque, avec une spécificité nazie concernant la résistance juive sur laquelle a pesé un regard raciste meurtrier qui primait sur la vision genrée de l'engagement combattant. Dans l'ensemble, les femmes ont échappé à l'arrestation plus souvent que les hommes. En revanche, une fois aux mains de la Gestapo et de l'Abwehr [ndlr: service de renseignement, d'action et de contre-espionnage de l'armée allemande], leur sort n'était sans doute pas meilleur car il y a lieu de penser qu'elles ont



subi des sévices spécifiques à leur sexe. On est mal renseigné, cependant, car la sexualisation des prisonnières n'a pas encore fait l'objet d'études systématiques, pas plus que les pratiques de torture en général, d'ailleurs.

Comment expliquer la quasi-disparition de la résistance des femmes dans les procédures d'après-guerre? Entre 1945 et 1949, la Résistance a été définie légalement non dans le but de servir la discipline historique mais afin d'accorder des droits - des pensions militaires - ou des honneurs - des décorations. D'emblée, il s'agissait d'une entreprise sélective. De fait, près de la moitié des demandes du titre de combattant volontaire de la Résistance ont été rejetées. De ces procédures, les femmes sont sorties les grandes perdantes, pour plusieurs raisons. La première réside dans l'autocensure. Avec un taux d'activité féminine de 45 % en 1946, les femmes étaient statistiquement peu rompues aux procédures administratives et traditionnellement moins engagées que les hommes dans la course à la reconnaissance sociale. Dans le département du Nord, les demandes féminines de carte de CVR ne représentent que 8 % des quelque 20 000 demandes déposées de 1945 à 1958. L'abstention féminine est volontaire, mais le contenu des textes officiels l'a certainement renforcée. La loi privilégiait la résistance organisée, celle qui menait des activités spécifiques. La résistance au foyer n'en faisait pas souvent partie. En outre, le vocabulaire relativement martial des textes, centré sur le « salut de la patrie » et la « lutte contre l'ennemi », mettait en avant la résistance

MODÈLE N° 1.

OFFICE NATIONAL
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE GUERRE

CARTE DE COMBATTANT
Office départemental

Office départemental

Office départemental

Prénoms: Marcelle

Domicile 6 B. des français Structure

Négle S. april 1922 à Robbiaise

A tribulaire

Président de l'office départemental

J. 002574

Carte de combattant volontaire de la Résistance.

© Ordre de la Libération

armée ou au service des armées au détriment de la multitude des actes résistants civils. En particulier, l'aide aux fugitifs civils, que ce fussent les réfractaires ou, surtout, les familles juives, n'entrait pas dans le champ de la loi. Pour finir, le texte instituant le titre de CVR disposa clairement que les isolés ne pouvaient postuler qu'à « titre exceptionnel » et s'ils pouvaient prouver qu'ils avaient « accompli habituellement des actes caractérisés de résistance pendant trois mois au moins avant le 6 juin 1944 ». La résistance informelle ou d'intérêt purement civil avait peu de chances de franchir toutes ces barrières. Celles qui avaient hébergé ou aidé des civils et notamment des enfants ne pouvaient se reconnaître dans un tel énoncé. Celles qui avaient caché des soldats et aviateurs alliés se souvenaient mal de leurs noms ou bien ne savaient pas comment les contacter afin de solliciter leur témoignage. La composition très masculine des commissions d'attribution aggrava-t-elle le déséquilibre? Il manque une étude à l'échelle nationale. Dans le Nord, du moins, ce ne fut pas le cas, car il y eut finalement plus de femmes reconnues comme CVR (12 % du total) que de demandes émanant d'elles (8 %).

LA SILENCIATION DES FEMMES

L'état des mœurs tout autant que la législation ont donc laissé les résistantes dans l'ombre. Ravivé dans les années trente, l'idéal féminin de la mère, épouse, au foyer, est resté dominant jusqu'aux années soixante. Ce cadre mental a

freiné l'essor de l'histoire des femmes dans la Résistance. Une fois le danger passé, la contradiction logique entre l'image de douceur et d'innocence de la mère au foyer avec celle de la combattante a contribué à invisibiliser les résistantes. Ainsi ce résistant. ancien chef des Forces françaises de l'intérieur de l'Orne, s'efforce-t-il après la guerre de faire entrer le profil de la résistante dans celui de la femme traditionnelle: « Femmes et jeunes filles de l'Orne, qui avez sacrifié tant de choses aimables, douces ou tendres pour la cause de la Résistance, vous êtes à nos yeux le visage et l'âme de la PATRIE ». Reposant sur une forme d'aporie, cette vision spiritualisée de la femme combattante n'était pas propice aux études historiques.

On ne peut parler d'occultation, cependant, parce que l'universel masculin s'accommode de quelques icônes féminines et car le septième art met en scène de nombreuses

- De l'amazone antique aux bataillons féminins
- Des militaires françaises dans les conflits contemporains
- Le rôle des femmes dans la Résistance



Source: catalogue de la Bibliothèque nationale de France. Recherche à Mots « Femmes » dans toute la notice et Mots « Résistance » dans toute la notice, livres imprimés, lieu de publication France, à partir de 1944. Tri final sur la Résistance française ou en France.

résistantes dans la même période. Dans l'après-guerre, à l'exception du Silence de la mer (1949), les femmes ne jouent que des rôles secondaires, mais les années soixante les promeuvent dans les premiers rôles (Babette s'en-vat-en guerre, 1959; Le Jour et l'heure, 1963; La Grande Vadrouille et La Vie de château, 1966; L'Armée des Ombres, 1969). Chacune dans son genre, Brigitte Bardot, Marie Dubois, Marie Marquet, Catherine Deneuve, et surtout une Simone Signoret grandiose dans le personnage de Mathilde, marquent le public. À la date de 1970, période tournant dans l'histoire du féminisme et dans celle de l'historiographie de la Résistance, ces cinq films totalisent déjà plus de quinze millions de spectateurs (dont quatorze pour La Grande Vadrouille).

Dans le domaine de l'édition, ce sont les années 1968 qui réactivent l'intérêt pour le sujet, à la faveur du renouveau du féminisme. La courbe ci-dessus des livres parus sur les résistantes depuis 1945 illustre cette évolution. Après une brève ouverture en 1945-1946, l'histoire de la Résistance s'installe dans le masculin pour près de trente ans. Un silence

impressionnant tombe sur les femmes. Un réveil se dessine dans les années 1970, et depuis, la curiosité ne cesse de croître. En 2023, la moitié des livres sur les résistantes sont parus depuis 2010. On voit que contrairement à un lieu commun persistant, les résistantes ont cessé d'être les « oubliées » de l'histoire.

Le long silence des livres sur la résistance des femmes n'est pas seulement lié au regard masculin dominant, qu'au reste, beaucoup de femmes partageaient. Il tient aussi à la finalité et aux modalités du combat résistant. D'une part, le but n'était pas la libération de la femme mais celle de la nation et de la démocratie, et, d'autre part, les femmes étaient incluses, de fait, dans la lutte. Dans la pratique, les barrières de genre étaient aisément franchies. Dans son témoignage, Lucie Aubrac a évoqué sa surprise lorsqu'en février 1944, enceinte et déjà mère d'un petit garçon, elle s'est vu qualifiée « d'homme » par un résistant, et autorisée de ce fait à participer à la discussion dans un entre-soi masculin. Pour les résistantes dans l'ensemble, l'engagement résistant n'était ni masculin ni féminin. Ce pouvait être un engagement



Groupe franc de Jean Garcin au maquis du Chat, Lagnes (Vaucluse), 1944. © Svintage Archive / Alamy Banque D'Images



d'être humain, d'homme au sens universel du terme. En concluant son témoignage de résistante, en 1965, Annie Guéhenno a évoqué « notre vie d'homme » dans laquelle elle et ses camarades, hommes et femmes, se sont embarqués après 1945, « avec une lourde charge de souffrance et de mort ». Les résistantes auraient pu reprendre la formule de Marie-Henriette Xaintrailles s'adressant à l'empereur en 1805: « Sire, ce n'est point en femme que j'ai fait la guerre, je l'ai faite en brave ». Cette forme de neutralisation des stéréotypes de genre au nom de la défense de la patrie et/ ou de ses valeurs a contribué à diluer l'identité féminine des résistantes dans l'ensemble « Résistance ».

PIONNIÈRES ET AUTONOMES...

Où sont donc les femmes? Sont-elles les « chevilles ouvrières » de la Résistance? Expression communément employée à leur endroit dans une grande variété de situations de la vie ordinaire (chevilles ouvrières de la famille, de la société, du rugby de telle localité, du développement de tel continent...), l'image de la cheville ouvrière convient mal à un phénomène aussi fluide et éclaté que la Résistance.

Mouvement social d'échelle nationale, la Résistance n'avait ni l'unicité ni la cohésion d'une mécanique. Les rôles sociaux de sexe ont influencé la répartition des activités, ciblant les femmes pour les fonctions du soin et de la logistique (accueil, ravitaillement, services de santé, secrétariat, liaisons...), mais ils n'ont pas constitué un déterminant absolu. Selon les lieux et les moments, les femmes ont pu jouer un rôle pionnier, diriger ou seconder. Elles ont pu mener des actions autonomes ou répondre à des injonctions militantes, elles ont pu aussi, quoique rarement, participer à la résistance armée. Mais elles n'ont pas accédé aux responsabilités politiques.

Il semble que les femmes ont joué un rôle pionnier dans la Résistance. Il manque une étude statistique précise, mais des monographies de mouvements ou de réseaux le montrent. Par exemple, l'ethnologue Germaine Tillion initie dès l'été 1940 un service d'aide aux prisonniers de guerre coloniaux qu'elle relie rapidement au « réseau du Musée de l'homme ». Ce groupe est alors en formation sur l'impulsion de la bibliothécaire du Musée, Yvonne Oddon. À l'automne de la même année, Lucie Aubrac joue un rôle actif dans la création de « La dernière colonne » (plus tard

- De l'amazone antique aux bataillons féminins
- Des militaires françaises dans les conflits contemporains
 - Le rôle des femmes dans la Résistance

« Libération-sud »), alors que son mari Raymond est encore dubitatif. Micheline Eude pour Franc-Tireur, Bertie Albrecht pour Combat et Hélène Morkdovitch (future épouse Viannay) pour Défense de la France sont aussi des initiatrices. De la même façon, Suzanne Wilborts à Bréhat et Pauline de Saint-Venant à Nancy créent des réseaux d'évasion dès l'été 1940 (« la bande à Sidonie », « Marie-Odile »). À Paris, à l'automne 1940, Jeanine Picabia constitue un groupe de recherche de renseignements et remet ceux-ci au Consulat britannique de Marseille, de manière informelle, jusqu'à ce que l'Intelligence Service la contacte en décembre. Le groupe prend le nom de Gloria-SMH. C'est en se structurant que les organisations retrouvent souvent les schémas genrés de l'époque et écartent les femmes de leurs états-majors. Même si Hélène Viannay a été admise au comité directeur

de Défense de la France, elle n'a plus écrit d'article dans le journal clandestin alors que c'est elle qui avait rédigé les premiers tracts en 1940.

Le caractère pionnier de l'action des femmes peut aussi s'apprécier par leur intervention en dehors ou à la marge de toute organisation. Dans l'activité d'aide et d'hébergement des soldats et aviateurs alliés dans la France occupée, les femmes jouent un rôle décisif avant même qu'un réseau d'évasion ne se manifeste. Cherchant d'abord un gîte et un couvert, les pourchassés frappent à la porte des fermes isolées. Ce sont les femmes le plus souvent, parce que présentes au foyer, qui ont alors à décider d'aider ou non, de résister, donc, ou non. Elles font le choix de la Résistance dans une écrasante majorité des cas. Après la guerre, les Alliés





reconnaîtront le caractère féminin de l'accueil clandestin: parmi les quelque 34 000 « helpers » reconnus, 30 % sont des femmes. Ce taux, inférieur à la réalité, est néanmoins élevé en comparaison des taux français de reconnaissance.

Les manifestations de « ménagères », c'est-à-dire de femmes au foyer, protestant contre les pénuries et le rationnement sont une autre forme de résistance féminine autonome. Ces démonstrations faites de petits cortèges qui se forment spontanément sur les marchés et se dirigent vers la mairie ou la préfecture se sont produites par centaines dans toute la France et sur la durée de l'Occupation. Dans les premières années, s'engageant sans aucun mot d'ordre, les femmes expriment le refus de la situation alimentaire imposée par l'occupant et le gouvernement de Vichy. Elles se situent au seuil de la Résistance. La résistance communiste sera la seule à tenter de récupérer cette mobilisation. À Paris, le Parti monte deux manifestations de ménagères, le 31 mai 1942, rue de Buci, avec Madeleine Marzin et le 1er août suivant, rue Daguerre, avec Lise Ricol. Les deux femmes sont protégées par des militants armés qui font feu. Suivies de dizaines d'arrestations de militants avec parmi eux les principales protagonistes, ces initiatives n'auront pas de suite, mais la presse clandestine communiste s'empare alors du thème de la défense de la ménagère et de la famille à travers les bulletins de l'Union des Femmes Françaises.

...MAIS LARGEMENT EXCLUES DU MANIEMENT DES ARMES

S'il est un domaine d'activité où les femmes sont peu représentées, c'est bien celui de la résistance armée. Les maquis sont des lieux presque exclusivement masculins où règne la fraternité « virile » du combat. Créés au départ pour cacher et entraîner les réfractaires du Service du travail obligatoire (STO), ces camps reposent sur un recrutement masculin. Leur fonction de base armée achève d'en marginaliser la présence des femmes. Parachutée dans le maquis breton après une formation à la fabrication et au maniement des explosifs, Jeanne Bohec se vit refuser une mitraillette par ses camarades de sabotage au moment de l'attaque du maquis Saint-Marcel par les Allemands. Elle obtint de transporter les grenades auprès des combattants. La transgression qu'aurait représentée une mobilisation des femmes sur le modèle masculin était difficilement envisageable dans cette partie de l'Europe où la violence légale restait un symbole exclusivement masculin. La Résistance n'a pas créé de bataillon féminin, à la seule exception du groupe Rodina (« patrie » en russe) formé par 37 femmes russes et biélorusses déportées en France comme travailleuses esclaves. En mai 1944, des maquisards lorrains les avaient aidées à s'évader du camp

d'Errouville, en Meurthe-et-Moselle, et elles avaient réussi à s'imposer en maquis féminin autonome, à la manière des unités féminines de l'Armée Rouge. D'une façon générale, les maquisards étaient cependant en liaison constante avec des femmes, des fermières pour le ravitaillement et l'hébergement occasionnel, des agentes de liaison, des infirmières. Certaines pouvaient séjourner provisoirement au maquis. Leur identité de femme s'effaçait alors devant celle de maquisarde. « Ce n'est pas une femme, c'est Anna » répondit vertement un maquisard à un nouvel arrivé qui s'étonnait d'une présence féminine au maquis.

LA POLITIQUE, UN APANAGE MASCULIN

On ne peut véritablement parler d'exclusion que dans le domaine politique. Aucune femme n'a accédé aux responsabilités nationales. Aucune n'a siégé à Londres dans le Comité national français, ni à Alger dans le Comité français de la Libération nationale ou le Gouvernement provisoire de la République française; aucune non plus à la tête des directions de Commissariats ou des services de ces autorités. La situation est identique en France occupée, que ce soit dans la Délégation générale du général de Gaulle, le Conseil national de la Résistance (CNR) ou le Comité général d'Études. En mars 1944, le CNR refuse même d'insérer le droit de vote des femmes dans son programme, tandis qu'en avril à Alger, l'Assemblée consultative provisoire ne l'accorde sans réserve qu'après d'âpres discussions. Seules deux femmes y avaient été nommées parmi la centaine de délégués: Lucie Aubrac et Marthe Simard. Parmi les membres des Comités départementaux de la Libération (CDL) formés dans la clandestinité, on comptait néanmoins 8 % de femmes en 1944, un taux de féminisation remarquable si on le compare à la présence des femmes dans les Conseils généraux en 1969 (2 %). S'il y eut en France occupée quelques cheffes de réseaux de renseignements ou d'évasion, il n'y eut aucune femme cheffe de mouvement de résistance ou de maquis. La politique qui y mène et l'usage des armes restaient une affaire d'hommes.

Si la « grande histoire » de la Résistance est restée un monopole masculin du fait de l'exclusion des femmes du domaine politique, le fait était conforme au système de genre de l'époque et n'a pas suscité d'opposition organisée. Pourtant, la participation des femmes à la Résistance a été aussi importante que celle des hommes. Dans l'ordre symbolique, elle a constitué un franchissement des normes et ouvert une brèche dans le système de représentations patriarcal. La panthéonisation de deux résistantes en 2015, Germaine Tillion et Geneviève Anthonioz de Gaulle, en a été le tardif écho.

- De l'amazone antique aux bataillons féminins
- Des militaires françaises dans les conflits contemporains
- Le rôle des femmes dans la Résistance

Laurent DOUZOU,

Professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques de Lyon

LUCIE AUBRAC

Lucie Aubrac est l'une des figures les plus emblématiques et les plus romanesques de la Résistance. Celle dont le nom incarne le combat juste, pour la liberté et l'honneur, la paix et les droits de l'homme, est souvent citée dans la liste des candidates proposées à une « panthéonisation ».

Le nom de Lucie Aubrac est indissociable de l'histoire de la Résistance française. Compte tenu du courage et de l'efficacité dont cette femme a fait preuve entre 1940 et 1944, il n'est pas anormal qu'il en soit ainsi. Sa vie vaut pourtant d'être considérée dans son ensemble pour mieux cerner sa personnalité et comprendre son action sous l'Occupation.

ENFANCE CHAHUTÉE

Fille de paysans pauvres originaires du Mâconnais, Lucie Bernard naît à Paris le 29 juin 1912. Ses parents, montés à la capitale pour s'arracher à leur dure condition de journaliers, y louent un bistrot. Le père ayant contracté la typhoïde, il leur faut abandonner ce commerce prometteur. Ils travaillent dans une blanchisserie à Dugny, près du Bourget, avant de s'installer dans l'Eure où ils louent leurs services comme jardinier et laitière. Mobilisé comme soldat de 2° classe dans l'infanterie en août 1914, Louis Bernard est gravement blessé le 10 octobre 1915 au Hartmannswillerkopf. En 1918, le couple retourne en Saône-et-Loire. Louis Bernard cultive des légumes que sa femme vend au marché de Blanzy. Lucie, qui a alors 6 ans, mène une vie plus sereine au sortir d'une petite enfance chahutée.

En juillet 1925, elle obtient le certificat d'études primaires. Ses parents se dévouent corps et âme pour que leurs deux filles - pupilles de la Nation en raison des séquelles de guerre de leur père - fassent des études. En 1927, Lucie entre au cours complémentaire de filles de Montceau-les-Mines. Elle y réussit suffisamment bien pour viser l'exigeant concours de l'École normale d'institutrices du boulevard des Batignolles, à Paris. Pour mettre toutes les chances de son côté, ses parents déménagent à Vitry-sur-Seine et travaillent en usine. En 1931, à sa troisième tentative, Lucie est admise.

UN AVENIR PROMETTEUR...

Contre toute attente, elle renonce à l'école normale. Ayant pris conscience de son potentiel intellectuel, elle veut

poursuivre des études supérieures. Elle vit à Paris, en chambre de bonne, dans un grand dénuement, tantôt serveuse, tantôt vacataire en maternelle. Tout en militant activement aux Jeunesses Communistes, auxquelles elle a adhéré vers 1930, et en fréquentant les Quakers dont les conférences gratuites élargissent son horizon, elle passe ses deux bacs. Elle entreprend ensuite des études d'histoire qui requièrent une culture classique qu'elle n'a pas reçue au cours complémentaire. Au terme d'un intense effort sur fond de constantes privations, cette étudiante douée qui impressionne ses professeurs est reçue en 1938 à l'agrégation d'histoire et géographie.

Nommée au Lycée des Pontonniers à Strasbourg, elle rencontre Raymond Samuel - plus tard Aubrac dans la clandestinité, pseudonyme qu'ils prendront pour patronyme après la Libération -, ingénieur des Ponts, mobilisé comme officier du génie. Ils se marient le 14 décembre 1939. Fin août 1940, alors qu'il est prisonnier de guerre à Sarrebourg, elle organise son évasion. Ils gagnent Lyon. Il y exerce son métier d'ingénieur. Elle obtient un poste au lycée de jeunes filles Edgar Quinet. Le couple ne se résout pas à accepter la défaite, l'occupation et l'État français du maréchal Pétain qui a mis fin à la République. Mais que faire?

...BOUSCULÉ PAR LA GUERRE

À l'automne de 1940, à Clermont-Ferrand, avec le philosophe Jean Cavaillès, elle rencontre Emmanuel d'Astier de la Vigerie en quête de gens désireux de « faire quelque chose ». Ce petit noyau, qui prend pour nom La dernière colonne, vivote faute de pouvoir recruter. Pour briser cet isolement, il décide de faire paraître une feuille clandestine. Lucie Samuel y travaille tout en accouchant d'un garçon, Jean-Pierre, en mai. En juillet, paraît le premier numéro de Libération. C'est le début de l'implantation du mouvement en zone sud. Les époux Samuel font partie de sa direction. Raymond Samuel prend en charge les





groupes paramilitaires de Libération avant de devenir, sous l'autorité du général Delestraint, un des dirigeants de l'Armée secrète. Lucie multiplie les missions. Inventive et transgressive, elle se spécialise dans l'évasion de camarades arrêtés.

Arrêté le 15 mars 1943 à Lyon, remis en liberté provisoire le 10 mai, Raymond est à nouveau arrêté le 21 juin à Caluire en compagnie de Jean Moulin. Quatre mois plus tard, enceinte de cinq mois, Lucie organise à Lyon une opération armée: à la tête d'un groupe franc, elle libère son mari des griffes de la Gestapo. Dès lors activement recherché, le couple vit de refuge en refuge avant qu'un avion les emporte avec leur fils à Londres, le 8 février 1944. Le 12, Lucie Aubrac y donne naissance à une fille. En juillet, elle participe à la mise en place des Comités de Libération dans les zones libérées. Elle rejoint ensuite son mari, commissaire régional de la République à Marseille. Quand il est révoqué en janvier 1945, elle regagne Paris et siège à l'Assemblée consultative.

ENGAGÉE JUSQU'À LA FIN

Lucie Aubrac reprend ensuite son métier de professeur qu'elle exerce avec passion, successivement au Lycée d'Enghien, au Maroc et à Rome. La retraite venue, le couple s'installe à Paris. Sollicitée par les historiens, les journalistes, elle accède à une forte notoriété que la publication, en 1984, d'un journal recomposé des années 1943-1944, Ils partiront dans l'ivresse, accroît encore. Sa notoriété fait du couple une cible pour l'avocat du SS Klaus Barbie, - jugé à Lyon pour crimes contre l'humanité et condamné à perpétuité en 1987 - qui les accuse d'être à l'origine de l'arrestation de Jean Moulin. Lucie et Raymond Aubrac font crânement face à cette diffamation qui les meurtrit. Ils continuent leur combat dans le droit fil de leur engagement passé, par exemple en signant, avec d'autres résistants, un appel à la jeunesse en 2004 pour faire vivre les « idéaux toujours actuels de démocratie économique, sociale et culturelle » de la Résistance. Jusqu'à son décès en 2007, la voix forte et le verbe clair, d'abord simple, Lucie sillonne la France pour témoigner de l'expérience de la Résistance auprès des jeunes de tous les degrés d'enseignement.

1 UN ENGAGEMENT ASSUMÉ

- De l'amazone antique aux bataillons féminins
- Des militaires françaises dans les conflits contemporains
- Le rôle des femmes dans la Résistance

Catherine LACOUR-ASTOL,

Docteure en histoire contemporaine,

Inspectrice d'académie-Inspectrice pédagogique régionale d'histoire-géographie

LE NORD, UN OBSERVATOIRE PRIVILÉGIÉ DE LA RÉSISTANCE FÉMININE

La Résistance ne s'étant pas déployée de manière uniforme sur le territoire national, il est intéressant de mener une étude ciblée, à l'échelle régionale ou locale. Catherine Lacour-Astol propose de saisir les particularités de l'engagement résistant des femmes du Nord, territoire qui a fait l'objet d'une vive et précoce répression.

La Résistance ne s'est de toute évidence pas développée à l'identique dans une France écartelée. Ce constat fonde la pertinence d'une approche territoriale de l'engagement résistant, dont le présent article, centré sur le Nord, éclaire ponctuellement les apports dans une perspective de genre.

CONSIDÉRATIONS TERRITORIALES

Les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais se singularisent par une occupation immédiate (effective dès la mi-juin 1940) et par un régime d'occupation aggravé: rattachés au commandement militaire allemand de Bruxelles, placés sous la coupe d'un *Oberfeldkommandant* doté des pleins pouvoirs sur sa « province », leur situation stratégique fonde une présence militaire allemande étouffante. La violence de l'invasion, comme le précédent de 1914 et d'une première longue occupation, objet d'une mémoire vive à l'échelle régionale, expliquent que cette confrontation occupants/occupés soit de part et d'autre sans illusions. Enfin, la présence de très nombreux soldats britanniques (plus de 4000), restés sur le sol régional après l'opération *Dynamo*, pose d'emblée la question de l'aide à apporter aux Anglais, donc aux ennemis de l'occupant.

Cette situation forme le creuset d'un non-consentement – pour reprendre la notion initiée par Pierre Laborie –, que signalent des actes de désobéissance bien connus (graffitis, écoute de la TSF, irrespect des règles édictées par l'occupant,...) et des actes identifiés par l'occupant comme relevant du combat irrégulier de « francs-tireurs ». Ces derniers sont l'objet d'une répression immédiate et rigoureuse, a priori indifférente au sexe: en témoigne, en septembre 1940, la condamnation à mort par le conseil de guerre de la Feldkommandantur

d'Arras d'une femme, Blanche-Joséphine Paugan, accusée d'avoir coupé des lignes téléphoniques. Au-delà de ces actes individuels, le refus se traduit par des actions qui relèvent de ce que les historiens appellent communément la résistance civile: création de journaux (tel l'Homme libre, du maire de Roubaix Jean-Baptiste Lebas), dont certains sont les matrices potentielles de mouvements (Voix du Nord, du nom du journal éponyme), établissement de filières d'évasion (comme celle mise sur pied par le groupe Dubar, du nom de son promoteur, Joseph Dubar, un petit industriel roubaisien).

RÉSISTANTES DE LA PREMIÈRE HEURE

Territoire d'une résistance, pour l'essentiel, non armée ce qui ne signifie pas qu'elle soit dénuée d'une dimension querrière -, le Nord est donc un observatoire privilégié d'un engagement féminin pluriel. La présence de femmes est attestée dans les premiers noyaux ébauchés dès l'été 1940. Dans l'ombre des fondateurs de La Voix du Nord, Jules Noutour et Natalis Dumez, œuvre une résistante au rôle majeur, Anastasie Samiez. Le groupe Dubar reflète quant à lui l'importance des relations familiales dans la formation des premiers groupes, spécialement le point d'appui que constitue le couple: aux côtés de Joseph Dubar figure son épouse, Laure Hennion, par ailleurs nièce de Jean-Baptiste Lebas; ce sont les couples Verbert (Joseph et Irène qui tiennent le café de l'Univers à Roubaix) et Berrodier (Marius et Emilienne, fleuristes, tous deux décédés en déportation) qui assurent l'hébergement des futurs candidats à l'évasion; enfin, c'est toute la famille Marc de Toufflers (Georges et son épouse Elisa Jacquemin, leurs deux filles Raymonde et Luce) qui prend en charge le convoyage.





L'importance de la résistance au sein du couple ne doit pas masquer les traits majeurs de l'engagement féminin: une précocité remarquable, qui se conjugue avec une autonomie inattendue. Cette précocité est lisible dans la chronologie des arrestations comme dans celle des déportations. La première déportée du Nord, Mariette Roels-Duflot, est arrêtée le 2 septembre 1940 et déportée à Aix-la-Chapelle le 16 novembre de la même année. Perçue et sanctionnée par l'occupant, cette résistance immédiate sera reconnue en sortie de guerre, puisque, selon les dates validées par l'administration dans le cadre de la reconnaissance CVR (combattant volontaire de la Résistance), 27 % des résistantes du Nord se sont engagées en 1940-1941, contre 13 % des résistants. L'autonomie de l'engagement féminin est, à l'identique, révélée par la répression. Aux côtés des femmes libres de tout engagement - célibataires, veuves, divorcées - qui s'engagent en résistance de leur plein gré, figurent en effet de très nombreuses femmes mariées dont l'engagement est autonome, soit que leur époux soit absent, soit qu'il ne soit lui-même pas engagé en Résistance. Cette autonomie de l'engagement féminin a peut-être partie liée avec l'expérience de 1914, qui a nourri la mémoire régionale de figures féminines du refus de l'ennemi, telles Louise de Bettignies ou Emilienne Moreau.

LE CAS JEANNE GADENNE-JOURDAIN

Si la résistance non armée implique hommes et femmes, le poids des résistantes dans l'activité d'aide apportée aux Alliés – par le biais de l'hébergement des soldats anglais, puis des aviateurs tombés au sol - et à la Résistance par la mise à couvert de ses membres, constitue un marqueur de l'engagement féminin. Cette mobilisation spécifique est souvent le fait de femmes seules, dont certaines étaient déjà des résistantes avant la lettre en 1914, à l'instar de Jeanne Gadenne-Jourdain. Lors de la reddition de Lille en 1914, en l'absence de son mari mobilisé, la jeune femme avait accepté d'héberger trois soldats anglais et un soldat belge. Dès le mois d'août 1940, désormais veuve, elle ouvre à nouveau sa demeure à des soldats anglais et s'emploie à fournir des faux papiers à des soldats français évadés. Arrêtée en septembre 1943, elle est déportée en février 1944, et revient sauve de déportation en 1945. Son itinéraire montre que la résistance d'aide est le tremplin pour d'autres formes d'engagement: renseignement, domicile utilisé pour les réunions des chefs d'organisation, etc. Cette pluralité des activités résistantes, leur porosité, est aussi l'une des marques d'un engagement résistant féminin dont les traits, accusés dans le Nord, se retrouvent sur l'ensemble du territoire.





Des héroïnes de l'arrère-front

Un engagement passé sous silence

Si l'engagement combattant des femmes est historiquement avéré, si leur rôle essentiel dans l'effort de guerre est depuis longtemps documenté, la reconnaissance durable de leur implication par le corps social est plus compliquée.

En temps de guerre, les femmes investissent la place publique, la dichotomie public/privé se brouille et les valeurs normatives éclatent. Le temps du retour à la paix est par contre celui de la réassignation, plus ou moins brutale et plus ou moins explicite selon les lieux et les époques. Ce retour à l'ordre genré d'avant-guerre est dès lors propice à l'occultation de l'engagement féminin dans la mémoire collective, une « invisibilisation » qui, pour la Seconde Guerre mondiale, s'exprime par exemple dans le très faible nombre de femmes (six seulement) reconnues comme Compagnons de la Libération.

Des héroïnes de l'arrière-front

Un engagement passé sous silence

Marie-Noëlle BONNES, Professeur à l'Université Toulouse-Capitole

LA FEMME CANTONNÉE DANS UN RÔLE DE SOUTIEN

En Grande-Bretagne, les femmes ont occupé une place centrale lors de la Première Guerre mondiale. Engagées auprès des soldats blessés, infirmières de métier et volontaires ont permis au système sanitaire de supporter l'épreuve du conflit. Bien qu'elles demeurent tout au long de la guerre très largement prisonnières du mythe de « l'ange blanc », leur émancipation a progressé.

Dès le début du XX^e siècle, la Croix-Rouge anglaise accompagne la création, sur le modèle de ce qui existe alors en France, en Russie et au Japon, d'une association de secours composée de personnels bénévoles, les Voluntary Aid Detachments (Vads), dont les membres très majoritairement féminins reçoivent une formation de secourisme.

À cette époque, l'utilité de l'infirmière n'est par ailleurs plus contestée dans les armées, même si son emploi reste subordonné à l'autorité médicale. Son personnage est passé, grâce à la contingence historique de la guerre de Crimée, de la caricature de Sarah Gamp chez Dickens à la statue de Florence Nightingale. Celle qui a révolutionné les soins dans les hôpitaux militaires est aussi déjà sacralisée, les qualités et les mérites de la Lady with the Lamp étant présentés comme l'extension des traits innés de la Femme pourvoyeuse de soins. La dimension iconique préserve ainsi l'ordre social de ce qui pourrait être un inquiétant renversement des valeurs.

DES INFIRMIÈRES MILITAIRES AUX VOLONTAIRES

Au moment de l'entrée en guerre, le pays dispose d'environ 300 infirmières militaires, regroupées dans le Queen Alexandra's Imperial Military Nursing Service fondé en 1902, auxquelles s'ajoutent 200 réservistes. Ces dernières doivent être célibataires ou veuves, ce qui souligne bien la confusion alors entretenue entre profession et vocation. Les Forces territoriales peuvent par ailleurs s'appuyer sur environ 2 800 infirmières civiles.

En 1914, comme dans les conflits précédents du XIX^e siècle, des femmes essentiellement issues des classes moyenne et supérieure, persuadées de leurs qualités intrinsèques

d'infirmière, se précipitent dans des organismes caritatifs ou fondent des associations entièrement féminines pour participer à l'effort de guerre. Si la dure réalité du conflit élimine bien vite les exaltées et les dames patronnesses, les mouvements « féministes » utilisent avec efficacité leurs structures pour contribuer à cet effort.







Le gouvernement, qui n'anticipe pas une guerre longue, rejette d'abord leurs services. Il enjoint ainsi dans un premier temps au Dr. Inglis, suffragiste qui fonde son propre hôpital à Édimbourg, de rentrer sagement à la maison. Ses Scottish Hospitals rendront par la suite d'importants services en France et dans les Balkans, tandis que de nombreuses sociétés de secours privées, toujours dirigées par des femmes des classes supérieures et donc difficiles à contrôler, œuvreront efficacement sur le continent.

UN SOUTIEN INDISPENSABLE

Le gouvernement ne tarde pas à comprendre l'importance de toutes ces femmes et les utilise abondamment. Les Vads, ne serait-ce que par leur nombre, constituent la composante la plus visible des services infirmiers. 40 000 en 1914, elles sont 66 000 en 1918 et comblent les lacunes du système militaro-médical. Ces détachements attirent au départ des jeunes filles des classes aisées qui sortent de leur maison de poupée pour affronter des conditions de vie que seul un cataclysme pouvait justifier. Par patriotisme et par solidarité avec leurs frères, leurs cousins, leurs fiancés, elles acceptent des tâches jusqu'alors réservées aux domestiques. Les fonctions les plus répugnantes sont sublimées, chacune rivalisant dans le sacrifice et contribuant à renforcer la conviction, alors largement partagée, selon laquelle dispenser des soins fait partie de la nature féminine.

Des héroines de l'arrière-front

Un engagement passé sous silence

« La femme est prédestinée... à ces fonctions si délicates... Toute sa vie la femme est l'infirmière du foyer, pourquoi ne serait-elle pas l'infirmière de la Patrie. » (Dr. FROMAGET, « De l'utilisation de la femme en temps de guerre », Journal de médecine de Bordeaux, 7 mai 1916, p. 123-26).

Elles sont toutefois souvent utilisées comme « bonnes à tout faire », corvéables et dociles, par les infirmières militaires qui acceptent mal leur titre « usurpé » de nurse ou sister, puisqu'elles ne sont, dans les faits, que des aides-soignantes.

Les premiers contingents *Vads* sont d'abord envoyés en France, avant d'être engagés ensuite sur tous les fronts, et font rapidement la preuve de leur utilité. Ils sont même déployés sur les navires hôpitaux, alors que la Marine interdit officiellement toute présence féminine à bord. Seules quelques femmes, le plus souvent hors des organismes officiels, s'approchent toutefois vraiment du théâtre des opérations qui, encore plus qu'un *no man's land*, est un *no*

woman's land. Ainsi, des héroïnes telles que Mairi Chilsolm ou encore Elsie Knocker allaient ramasser les blessés du front belge.

ASCÉTISME ET AMBITION

Le règlement des *Vads* impose une vie quasi monacale qui les fait surnommer *The starched Brigade* (« La brigade empesée »). Elles sont dirigées durant le conflit par Katherine Furse qui veille à leur moralité, comme à leur efficacité, avec une poigne d'adjudant et une attention maternelle vigilante. Elle effectue au recrutement une sélection stricte, se méfiant de « l'infirmière-née ». À toutes, elle demande dévotion, patriotisme, générosité et sacrifice. K. Furse fait partie des grandes figures féminines, intelligentes, efficaces et ambitieuses, qui se veulent les émules des leaders charismatiques masculins mais que les autorités politico-militaires utilisent sans vergogne, tout en refusant de les considérer comme des égaux et en leur imposant des contraintes hiérarchiques parfois humiliantes.





LA CONSTRUCTION D'UN MYTHE

Comme l'écrit Vera Brittain dans ses mémoires, ces jeunes filles n'avaient auparavant jamais vu le corps nu d'un homme arrivant blessé, souffrant, vulnérable, soumis à leurs ordres dans une promiscuité choquante pour l'époque et un renversement des rôles qui les fait s'approcher dangereusement des centres du pouvoir.

En temps de guerre, la porte du gynécée s'ouvre donc et les femmes, par patriotisme et/ou nécessité économique, investissent la sphère publique. La dichotomie public/privé se brouille, les valeurs normatives éclatent et ces femmes deviennent sujets d'histoire. Il faut donc les neutraliser en les enfermant dans une image mythifiée au sens où l'entend Barthes: « Le mythe est constitué par la déperdition de la qualité historique des choses... Une prestidigitation s'est opérée qui a retourné le réel, l'a vidé d'histoire et l'a rempli de nature, qui a retiré aux choses leur sens humain... La fonction du mythe, c'est d'évacuer le réel » (Mythologies, Paris, Seuil, 1957, p. 237).

Les infirmières bénévoles, dévouées et compatissantes, sont dès lors placées sur un piédestal. Sacralisées car elles soignent des héros, mais déshumanisées, elles deviennent des « anges blancs » à l'abnégation et la dévotion exemplaires. Sur les images de la propagande, les cartes postales, on les voit, cuirassées dans un uniforme immaculé barré d'une croix sanglante les préservant de toute concupiscence, se pencher sur des blessés bien bordés qui lèvent vers elles un regard reconnaissant. Le sang est à peine suggéré. Le mythe de la féminité salvatrice efface l'horreur du réel, leur angélique uniforme masque leur position réelle de femme active, indépendante et puissante face à ces hommes disloqués.

L'affiche par excellence qui illustre ce mythe est celle d'une infirmière immense, Mater dolorosa ou pietà, qui tient dans ses bras un tout petit soldat sur une civière. Cette création de l'Américain Alonso Earl Foringer, intitulée *The Greatest Mother in the World*, eut un tel succès qu'elle fut réutilisée pendant la Seconde Guerre mondiale.

JUGULER L'ÉMANCIPATION FÉMININE

L'assassinat d'Edith Cavell, infirmière anglaise fusillée par les Allemands en 1915 en Belgique, contribue à asseoir ce mythe qui permet aux autorités patriarcales d'exclure les femmes du *Mitsein* humain [NDLR: le Mitsein, ou « être avec », est un concept philosophique émanant du philosophe allemand Martin Heidegger], une fois le conflit terminé.



Il faut aussi souligner que le mythe, en se parant d'attributs moraux, enferme subtilement son objet dans la posture qu'il lui attribue. Toute rébellion suscite dès lors un sentiment de culpabilité. Les témoignages ultérieurs de ces femmes expriment ainsi une mauvaise conscience et un mal-être face à cette « horrible fascination », cette « exaltation hystérique » et cet « interlude glorieux » que représente une querre qui les fait sortir de la cage du gynécée mais les rend complices de l'effroyable hécatombe. Elles écrivent qu'elles détestent mais aiment aussi la guerre et que sa fin est vécue comme la fin « d'une drogue puissante et bienheureuse ». Ainsi, seules des infirmières américaines osèrent publier des témoignages assez iconoclastes décrivant l'épouvantable réalité du quotidien. Ils furent toutefois censurés ou ne parurent qu'après-guerre. Les Anglaises restèrent quant à elles solidaires des hommes au front. Elles savaient qu'elles étaient la seule présence féminine, les « roses du no man's land. » En revanche, certaines s'engagèrent ensuite dans les mouvements pacifistes de l'après-guerre.

Des héroines de l'arrière-front

Un engagement passé sous silence

En brouillant momentanément la distinction entre les genres, les épisodes violents font éclater les paradigmes et en démontrent le caractère factice et régulateur. Ils mettent en évidence les craintes du patriarcat devant une confusion des genres. La progression des femmes vers les centres de

pouvoir est ainsi contenue par des mythes qui permettent de mettre entre parenthèses les tabous et de circonscrire toute émancipation.

Le mirage est crédible, les *Vads* se sont crues actrices mais la mythification annule la subversion. Elles ont été mystifiées.

Red Cross Christmas Roll Call Dec. 16-23" Museum of Fine Arts, Boston. Gift of John T. Spaulding / RES.37.673 / Bridgeman Images. © 2023 Museum of Fine Arts, Boston. All rights reserved.

UN ACCÈS AUX DROITS LENT ET DIFFÉRENCIÉ

Après 1918, le brusque revirement des media, qui passent des louanges dithyrambiques aux critiques acerbes envers toutes ces femmes qui prennent la place des soldats au lieu de réintégrer leur foyer, montre bien la superficialité des changements. La présence des femmes dans la sphère publique ne pouvait avoir qu'une valeur oblative. Cet opprobre touche notamment les femmes de la classe ouvrière, dont beaucoup éprouvent une réelle souffrance à réintégrer leur vie d'avant-guerre.

Toutefois, si le recul est sévère, il n'est pas total. En 1918, le droit de vote est accordé aux femmes comme une juste rétribution de leurs efforts. Il ne concerne cependant pas toutes ces jeunes infirmières et munitionnettes de la classe ouvrière qui avaient fait fonctionner la machine de guerre, mais uniquement les femmes de 30 ans, propriétaires ou épouses de propriétaire, ou encore diplômées de l'université. L'affranchissement égalitaire aurait donné la majorité de voix aux femmes et il faut attendre 1928 pour qu'elles bénéficient du suffrage universel. En revanche, elles sont éligibles aux Communes à 21 ans. Huit femmes sont ainsi élues en 1923 et quatorze en 1929.

Après-guerre, plusieurs lois tentent aussi de limiter les inégalités, notamment en matière de divorce, de garde d'enfants et d'héritage. The Sex Disqualification (Removal) Act de 1919, au contenu ambitieux, est toutefois édulcoré et il faut attendre 1975 avec the Equal Pay Act et The Sex Discrimination (Removal) Act pour que la situation féminine s'améliore vraiment. Avec le Nurses' Registration Act de 1919, la profession d'infirmière civile est officiellement reconnue.





Manifestation dans une rue de Londres pour le droit de vote des femmes, 1910.

© aka-images / arkivi

Les infirmières militaires obtiennent quant à elles en 1926 le rang d'officier, mais sans brevet, et il leur faut attendre la Seconde Guerre mondiale pour que le *Service* se transforme en *Corps*.

Le mythe, en exaltant le rôle des femmes, contribue paradoxalement à les maintenir en servitude, mais il est aussi certain qu'en faisant momentanément éclater les paradigmes régulateurs, en révélant les potentialités féminines, les conflits font évoluer les mentalités. Le XIX^e siècle meurt bien, à cet égard, avec la guerre, celle-ci permettant aux femmes de participer à cette lente émergence des périphéries vers les centres que constitue le processus de démocratisation de nos sociétés.

Des héroïnes de l'arrière-front

Un engagement passé sous silence

Emmanuel DEBRUYNE, Professeur à l'Université de Louvain

EDITH CAVELL

Le 12 octobre 1915, Edith Cavell meurt sous les balles d'un peloton d'exécution allemand à Bruxelles. Infirmière britannique impliquée dans un réseau d'évasion au profit des soldats alliés, elle est alors présentée par les pays de l'Entente comme une martyre, victime innocente de la barbarie teutonne.

PREMIERS PAS D'INFIRMIÈRE

Fille de vicaire, Edith Cavell naît en 1865 à Swardeston, dans le Norfolk. Gouvernante pendant quelques années en Angleterre, puis en Belgique, elle retourne au pays

pour s'engager dans un hôpital londonien, avant de suivre en 1896 une véritable formation professionnelle d'infirmière dans une école hospitalière. Pendant une dizaine d'années, Cavell exerce le métier d'infirmière en Angleterre et en explore différentes facettes, affrontant notamment une épidémie de fièvre typhoïde. En 1907, sa formation, son expérience et sa connaissance du français et de la Belgique, lui valent d'être appelée à l'âge de 42 ans à Bruxelles par le docteur Antoine Depage, pour fonder avec lui la première école laïque d'infirmières diplômées du royaume. Il s'agit d'un véritable défi, dans la mesure où l'école doit littéralement être inventée de toutes pièces. Même les locaux, installés dans plusieurs maisons contigües de la rue de la Culture, ne sont pas bien adaptés à la tâche qui leur est assignée. Le développement n'en est pas moins rapide et, sous la conduite rigoureuse de Cavell, l'établissement attire dès avant la querre des dizaines d'étudiantes au profil très international. Edith Cavell n'a donc rien d'une révolutionnaire ou d'une militante féministe, mais elle tire parti de son célibat pour déployer un engagement citoyen intense, à une époque où la vie de la plupart de ses contemporaines est cantonnée à la sphère privée ou à des tâches professionnelles subalternes.

L'invasion de la Belgique par l'Allemagne, le 4 août 1914, est un tournant. Restée dans son pays d'accueil, Cavell reçoit la responsabilité de l'école du docteur Depage, qui rejoint la tête des services hospitaliers de l'armée belge. Au cours des semaines suivantes, la gigantesque offensive des





armées allemandes bouscule les Alliés. Dès le 20 août, les Allemands entrent à Bruxelles. Cavell est désormais coupée du docteur Depage, qui se replie avec l'armée belge. Durant les premiers mois de l'occupation, Cavell continue à prodiguer son enseignement et surveille les travaux de construction, entamés peu avant la guerre, d'un nouveau bâtiment doté d'installations médicales modernes et spécifiquement dédié à l'école. Plusieurs de ses élèves sont également envoyées prodiguer leurs soins aux blessés des deux camps, traités au Palais royal.

L'IMPLICATION DANS LE RÉSEAU

Début novembre 1914, trois hommes se rendent dans les locaux de la rue de la Culture, et se présentent à Cavell. Ils lui sont envoyés par Marie Depage, l'épouse du docteur, qui travaille en étroite collaboration avec Cavell. Le premier de ces hommes est un ingénieur, Herman Capiau, qui arrive du Borinage, la région minière qui entoure Mons. Les deux autres sont des militaires britanniques en habits civils. Tous deux ont été dépassés par l'avance allemande à la suite de la bataille de Mons du 23 août 1914. Cela fait des semaines qu'ils sont cachés et nourris par de modestes habitants du Borinage. L'impossibilité pour eux de regagner leur unité à travers un front devenu étanche, ainsi que le coût et le danger qui pèsent sur les épaules de leurs hôtes, les incitent à tenter de quitter le pays occupé par le nord, en traversant la frontière séparant la Belgique des Pays-Bas demeurés neutres. Ils pourront de là regagner l'Angleterre. Capiau convainc Cavell d'héberger ses compatriotes le temps qu'ils trouvent le moyen de quitter le pays. Les deux Britanniques ne sont, à vrai dire, que les premiers d'une série. Ils sont en effet des centaines à se cacher en forêt ou chez l'habitant. Capiau constitue un petit réseau à Mons et dans le Borinage pour prendre en charge ces soldats et les diriger vers Bruxelles, où ils sont logés chez Cavell ou chez des particuliers, en attendant que des passeurs les aident à franchir la frontière hollandaise. Au cours des mois suivants, le réseau s'étend au-delà de la frontière française en se rattachant à un groupe actif dans la forêt de Mormal, animé par l'institutrice Louise Thuliez, le prince Réginald de Croÿ et sa sœur Marie. En aval, un architecte bruxellois, Philippe Baucq, prend en charge à partir du printemps la question cruciale du franchissement de la frontière hollandaise. Cavell n'est donc qu'un rouage d'une filière d'évasion à laquelle environ 180 personnes ont participé, mais un rouage important puisqu'elle en constitue une des principales animatrices avec Thuliez, Capiau et le prince de Croy. L'organisation convoie des militaires britanniques et français coupés de leur unité, ainsi que des jeunes occupés belges et français désireux de rejoindre l'armée. En

revanche, il ne s'agit pas d'un réseau d'espionnage, même s'il est certain que Capiau a confié des renseignements militaires à certains de ses candidats à l'exfiltration. Contrairement à une légende tenace, rien ne prouve que Cavell ait, d'une quelconque manière, participé à la collecte ou à la transmission de renseignements.

ARRESTATION ET MISE À MORT

Le 31 juillet 1915, Thuliez et Baucq sont arrêtés au domicile de ce dernier à Schaerbeek (Bruxelles) par la police secrète allemande. Les documents saisis et les aveux obtenus lors des interrogatoires permettent en quelques semaines de démanteler le réseau. Cavell est arrêtée dès le 5 août. Il est important de dissiper cet autre mythe qui voudrait que, d'une nature fondamentalement honnête, Cavell ait été ontologiquement incapable de cacher la vérité aux enquêteurs. Il apparaît ainsi que des 31 membres du réseau avec qui Cavell a été en contact, seuls 11 ont été arrêtés. Sans doute Cavell a-t-elle concédé des aveux partiels, mais elle a dissimulé davantage de liens qu'elle n'en a reconnus. Il n'empêche, l'enquête permet aux policiers de mettre la main sur les principaux membres du réseau et des dizaines de leurs collaborateurs. Le prince de Croÿ est le seul « gros poisson » à échapper aux arrestations, si bien que, le 7 octobre 1915, Cavell, Capiau, Thuliez, Marie de Croÿ et 31 autres personnes comparaissent devant le tribunal militaire que les occupants installent dans l'hémicycle du Sénat de Belgique, réquisitionné pour l'occasion. Les juges ont la main lourde et prononcent cinq condamnations à mort et 22 peines de prison ou de travaux forcés, souvent de longue durée. Seules huit personnes sont acquittées. Des recours en grâce sont aussitôt introduits, particulièrement par les légations d'Espagne et des États-Unis. Trois condamnés à mort en bénéficieront, mais le sort de Cavell et de Baucq est déjà fixé. Tous deux sont passés par les armes à l'aube du 12 octobre. Les autres condamnés sont déportés pour purger leur peine dans les établissements carcéraux allemands de Rheinbach et de Siegburg, séjour qui sera fatal à trois d'entre eux.

Cavell est morte, mais sa légende est née, celle d'une infirmière anglaise « lâchement assassinée » par les Allemands, légende colportée et amplifiée par la presse britannique puis internationale. Les engagements volontaires dans l'armée britannique connaissent une hausse spectaculaire dans les semaines qui suivent et, bientôt, des rues, des établissements hospitaliers et même des formations géologiques porteront son nom, à Bruxelles et à Londres, mais aussi à Paris, au Canada et jusque sur Vénus.

Des héroïnes de l'arrière-front

Un engagement passé sous silence

Gilles FERRAGU, Service historique de la Défense

L'EFFORT DE GUERRE FÉMININ DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

En France, comme dans les autres pays belligérants, les femmes jouent un rôle important durant la Seconde Guerre mondiale. Si cette mobilisation s'inscrit, sous l'autorité du régime de Vichy, dans le cadre de la « révolution nationale » et d'une vision très genrée de la place des femmes dans la société, elle conduit aussi à une évolution de leur image et à une première émancipation politique en 1944.

Séverine, journaliste socialiste, écrivait en 1919: « Les femmes n'ont été que les domestiques de la guerre », une formule qui témoigne d'une déception. En effet, au lendemain de la Grande Guerre, les femmes françaises n'ont pu obtenir une reconnaissance politique (le droit de vote) à la hauteur de leur implication indéniable dans l'effort de guerre. C'est avec cet horizon d'attente, teinté d'amertume, qu'il faut envisager l'engagement des femmes durant la Seconde Guerre mondiale. Dans une guerre totale, où la société est prise à partie, à la fois comme ressource et comme cible, la question de la mobilisation féminine au service de l'effort de querre est par nature complexe. D'une part, parce qu'elle confronte des réalités socio-économiques et des discours politiques. D'autre part, parce qu'elle pose la question des moyens de cette politique, de ses finalités et de ses conséquences sociales, concernant la place des femmes dans la société et donc la répartition sexuelle des rôles, avec en perspective une forme d'émancipation. Plus largement, c'est l'image de la femme qui change et évolue.

SUBVENIR AUX BESOINS DES SIENS

Un premier constat s'impose: contrairement à l'impréparation qui régnait en 1914, le gouvernement français a, très tôt, et en concertation avec les organisations professionnelles, orchestré la mobilisation des femmes. La loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre permet aux entreprises indispensables pour la défense nationale de réquisitionner sur place le personnel féminin et établit le service civil des femmes par engagement volontaire. S'y ajoute le décret du 29 février 1940 qui dresse la liste des travaux pour lesquels l'embauche de

la main d'œuvre féminine est déclarée obligatoire, avec une sélection médicale et psychotechnique, qui débouche sur une orientation professionnelle et une formation. Une mobilisation organisée et émancipatrice donc?

Le cadre législatif se heurte cependant à la réalité de la querre. Être une femme dans la Seconde Guerre mondiale, c'est d'abord subir des conditions de vie rudes, des privations, le deuil et les bombardements. En effet, la guerre s'est accompagnée d'un manque de nourriture, de chauffage, de vêtements; une pénurie générale, qui impose une politique de rationnement, et l'émergence d'un marché noir. Ces difficultés sont certes celles de la plupart des civils, mais c'est aux femmes qu'incombe en priorité, et souvent seules, d'assurer le quotidien. Les Françaises font donc face à l'adversité, en dépit de l'armistice et compte tenu du nombre considérable de prisonniers (sur 1,5 million de prisonniers, 700 000 sont mariés). L'absence du mari, du père, signifie nécessairement un accroissement des tâches dans un quotidien devenu âpre. La recherche de nourriture et de combustible devient une occupation consommatrice de temps et d'énergie, affaire de femmes essentiellement. En outre, l'augmentation des prix va de pair avec la baisse des revenus familiaux: la pension versée est souvent loin de compenser le salaire manquant. Au point que l'État finit par débloquer, en février 1942, un crédit exceptionnel de 1 milliard pour les familles de prisonniers.

L'EXALTATION DE LA « BONNE FÉMINITÉ »

Être une femme, c'est aussi se heurter à une idéologie officielle hostile. Car les discours sur la femme et sa place



dans la société pèsent également sur cette mobilisation: la femme des années 30, « garçonne émancipée » est le contre-modèle de ce que doit être la femme dans le régime du maréchal Pétain, et la « révolution nationale » passe par le retour à la « bonne féminité », la figure de la femme mère, douce, soumise et dévouée à sa famille. Le régime de Vichy réorganise l'enseignement féminin autour des arts ménagers, multiplie les institutions en charge d'une politique familiale (du secrétariat d'État à la famille et à la jeunesse de 1940, au conseil supérieur de la Famille, en juin 1943). Officialisée en 1941, la fête des mères incarne cet idéal, étayé par une politique nataliste vigoureuse.

LE RECOURS AUX FEMMES, UN IMPÉRATIF

Dans ce contexte, la mobilisation féminine ne va pas de soi. Ainsi le régime de Vichy, par la loi du 11 octobre 1940, renvoie au foyer les femmes mariées travaillant dans la fonction publique, met à la retraite les plus de 50 ans et interdit l'embauche des épouses (sauf les mères de plus de 3 enfants et celles dont le mari est absent). Hors de la fonction publique, la loi du 8 octobre 1940 va dans le même sens. En 1940, les femmes représentent 26 % des chômeurs. Toutefois, l'État français est rapidement contraint de composer avec la réalité: dès 1941, le recours à la main

d'œuvre féminine s'impose et les lois dites d'« utilisation et orientation de la main d'œuvre » (3 lois, du 4 septembre 1942, 26 août 1943 et 1^{er} février 1944) touchent progressivement toutes les femmes de 18 à 45 ans, excepté les mères. De même, le Royaume-Uni institue en avril 1941 la conscription féminine pour les célibataires: les femmes ont le choix entre défense civile, auxiliariat aux armées et emploi civil... une mesure copiée par l'Allemagne en janvier 1943.

Il s'agit toutefois surtout de maintenir les Françaises sur le sol national, et de s'opposer discrètement à l'occupant, qui, avec la politique de relève en 1942 (un prisonnier contre trois travailleurs volontaires), vise également les Françaises. En 1943, les associations chrétiennes engagent le maréchal Pétain à refuser l'extension du service du travail obligatoire (STO) aux femmes... mais la contrainte allemande est la plus forte et le nombre de Françaises travaillant en Allemagne passe de 14500 (1941) à 43000 (1944), une population qui se compose largement de manœuvres, d'employées de commerce et de femmes de ménage. Il est vrai que le STO, qui aspire 1,5 million de travailleurs français en Allemagne, libère des emplois attribués à des femmes.

La mobilisation féminine est une question politique autant qu'économique, et l'émancipation finale de 1944 fut aussi à ce prix.



Des héroines de l'arrière-front

Un engagement passé sous silence

Christine BARD,

Professeure d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers, Institut universitaire de France, spécialiste de l'histoire des femmes et du genre

AU LENDEMAIN DES GUERRES, RETOURS À L'ORDRE DU GENRE

Les conditions particulières des guerres amènent souvent les femmes à sortir des activités traditionnelles dans lesquelles elles sont habituellement confinées, ce qu'exprime leur engagement en tant que combattantes. Néanmoins, la fin des conflits s'accompagne généralement d'une remise en cause de cette émancipation relative et d'un retour à l'équilibre genré antérieur.



La guerre a émancipé les femmes. Ce cliché bien présent dans les apprentissages scolaires de l'histoire de France est aujourd'hui déconstruit par de nombreux travaux de recherche. Au passage, on peut réfléchir à ce qu'il escamote: les efforts des femmes elles-mêmes, en temps de paix comme en temps de guerre, pour se libérer de la domination



masculine et le processus heurté, souvent ambivalent, qui conduit à davantage de droits, d'égalité et de liberté. Ce masquage a des relents antiféministes conscients ou inconscients.

Non, la guerre n'a pas émancipé les femmes. Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'a pas fait bouger l'ordre du genre. On en jugera ici à partir de l'impact des deux guerres mondiales en France.

OBTENIR LA CITOYENNETÉ POLITIQUE

En 1919, la Chambre des députés reconnaît aux Françaises l'entièreté des droits civiques. Les trois-quarts des députés de la Chambre « bleu horizon » (dominée par une coalition des droites) veulent récompenser l'« admirable » attitude des femmes pendant la guerre. La France prendrait ainsi le même chemin que de nombreux pays qui ont fait de l'accès des femmes à la citoyenneté une récompense pour leur patriotisme. Mais le Sénat (à majorité radicale) s'y oppose en 1922 puis, à plusieurs reprises, jusqu'à la chute du régime. C'est le contexte exceptionnel de la refondation de la République en 1944 qui permet de surmonter les oppositions, avec une majorité suffisante, à l'Assemblée consultative d'Alger. L'argument de l'engagement féminin dans la Résistance plaide en faveur de la réforme. Ces deux exemples des votes de 1919 et de 1944 accréditent la thèse d'une guerre qui aurait des vertus émancipatrices pour les femmes. C'est en réalité bien plus complexe.

La question de la citoyenneté des femmes divise et ces deux votes ne traduisent aucun consensus. Il faut par exemple, en mars 1944, un

amendement du communiste Fernand Grenier pour que la Commission de réforme de l'État intègre dans la discussion le vote des femmes. Seule l'éligibilité était envisagée.

La citoyenneté des femmes alimente une controverse qui n'est qu'en partie impactée par les guerres. Sans rapport avec ces dernières, le parti radical, vigie de la laïcité, craignant



Scène représentant des femmes françaises en temps de guerre, lithographie couleur, Georges Capon, 1918. © PVDE / Bridgeman Images

un vote féminin clérical, empêche entre les deux guerres le succès de la réforme. Mais il est intéressant de chercher dans la controverse les éléments en relation avec la guerre. L'association entre droits politiques et devoirs militaires est par exemple réactivée. C'est à travers ce prisme que des propositions sont faites pour donner le droit de vote restreint aux veuves de guerre, ou, de manière plus ample, à une femme de la famille (épouse, fille, mère ou sœur) des

- Des héroïnes de l'arrière-front
- Un engagement passé sous silence





soldats morts pour la France. Les femmes ne sont pas, dans la logique qui anime la proposition de « suffrage des morts », des individus, elles n'existent politiquement qu'à travers leur statut familial. Ce qui est cohérent avec une des conceptions du suffrage, le suffrage familial, qui séduit la sphère catholique. Autoriser les Françaises à accomplir elles-mêmes un quelconque devoir militaire n'est pas à l'ordre du jour. La proposition de la féministe radicale Madeleine Pelletier allant en ce sens, au nom de l'égalité des sexes, horrifie les féministes, ainsi que les milieux révolutionnaires dans lesquels elle évolue.

LA CRAINTE D'UN SEX RATIO DÉFAVORABLE

Autre motif d'inquiétude des antisuffragistes, le déséquilibre du sex ratio provoqué par l'hécatombe masculine. Les électrices domineraient numériquement les électeurs, et ne manqueraient pas d'élire en majorité des femmes. La solution serait-elle de fixer un seuil d'âge plus élevé pour la majorité civique des femmes? En Grande-Bretagne, seules les femmes de plus de trente ans accèdent aux droits politiques en mars 1918. L'égalité avec les électeurs n'est réalisée que dix ans plus tard. Il est troublant de constater que les premiers États ayant réalisé le suffrage vraiment universel sont aussi ceux où les femmes sont moins nombreuses que les hommes. Le sex ratio est un argument de poids, surtout quand les chiffres qui circulent prennent des envols fantaisistes.

Il s'invite à Alger en mars 1944 où le « saut dans l'inconnu » que représenterait le droit de vote aux femmes inquiète. Les citoyennes seraient d'emblée majoritaires, et ceci avant même le retour des prisonniers. Redoutées pour leur poids dans le corps électoral et dans les assemblées élues, les femmes le sont aussi dans le monde du travail, chasse gardée des hommes dans leur rôle de pourvoyeurs des ressources. Là aussi « l'invasion féminine » alimente les craintes.

UN STATUT INCERTAIN

Que reste-t-il de l'exceptionnelle participation des femmes à l'effort de guerre entre 1914 et 1918? Elle n'aura été qu'une parenthèse presque enchantée, si l'on en croit le témoignage rétrospectif de la doctoresse Madeleine Pelletier, militante d'un féminisme « intégral », dans son autobiographie manuscrite rédigée en 1933:

« La guerre va devenir le paradis des femmes du peuple. Jamais elles n'auront été aussi heureuses, tout au moins au point de vue matériel. Jamais elles n'ont gagné autant d'argent. Elles sont métallurgistes, chimistes, etc., elles gagnent quarante francs par jour et la vie n'a pas encore augmenté. Aussi que de bas de soie, que de fourrures de lapin, que d'eau de Cologne. Les bourgeoises d'un air pincé leur reprochent ces prodigalités. Elles devraient faire des économies. Comme si on pouvait faire des économies quand on ne sait pas de quoi sera fait demain. Des femmes conduisent les tramways comme Wattwomen. J'assiste aux récriminations jalouses des vieux aiguilleurs.

Mais voilà la paix, les hommes rentrent et les femmes se serrent dans leurs cuisines, se contentant de maugréer. L'affranchissement féminin n'est pas pour demain, hélas. »

La démobilisation des munitionnettes après le 11 novembre 1918 est brutale. Elle montre que la main-d'œuvre féminine est en partie une « armée de réserve », mais en partie seulement. À la campagne, à l'usine, dans les bureaux, les Françaises sont déjà très nombreuses avant la guerre – comparativement à d'autres pays d'Europe – et le restent, entre les deux guerres, où elles comptent pour environ un tiers de la population active. En matière d'emploi, nécessité fait loi. Et puis la main-d'œuvre féminine a l'avantage d'être bon marché, elle est aussi réputée docile. La guerre n'a pas modifié en profondeur les structures de l'emploi et les mentalités.

La réalité massive du travail féminin coexiste avec l'idéalisation de la femme au foyer, qui culmine entre les années 1920 et les années 1950. Ce trope du foyer, thème essentiel des entreprises de reconquête catholique engagées contre la déchristianisation, n'est pas sans lien avec l'expérience traumatisante de la guerre. Essentiel à l'ordre social, il différencie à l'extrême les rôles féminin et masculin dans la famille. La famille est réputée offrir sécurité et protection à ses membres. Les anciens combattants y sont très sensibles.

UN TOURNANT CONSERVATEUR

Le mouvement féministe lui-même est affecté par l'effet conservateur de la guerre. La campagne pour le suffrage des femmes est suspendue entre 1914 et 1918, seules les féministes les plus radicales poursuivent des activités militantes, étroitement surveillées. La guerre, par ailleurs, absorbe l'énergie des féministes pacifistes. Une partie du mouvement bascule, pendant et après la Grande Guerre, dans une campagne pour la paix qui diminue d'autant l'intensité des autres luttes féministes. Ce discours pacifiste n'est pas nécessairement subversif sur les rôles de genre: la maternité comme « force de vie » y est centrale; les femmes

Des héroines de l'arrière-front

Un engagement passé sous silence



se trouvent ainsi assignées à un rôle politique, le pacifisme, auquel leur « nature » les vouerait. En tout cas, le déploiement des mouvements pacifistes féminins et féministes est spectaculaire. On n'en mesure plus correctement la force aujourd'hui.

Quant aux féministes qui ont privilégié l'engagement patriotique, elles restent en général très sensibles à l'argument de l'intérêt de la nation et/ou de la République et acceptent des compromis. Leur ligne modérée n'est pas sans rapport avec l'expérience de l'Union sacrée. Certaines associations prennent un tournant nationaliste. L'historienne Françoise Thébaud diagnostique une « nationalisation des femmes », ce que confirme l'histoire des féminismes, à l'exception de leur branche internationaliste. On le voit, le processus de

réassignation des femmes aux rôles traditionnels ne repose pas seulement sur les discours dominants; il n'est pas loin de faire consensus, même parmi celles que l'on pourrait imaginer les plus critiques. L'après-Seconde Guerre mondiale le confirme. Le féminisme ne retrouve plus la place qu'il occupait avant 1939. Il a disparu du paysage politique pendant l'Occupation, et traverse ensuite un « creux de la vague » (Sylvie Chaperon). La recomposition politique est marquée par le succès des communistes et des démocrates-chrétiens: les mouvements de femmes, en miroir, sont dominés par ces deux sensibilités qui mettent en avant une « identité féminine » fondée sur les rôles de mère et ménagère. Le ravitaillement est alors un sujet central pour mobiliser les femmes.

POLITIQUES NATALISTES ET RÉALITÉS DÉMOGRAPHIQUES

L'adhésion de nombreuses féministes à l'ordre genré des après-guerres témoigne de la force des discours hégémoniques sur l'avenir de la « race française ». Depuis le dernier tiers du 19e siècle, la crainte de la « dénatalité » est devenue consubstantielle au patriotisme. C'est une doxa se présentant sous une forme scientifique (la démographie) qu'il est difficile de mettre en cause. Elle a été activée par la guerre. Entre 1911 et 1921, la population française a perdu 2,2 millions de personnes. Des associations combattant la « dépopulation » gagnent en influence. Des féministes modérées y participent. On pourrait citer ici de nombreux militants natalistes connus pour leurs opinions conservatrices, mais des féministes cheminent aussi avec eux. Pour Marquerite de Witt-Schlumberger, « les mères se doivent au pays comme les soldats à la frontière » (La Française, 11 mai 1917). Présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes, elle s'investit après la guerre dans les nouvelles structures étatiques destinées à stimuler la natalité. Parmi les mesures prises, la plus importante est la loi de 1920 qui réprime plus durement l'avortement et interdit la contraception, ainsi que les discours antinatalistes. Dans le contexte de l'après-guerre, cette loi ne rencontre que très peu d'oppositions, même dans les rangs féministes. Elle sera renforcée en 1923 et à l'approche de la Deuxième Guerre mondiale, en 1939, par de nouvelles mesures au sein du Code de la famille. Cette « politique démographique » (l'expression date de 1921) repose sur un solide consensus républicain. Si l'on ajoute à l'empêchement du droit des femmes à maîtriser leur fécondité grâce à la contraception et à l'avortement les incitations symboliques et financières, on voit que l'après-querre met en œuvre une pression sans précédent pour « faire naître ».





Pendant longtemps, ces politiques sont sans effets. La population française n'augmente pas. Mais elle ne décline pas non plus, contrairement à ce qu'avancent les repopulateurs: elle stagne, autour de 40 millions d'habitants. La part qu'y prennent les étrangers fait polémique. Puis, au beau milieu de l'Occupation, la natalité reprend la viqueur tant attendue. Le lien entre le baby-boom et la guerre est complexe à déterminer. La motivation patriotique est assez improbable, quoiqu'en disent les militants natalistes, en tout cas marginale. En revanche, les allocations familiales, l'allocation du salaire unique, l'interdiction de l'avortement, puni par la peine de mort pour les « faiseuses d'anges », peuvent apporter des explications. L'après Seconde Guerre mondiale, porté par l'optimisme démographique, se présente donc sous un jour très différent de l'après Première Guerre mondiale. L'apologie des familles nombreuses est intégrée dans les discours sur la reconstruction du pays, la distribution

des rôles de genre en sort renforcée. Une politique familiale ambitieuse est mise en place, tandis que le travail féminin fléchit légèrement.

LE MYTHE DE LA GARÇONNE...

Le retour à l'ordre passe aussi par la stigmatisation de contre-modèles dans le domaine des mœurs. Les « Années folles » semblent accréditer l'idée d'une émancipation féminine, en tout cas d'une modernité qui n'est pas sans lien avec la guerre et l'après-guerre. La mode androgyne révolutionne l'allure des femmes. L'hédonisme des années 1920 est à l'évidence une réaction à la guerre. Figure de l'indépendance féminine, la garçonne concentre les « perversions » qui titillent les fantasmes des contemporains. C'est une « fille » de la guerre qu'il faut faire rentrer dans le rang. D'ailleurs, le roman éponyme de Victor Margueritte (1922)

Des héroines de l'arrière-front

Un engagement passé sous silence

ne manque pas de placer sur le droit chemin son héroïne, mise en danger par sa « vie de garçon », voire de « garce ». Elle se marie avec un ancien combattant, blessé au chemin des Dames, Georges Blanchet, qui lui a sauvé la vie en la protégeant d'un amant jaloux. L'écrivain perdra sa légion d'honneur pour avoir écrit cet ouvrage jugé pornographique.

Condensant l'imaginaire de l'après-guerre obsédé par la perte des repères et la crainte d'un effondrement de la civilisation, la garçonne abolit la frontière des genres. Son autonomie de femme « virilisée », repoussant la double morale qui n'imposait qu'aux femmes des limitations à la liberté sexuelle n'est pas sans rappeler ce qui fut imaginé de la vie intime des fiancées et épouses de soldats pendant la guerre. On pense à un autre scandale de l'après-guerre (1923), *Le diable au corps*, qui dépeint sans juger la liaison adultère avec un homme trop jeune pour être mobilisé. L'indépendance prend aussi la forme des amours homosexuelles, plus visibles à Paris où se multiplient les lieux de rencontre.

Les retrouvailles des couples séparés par la guerre ont beau être idéalisées, elles ne sont pas simples et le taux de divorce augmente, c'est un autre motif d'inquiétude. Et d'autant plus que les attentes à l'égard du mariage se transforment. Un déluge de publications accompagne cette mutation: des romans « fleur bleue » qui aident les lectrices à vivre « en rêve », mais aussi des romans de formation qui dessinent les normes du mariage. Berthe Bernage, avec sa série des *Brigitte*, en est la grande spécialiste. C'est un lieu commun des associations dédiées à la restauration d'une morale conjugale chrétienne que d'insister sur l'ordre mis à mal par la guerre, qui n'est toutefois qu'une des sources du « problème ».

Ces discours qui varient sur le nuancier de l'antiféminisme sont amplifiés par la crise des années 1930, puis pendant l'Occupation. La « Révolution nationale » valorise un « éternel féminin » à l'opposé de la garçonne subversive et infertile. Elle légifère également pour restaurer la famille patriarcale jugée fragilisée par le divorce et la liberté croissante des femmes. Divorcer devient très compliqué. Quant à l'homosexualité, elle est réprimée par une loi de 1942 visant les actes « contre-nature ». Le démantèlement de l'ordre moral post-vichyste prendra plusieurs décennies.

...ET LA HONTE DE LA FEMME TONDUE

La sortie de la Seconde Guerre mondiale est marquée par la punition spécifique infligée aux femmes soupçonnées de s'être compromises avec l'ennemi. Elles sont des boucs émissaires accessibles, partout, dans les grandes villes comme dans les villages. Aucun ordre n'a été donné. Les exécutants sont des résistants, authentiques ou non. Le public est présent au spectacle, évocateur de la chasse aux sorcières. La chevelure, attribut majeur de la séduction féminine, est visée. Les dénudations publiques infligent une autre forme d'humiliation. Rares sont celles et ceux qui s'en offusquent. Les tontes indiquent bien que le corps des citoyennes ne leur appartient pas, il appartient à la nation.

Cette épidémie de violence misogyne sert la restauration d'un ordre genré. Comme pour laver la honte de la défaite de 1940, les libérateurs mettent en scène un pouvoir viril dans une France qui fut soumise et passive, c'est-à-dire « féminisée » par l'Occupation. Aussi portons-nous, a posteriori, un nouveau regard sur l'événement du premier vote des femmes. En 1945, il s'agit plutôt d'un « non-événement ». Les électrices sont dépeintes avec condescendance et paternalisme. « Aucun grand problème ne peut être étranger aux femmes. Mais la femme doit rester femme », estime Germaine Peyroles, avocate féministe et démocrate-chrétienne (L'Époque, 9 avril 1946). L'égalité des sexes entre dans la Constitution de la Quatrième République. Beaucoup la jugent réalisée. Paru en 1949, Le Deuxième sexe commence avec cette curieuse assertion (contredite par l'ensemble de cet essai consacré à la condition féminine): la vieille querelle est terminée.

Les sorties de guerre marquent la longue histoire de l'émancipation des femmes. Elles jouent bien souvent comme un ralentisseur, voire comme une marche arrière, alimentant un contre-mouvement face à un féminisme qui doit s'adapter ou décliner. En amont, les avant-guerres préparent le terrain. Les forces travaillant à l'éclatement de conflits et à l'échauffement des nationalismes défendent toujours une vision très différentialiste des genres. Juste avant 1914, les futuristes français et italiens affichaient à la fois leur haine du féminisme et leur désir de guerre « seule hygiène du monde »... Avant, pendant et après les conflits, le genre, en perpétuel mouvement, est un enjeu.

Pour autant, ce sont des cycles plus longs qui donnent un rythme aux mouvements d'émancipation des femmes: des vagues, à une échelle internationale, s'étalant sur plusieurs décennies. La première vague féministe, évoquée ici, aura été modelée, bien plus que les suivantes, par la guerre. Il faut le prendre en compte avant de juger décevant le bilan des « filles de Marianne » sous la Troisième République, et sans doute en tirer des conséquences sur le rôle des conflits dans le maintien de l'ordre du genre.





Une jeune française, accusée de collaboration avec les Allemands, est tondue en public. Montélimar (Drôme), 29 août 1944.

© US National Archives / Roger-Viollet.

Des héroïnes de l'arrière-front

Un engagement passé sous silence

Vladimir TROUPLIN,

Conservateur du musée de l'ordre de la Libération

L'ORDRE DE LA LIBÉRATION ET LES FEMMES

Seules six femmes font partie de l'ordre prestigieux de la Libération qui compte plus d'un millier de membres. Plusieurs facteurs permettent de comprendre pourquoi les femmes n'ont jamais obtenu une reconnaissance à la hauteur de leur courage et de leurs sacrifices durant la Seconde Guerre mondiale.

L'ordre de la Libération, fondé dès novembre 1940 par le général de Gaulle avec les premières institutions de la France libre est, par essence, un ordre combattant. Ses membres – les compagnons de la Libération – issus pour les trois-quarts des Forces françaises libres (FFL), sont à une écrasante majorité des soldats en uniforme. Devait-on pour cela en exclure les femmes? Le général de Gaulle, en décernant, en mai 1941 parmi les premiers, la croix de la Libération à Marie Hackin, Française libre disparue en service commandé, répondit négativement.

Pour autant, parmi les 1038 personnes titulaires de la croix de la Libération, on ne compte que six femmes: Berty Albrecht, Laure Diebold, Marie Hackin, Marcelle Henry, Simone Michel-Lévy et Émilienne Moreau-Évrard. Ce taux extrêmement faible (0,6 %) ne manque pas d'étonner aujourd'hui. Pourquoi si peu de femmes au sein de l'ordre de la Libération? La question n'appelle certes pas une réponse unique. Elle conduit à interroger, d'une part, la place faite aux femmes dans l'économie morale de la reconnaissance touchant les résistants au lendemain de la guerre et, d'autre part, les particularités de l'ordre de la Libération.

OUBLIÉES DE L'HISTOIRE

Le résistant Claude Bourdet, ancien dirigeant du mouvement Combat et lui-même compagnon de la Libération, avance dans ses mémoires une explication de la sous-représentation des femmes dans l'ordre de la Libération: « On a l'impression que, en général, n'ayant pas de femmes dans les bureaux de Londres ou aux FFL, de Gaulle et les hommes de ses bureaux ont purement et simplement oublié cette moitié de l'humanité et de la Résistance ». Cette proposition doit être à la fois nuancée et

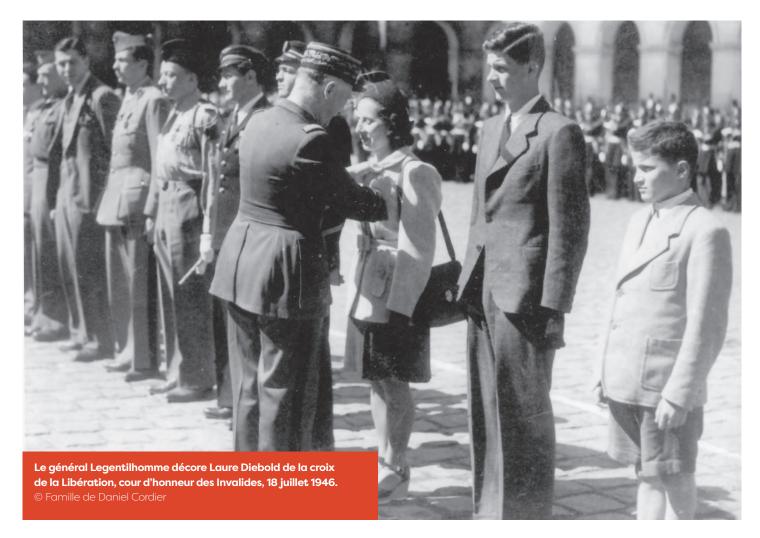
élargie. En effet, pour devenir compagnon de la Libération, il faut avoir été proposé, puis obtenir l'avis favorable du conseil de l'ordre de la Libération et, in fine, la signature du général de Gaulle. Or, au-delà des « services de Londres », les chefs de mouvements et de réseaux, les préfets ou les ministres du Gouvernement provisoire, chargés d'établir des demandes de titres de reconnaissance, n'ont pas non plus manifesté la volonté de proposer des résistantes pour la croix de la Libération. À cet égard, les archives de l'ordre de la Libération nous apprennent que, en tout et pour tout, neuf propositions concernant des femmes sont parvenues jusqu'au conseil de l'Ordre entre 1940 et la forclusion de janvier 1946.

Autrement dit, les femmes ne sont admises qu'exceptionnellement, car elles ne sont proposées qu'exceptionnellement par les hommes. Notons d'ailleurs que quatre des six femmes compagnon de la Libération ont été distinguées à titre posthume; soit les deux tiers d'entre elles contre un quart pour les hommes. Ce qui révèle des critères plus sévères encore pour les femmes que pour les hommes et nous rappelle plus largement qu'en sortie de guerre, la répression subie par les résistantes joue un rôle prépondérant dans la reconnaissance de leur engagement.

DES RÉSISTANTES INVISIBILISÉES

Il est vrai aussi que la résistance féminine est en général moins spectaculaire et plus discrète que celle des hommes et que les résistantes, comme l'a écrit Dominique Veillon, « se sont essentiellement livrées à des activités qui n'ont pas toujours laissé de trace, parce qu'elles s'inscrivaient dans le prolongement de leurs attributions habituelles ». Cette relative « invisibilité » de l'activité féminine dans la





résistance, associée au fait que les résistantes n'ont rien revendiqué pour elles-mêmes, a contribué à leur faible reconnaissance.

RECONNAISSANCE ASYMÉTRIQUE

La forclusion précoce de l'ordre de la Libération dès janvier 1946 avec le départ du pouvoir de Charles de Gaulle a figé définitivement le déséquilibre femmes/hommes au sein de l'Ordre. Si les nominations s'étaient poursuivies (comme pour la médaille de la Résistance ou la croix de combattant volontaire de la Résistance), cet équilibre aurait-il évolué en faveur des femmes?

Cantonnées dans une large mesure à la sphère privée, les résistantes, en investissant la sphère publique, ont « assumé leur devoir de citoyennes sans en avoir les droits » puisque, jusqu'à l'ordonnance du 21 avril 1944 sur l'organisation des pouvoirs publics en France après la Libération, les femmes sont encore mineures civiques. Mais leur accès à

la citoyenneté ne change pas pour autant radicalement le regard que la société française porte sur elles. En ce qui concerne les autres distinctions consacrées à la Résistance, la proportion des femmes est, là encore mais dans une moindre mesure, largement inférieure à leur nombre estimé dans la Résistance. Elles représentent en effet 8,7 % des presque 65 000 médaillés de la Résistance française et, pour le département du Nord, qui se trouve dans la moyenne haute, 12 % des titulaires de la carte de Combattant volontaire de la Résistance.

Si, à présent, la très faible proportion de femmes dans l'ordre des Compagnons de la Libération surprend légitimement, ce point ne faisait pas question dans l'immédiat après-guerre. Mais le chemin est encore long pour approcher la parité sur le plan de la reconnaissance, si l'on considère le nombre de femmes aujourd'hui titulaires d'un grade dans le premier ordre national français: la Légion d'honneur, ordre civil autant que militaire, ne compte dans ses rangs actuellement, sur 93 000 membres, que 10 % de femmes.

Des héroines de l'arrière-front

Un engagement passé sous silence

Véronique Garrigues, Agrégée et docteure en histoire moderne

UNE HISTORIOGRAPHIE TARDIVE

Souvent cantonnées à des rôles secondaires dans les ouvrages historiques, les femmes sont encore moins présentes lorsqu'on aborde ce domaine masculin par excellence qu'est la guerre. Or ces dernières sont loin d'être étrangères à la chose militaire. Pour rendre leur visibilité et leur juste place aux femmes en armes dans les récits historiques, il convient ainsi de porter un regard neuf sur les sources.

Les combattantes légendaires ou les héroïnes nationales tiennent une place particulière dans la mémoire collective. Depuis le récit d'Hérodote sur les Amazones de Scythie, mythes et réalités se mêlent quand la fonction militaire des femmes est abordée. Cet héroïsme féminin n'a cessé d'être interrogé au fil des siècles, brouillé d'une part par les exploits fictifs des figures bibliques ou des guerrières des romans de chevalerie, et écrasé ensuite par la geste johannique. Depuis quelques décennies, le long silence de l'historiographie sur la participation des femmes à la guerre tend à s'estomper grâce, notamment, aux nouvelles approches en archéologie et à une prise en compte de sources qui ne sont pas exclusivement le produit d'une écriture masculine. Les nouveaux questionnements des sources historiques montrent ainsi la permanence d'une forte implication des femmes dans les conflits armés, celles-ci apparaissant comme actrices à part entière des combats, que ce soit lors des croisades ou des querres de religion, lors des guerres de libération ou des querres contre-révolutionnaires, derrière des remparts ou sur un champ de bataille.

DES VICTIMES COLLATÉRALES DE L'HISTOIRE MILITAIRE

Pour s'affranchir des représentations tributaires d'un imaginaire masculin, et dépasser les clichés excluant les femmes des zones de guerre ou les assignant à des tâches dites féminines, il faut suivre l'évolution de la question du rapport des femmes aux faits d'armes en croisant histoire militaire, histoire sociale, et histoire du genre. Les femmes ont été trop longtemps les victimes collatérales de l'histoire militaire.

Délaissant au cours des années 1970 l'histoire bataille, les contemporanéistes orientent leurs recherches pour

comprendre les bouleversements qui traversent les sociétés en guerre. Jusqu'à la fin du XX^e siècle, les recherches sur les femmes en guerre sont surtout l'apanage des anglophones. Les débats historiographiques portent alors sur la possible émancipation des femmes grâce aux conflits et sur la mesure de leur engagement, que ce soit aux côtés des hommes, comme infirmière ou marraine de guerre, ou par leur remplacement dans les champs et à l'usine, plus rarement comme résistante ou partisane. Toute une génération d'historiens et d'historiennes a ainsi questionné la répartition des rôles sexués, mais assez peu leur transgression. Un colloque organisé par Marion Trévisi et Philippe Nivet, publié en 2010, Les femmes et la guerre de l'Antiquité à 1918, montre toutefois que les femmes sont sur tous les fronts, que ce soit sous le feu de l'ennemi ou en marge des combats comme suiveuses ou négociatrices, et qu'elles subissent aussi les conséquences des guerres.

LES FEMMES EN TANT QU'OBJETS D'HISTOIRE

Depuis le début du XXI° siècle, cette exclusion des femmes a été interrogée au prisme des pratiques transgressives et de la question du droit, se déclinant autour des frontières entre masculin et féminin, entre obéissance et résistance, entre refus de la guerre et participation à un génocide. Les études de genre ont mis en évidence la fluidité des pratiques féminines, qui troublent des rôles socialement assignés. En considérant les « lois genrées de la guerre » (Clio, 2014), les dualités longtemps utilisées par l'historiographie (militaire / civil; front / arrière) sont dépassées et se complexifient. Pour saisir l'amplitude de l'agentivité des femmes face au phénomène guerrier, ou en contexte d'absence masculine, les historiens analysent le bouleversement des identités par la guerre, et le rôle de celle-ci dans la construction



des masculinités ou la mise à l'épreuve de la virilité. Les premières études ont pu montrer comment la mise en place du service militaire participe, dans l'Europe des Étatsnations, au processus de construction de la masculinité et les recherches se prolongent actuellement autour de la codification d'une norme hétérosexuelle érigée, depuis le XVIe siècle, par des codes militaires. À la suite de travaux plus anciens sur l'intime et les pratiques amoureuses en temps de guerre, les violences sexuées et sexuelles, qu'elles soient subies, comme les tontes ou les viols de guerre, ou exercées, comme celles perpétrées par des gardiennes de camps de

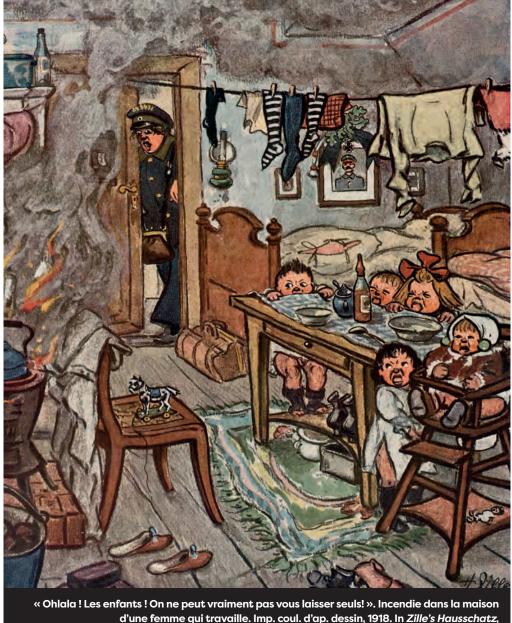
la mort, des collaboratrices, ou des femmes terroristes dans un contexte de luttes révolutionnaires, sont devenues des objets d'histoire à part entière, prenant en compte des temporalités et des espaces variés.

RÉINTERROGER LES **SOURCES HISTORIQUES**

Les historiens et les historiennes s'affranchissent actuellement des discours construits historiquement par un récit masculin, observant l'écart grandissant entre les

représentations longtemps dominantes et les multiples et complexes réalités de l'engagement militaire féminin. S'éloignant de l'habituelle poignée de figures héroïques, individualisées et nourrissant l'inconscient collectif, leurs derniers travaux s'intéressent davantage aux anonymes, et permettent, jusqu'aux conflits les plus contemporains, de penser la guerre comme une interface où se construisent des identités sexuées et où s'articulent le féminin et le masculin. Les sorties de guerre sont, de la même façon, scrutées pour observer les recompositions entre féminités et masculinités, alors que les récentes publications sur les femmes en guerre n'interrogent plus tant la chronologie des batailles que le « genre de l'événement » (L. Capdevila, 2006).

Les approches sur un temps long permettent de mettre en lumière les fluctuations des normes genrées et le caractère subversif des modalités d'implication des femmes dans un univers majoritairement masculin, oscillant toujours entre le remarquable et l'habituel. L'étendue de ce nuancier méthodologique est aussi un moyen d'appréhender la dissymétrie de l'écriture de cette histoire.



d'une femme qui travaille. Imp. coul. d'ap. dessin, 1918. In Zille's Hausschatz, édité par Hans Ostwald, Berlin (Paul Franke Verlag). © akg-images





LA PLACE ACTUELLE DES FEMMES DANS LES ARMÉES

Une visibilité croissante

Un choix sociétal

Une évolution internationale partagée

De plus en plus nombreuses sous l'uniforme, les femmes ont, en France, désormais accès à tous les emplois militaires, y compris ceux de sous-mariniers depuis 2014. Elles bénéficient du même statut militaire que les hommes et peuvent accéder aux plus hauts niveaux de commandement, ce qu'atteste la nomination, ces dernières années, de plusieurs d'entre elles au grade de général.

Cette évolution positive se rencontre dans de nombreux autres pays et traduit plus généralement une évolution normative considérable en faveur de la diversité et de l'inclusion dans les sociétés contemporaines. Aujourd'hui, et même si de nombreux progrès restent à accomplir, l'armée française est devenue, avec 16,5 % de femmes dans ses rangs, l'une des armées les plus féminisées au monde.

LA PLACE ACTUELLE DES FEMMES DANS LES ARMÉES

- Une visibilité croissante
- Un choix sociétal
- Une évolution internationalement partagée

Commissaire générale de 2° classe Catherine Bourdès, Haute fonctionnaire à l'égalité des droits

DES FEMMES DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES DANS LES ARMÉES FRANÇAISES

L'intégration des femmes dans les forces armées françaises est le fruit d'un long processus. Véritablement initié dès la Seconde Guerre mondiale, il connaît une accélération avec la fin de la conscription et la professionnalisation des armées au sortir des années 1990. Si la féminisation des armées françaises présente encore des marges de progression certaines, elle fait l'objet d'une volonté institutionnelle affirmée, qui s'inscrit dans la durée et porte progressivement ses fruits.



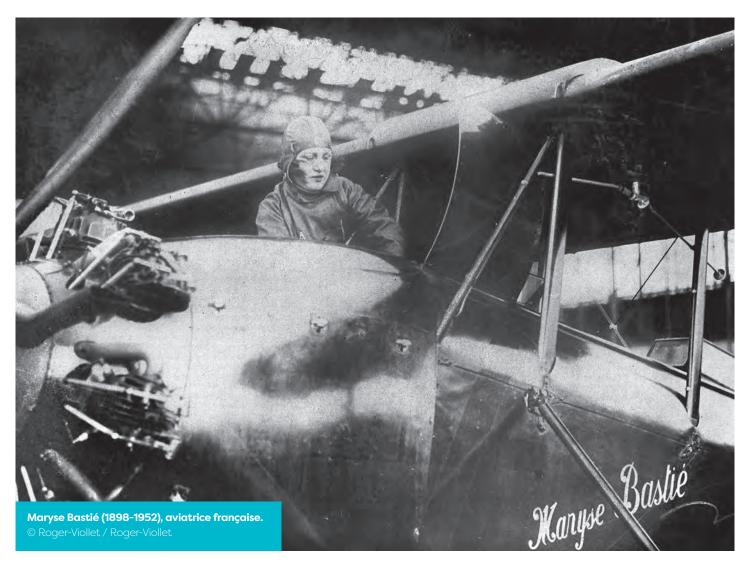
À l'heure où l'OTAN se dote d'une doctrine « Gender », en complément d'un cadre réglementaire déjà fourni, et où les formations « NATO-approved » du Nordic Center for Gender in Military Operations suédois font salle comble, la question de la place des femmes dans les armées françaises, fruit de leur histoire et de leur culture, mérite une étude spécifique. Si l'histoire de France compte un certain nombre de femmes fortes qui ont pris les armes pour défendre leur pays, de

Jeanne d'Arc à Lucie Aubrac, il faudra attendre le XX^e siècle pour voir actée leur intégration officielle au sein des forces armées, et près d'un siècle encore pour que soient progressivement levés tous les obstacles à une insertion complète, avec comme objectif une égalité professionnelle réelle. Les résultats de cette politique volontariste des autorités civiles et militaires placent la France dans le quatuor de tête des armées les plus féminisées du monde, mais restent toutefois en-deçà des attentes d'une société civile exigeante — à juste titre —, mais sans doute insuffisamment consciente de la singularité du métier des armes. Retour sur une approche française de la mixité dans les armées.

LA PROGRESSIVE CONQUÊTE DE L'ÉGALITÉ

La Première Guerre mondiale voit le premier engagement officiel de femmes françaises sur les théâtres d'opérations, celui du corps des infirmières temporaires, qui sera démantelé après l'Armistice. La véritable reconnaissance du rôle opérationnel des femmes intervient donc durant la Seconde Guerre mondiale, avec la création de nombreuses unités féminines, dont le corps féminin rattaché aux Forces françaises Libres, le corps des volontaires de l'armée de l'Air, les bataillons des conductrices ambulancières (les « Rochambelles ») et des transmetteuses (les « Merlinettes ») : elles participeront aux combats de la Libération dans des fonctions non combattantes. Pourtant, les Résistantes, les Françaises du SOE (Special Operation Executive / Direction des opérations spéciales britannique) parachutées derrière les lignes





ennemies, et ces pilotes d'élite (Maryse Bastié, Maryse Hilsz) qui obtiennent, par un décret trop tardif (juin 1940), l'autorisation de missions de liaison, transport et services sanitaires à défaut de missions de combat, ont démontré que les femmes avaient non seulement les capacités physiques et intellectuelles, mais aussi la volonté morale, de défendre leur nation et de prendre part aux combats.

Dès l'après-guerre, des Françaises étaient donc prêtes à rejoindre durablement des unités de combat, mais la société française, quant à elle, ne l'était pas: les discussions de 1944 sur le vote des femmes ont démontré les résistances encore vives à une évolution de leur statut. La décision du ministre de l'Air, Charles Tillon, de former un corps de pilotes militaires féminins, ne survit pas à son départ en 1946, malgré l'appui du général De Gaulle. Si des femmes ont donc pu faire carrière au sein des forces armées, ce sera dans des unités non-combattantes et avec un statut distinct de celui des hommes.

Il faudra attendre la loi Debré de juillet 1972 pour voir évoluer les choses. Si celle-ci leur accorde le même statut qu'aux

hommes, elle ne leur garantit pas pour autant l'accès à toutes les fonctions et à tous les grades. Pour autant, l'histoire est en marche, et la place des femmes dans les armées françaises évolue sans retour en arrière depuis un demi-siècle, avec l'ouverture progressive aux femmes des écoles d'officiers, entre 1987 et 1993, la suppression des quotas qui limitaient le recrutement des femmes dans les armées, en 1998, et la disparition progressive des interdictions d'accès à certaines fonctions (y compris les postes de combat), entièrement levées depuis 2021: la mixité des métiers est désormais pleinement réalisée, et les femmes servent aussi bien dans la Légion étrangère et dans l'aviation de chasse que dans les sous-marins.

LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

À côté de cette égalité de droits qui s'impose progressivement, le ministère des Armées s'est appliqué à obtenir une égalité de fait: il n'était pas envisageable que des coutumes, des mentalités, des modes de fonctionnement, des processus ou des textes inadaptés empêchent les femmes d'intégrer

LA PLACE ACTUELLE DES FEMMES DANS LES ARMÉES

- Une visibilité croissante
- Un choix sociétal
- Une évolution internationalement partagée

les armées et d'y mener une carrière correspondant à leurs compétences, leurs talents et leurs ambitions. Le ministère s'est donc fixé comme objectif parallèle d'assurer l'égalité professionnelle réelle, notion qu'il a d'ailleurs inscrite dans la loi de programmation militaire 2019-2025.



Cette égalité a été obtenue par des politiques concrètes en

- faveur de la mixité. Le ministère met donc en place:

 une gouvernance dédiée pour piloter cette féminisation:
 nomination d'un Haut fonctionnaire chargé de l'égalité des
 droits entre les femmes et les hommes en 2012, création
 d'un Observatoire de la parité entre les femmes et les
 hommes présidé par le ministre en 2013, et désignation
 d'un directeur de projet Mixité en 2018;
- des plans d'actions en faveur de l'égalité des chances: plan Mixité pour les personnels militaires en 2019, plan Égalité professionnelle des personnels civils en 2020, plans Famille en 2019 et 2023;
- des formations visant à transformer progressivement les esprits: plan Formation à l'Égalité entre les femmes et les hommes et à la Diversité en 2020, création du réseau des référents Mixité-Égalité en 2020;
- une cellule de signalement pour prévenir toute forme de harcèlement, violences sexuelles, sexistes et de discrimination: création de la cellule THEMIS en 2014.

Un tissu associatif actif complète les mesures mises en œuvre au niveau ministériel et renforce cette démarche. On peut citer l'association « Avec les femmes de la défense » (AF1D2), créée en juin 2016 avec les encouragements du ministre Jean-Yves Le Drian, et le réseau Combattantes@ Numerique né en septembre 2018.

Cette politique très volontariste en faveur de la féminisation des armées a permis au ministère de recueillir pleinement les fruits de cet engagement. Les chiffres annuels de la féminisation montrent des avancées significatives pour la mixité. Pour ne citer que les plus symboliques:

- Avec 34 200 femmes militaires, soit 16,8 % des militaires, les armées françaises se placent au 4° rang des armées les plus féminisées au monde, derrière Israël, les États-Unis et la Hongrie;
- Parmi les militaires projetés en missions extérieures, le taux de femmes frôle actuellement les 10 %;
- En 2022, année où la première femme est élevée au rang de générale cinq étoiles en France, 22 % des lauréats des concours d'officiers et près de 10 % des officiers généraux étaient des femmes.

LA MIXITÉ, UNE NÉCESSITÉ ET UN ATOUT

La politique volontariste du ministère a donc rencontré un succès indéniable. Pourtant, la société civile critique régulièrement un taux de féminisation qu'elle juge encore insuffisant à l'aune de la loi Sauvadet, en particulier dans certaines spécialités de combat, et la quasi-absence de femmes aux plus hauts échelons des armées. Cette analyse factuellement correcte doit être mise en perspective, à la lumière de la singularité des armées, des objectifs réels de leur féminisation et des conditions historiques de sa mise en œuvre.

Pour le ministère des Armées, cette révolution – car il ne faut pas sous-estimer l'impact de cette féminisation de l'institution militaire – relevait non seulement d'un enjeu de société, c'est-à-dire du devoir d'intégrer en son sein les évolutions sociétales pour continuer à représenter la communauté qu'il défend, mais aussi d'une nécessité opérationnelle: depuis la fin de la conscription en 1996, et devant la difficulté croissante de recruter des hommes en nombre suffisant, il ne pouvait tout simplement plus « se passer de la moitié des talents de la société française » (Florence Parly, ancienne ministre des Armées).

Ce n'est que récemment, avec l'arrivée progressive dans la société civile de femmes à des postes de direction, que l'on a découvert l'apport original de la diversité à la façon de diriger une société et de gérer une administration, que l'on a commencé à percevoir l'intérêt d'une approche différente, divergente, des questions politico-stratégiques. La question



de la féminisation s'est alors dégagée du quantitatif pour aborder le qualitatif: la mixité est devenue un atout de la performance opérationnelle. Il convient aussi de noter que les femmes se sont révélées des capteurs exceptionnels des évolutions sociétales et des nouveaux besoins professionnels: les mesures initiées pour fidéliser les femmes militaires, telles que l'élargissement du créneau du concours de l'École de Guerre, ont pour la plupart été adoptées avec enthousiasme par les militaires masculins.

D'autres études restent à mener, en particulier sur l'apport des femmes militaires en temps de conflits armés: la présence de femmes au combat permettrait-elle un meilleur respect des normes civilisationnelles, des droits des civils et des combattants, comme l'ONU le soutient? Une féminisation minimale serait alors souhaitable pour nos armées démocratiques qui doivent, même lorsqu'elles portent le fer, rester fidèles à des idéaux et principes humanistes. Mais cela reste à étudier à l'aune de la haute intensité.

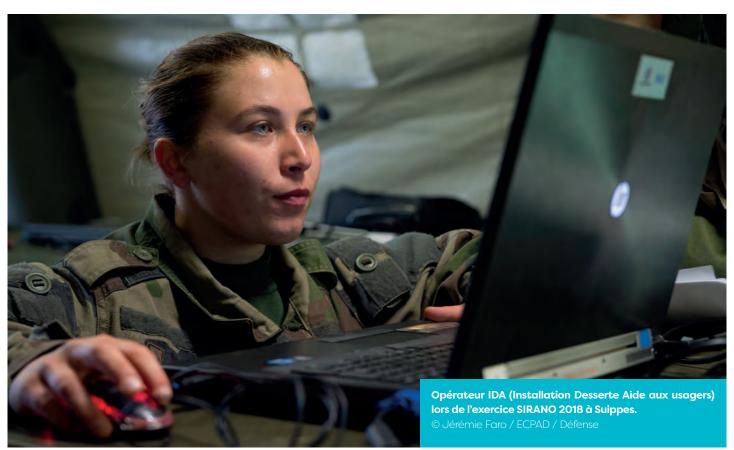
La féminisation des armées n'est donc pas un dogme, ni un objectif imposé de l'extérieur à des armées réticentes, mais un engagement nécessaire vers la mixité, qui a entraîné un bouleversement de l'institution.

DES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS

Il a été beaucoup écrit sur les difficultés rencontrées par les femmes lors de leur intégration dans l'institution militaire, qui sont réelles et très documentées. On parle moins du coût très lourd, pour les armées, de la mise en œuvre de cette mixité: contrairement au reste de la société civile, les armées ont dû repenser les infrastructures des sites d'accueil (vestiaires, toilettes, douches, etc.), réfléchir au fonctionnement des unités (ex: comment intégrer des femmes minoritaires dans des espaces clos comme les bâtiments de surface et les sous-marins), faire évoluer les équipements (tailles et modèles des uniformes, des équipements de sécurité, etc.), et adapter les modes de commandement et l'expression des traditions militaires. Cette liste est loin d'être exhaustive.

À l'aune de ces efforts, il faut considérer les résultats obtenus comme significatifs, et leur hétérogénéité entre les différents employeurs militaires comme le produit de la singularité des armées et de leur histoire.

Les armées présentent des taux de féminisation très élevés dans certaines spécialités: près de 63 % au service de santé



3

LA PLACE ACTUELLE DES FEMMES DANS LES ARMÉES

Une visibilité croissante

Un choix sociétal

Une évolution internationalement partagée

des armées, près de 34 % au commissariat des armées. Il n'y a donc pas d'objection fondamentale à la présence, même importante, de femmes en uniforme. Le taux de féminisation, il est vrai, est moindre dans les unités de combat: il est inférieur à 2 % dans l'infanterie et se situe entre 5 et 6 % chez le personnel navigant. Mais avant d'y voir une possible discrimination, il faut étudier et comprendre concrètement les contraintes physiques et matérielles de telles spécialités. Le niveau d'exigence physique dans les fonctions concernées et les profils recherchés réduisent le vivier potentiel à une

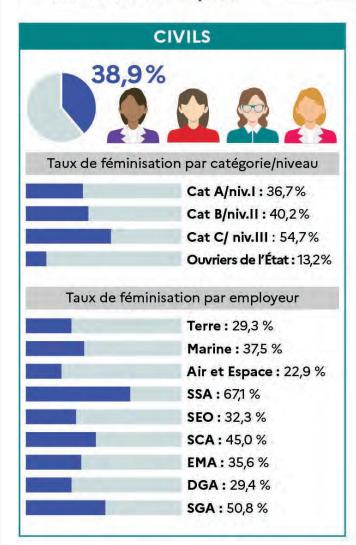
population féminine statistiquement réduite. Sur cette base étroite, et parmi celles d'entre ces femmes qui font le choix des armes, il faut aussi accepter, lors du recrutement initial ou plus tard dans la carrière, leur décision de servir leur pays dans des conditions ou des fonctions plus adaptées à la maternité et à une vie familiale (horaires raisonnables, une moindre absence en opérations extérieures, etc.), dont les femmes, militaires ou pas, continuent à porter l'essentiel du fardeau. Ce qui ne fait pas d'elles des militaires de seconde zone: les armées ont besoin de tous les profils, et chacune, quel que

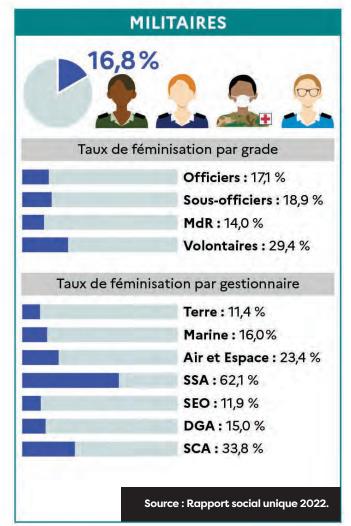
La féminisation du personnel au sein du ministère des Armées

En 2022, le taux de féminisation du ministère des Armées était de **21,9%**



266 052 personnes travaillent au sein du ministère dont **58 296** femmes









Des élèves officiers mariniers se préparent pour le défilé militaire sur l'avenue des Champs-Élysées à Paris, 14 juillet 2022.

© Bertrand Guay / AFP

soit son poste, apporte une contribution essentielle. Mais cela entraîne souvent des carrières raccourcies: la fidélisation des femmes militaires demeure un problème dimensionnant.

Pour ce qui concerne leur rareté dans les grades sommitaux, il faut comprendre qu'« il faut 30 ans pour faire un général », comme le rappelle régulièrement le chef d'état-major des armées. Or il y a 30 ans, quotas et fermeture aux femmes de certaines spécialités limitaient structurellement leur accès aux armées, en particulier sur les postes dans lesquels les armées recrutent en priorité leurs officiers généraux (aviation de chasse, infanterie, etc.). Aujourd'hui, leur nombre est donc trop réduit pour constituer un vivier suffisant afin de satisfaire les objectifs fixés dans le reste de la fonction publique. Car, contrairement aux administrations civiles, les armées ne tolèrent pas - ou plus, depuis les guerres de l'Empire qui ont vu des généraux de 25 ans – les nominations anticipées (les « parachutages ») de personnels, hommes ou femmes, n'ayant pas suivi le long parcours qualifiant de l'officier. Pour autant, le nombre de femmes augmente chaque année dans les promotions d'officiers, et le vivier se constitue progressivement.

Pour finir, il faut savoir comparer ce qui est comparable. Un simple rapprochement avec les armées étrangères montre que ces taux jugés insuffisants par certains commentateurs sont considérés avec envie et enthousiasme par nos consœurs des armées alliées...

POURSUIVRE LES EFFORTS

Le ministère des Armées peut donc s'attribuer un satisfecit mérité. Il a d'ailleurs reçu en 2022 le Label AFNOR Alliance, couvrant les labels « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et « Diversité ». Il s'agit d'une consécration officielle de la politique volontariste du ministère menée en

matière d'égalité de traitement et de promotion des valeurs de diversité, d'intégration et de cohésion sociale.

Pour autant, le combat de la féminisation est encore loin d'être gagné. Au-delà des chiffres du recrutement, il faut assurer la fidélisation des jeunes femmes militaires, trop souvent découragées par la difficile conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Il faut aussi savoir offrir à ces femmes les parcours qualifiants qui leur manquent trop souvent pour être efficaces dans les postes les plus porteurs. Cela passe d'abord par la formation promotionnelle (pour les officiers, École de guerre et Centre des Hautes Études Militaires), mais aussi et surtout par les affectations très déterminantes que sont les postes en cabinet militaire auprès d'une autorité politique, et les affectations dans les think-tanks militaires tels qu'ESMG (Études, synthèse et management général), ou dans les services travaillant sur les finances et le capacitaire: ce sont ces postes qui font tourner les armées d'aujourd'hui, fondent la réflexion sur les armées futures et forment la pépinière des chefs de demain.

Au-delà des directives, il faut enfin s'attacher, comme pour toute opération militaire, à « gagner les cœurs et les esprits ». L'égalité réelle ne se décrète pas, elle se construit, par une volonté politique sincère de convertir les déclarations en actes et d'instaurer une dynamique durable, et par une collaboration étroite et volontaire entre les femmes et les hommes du ministère, afin que l'égalité professionnelle ne soit pas acceptée par les armées par simple adhésion institutionnelle, mais bien aussi par la somme des adhésions individuelles.

Il faut, enfin, construire la mixité sans jamais perdre de vue l'objectif principal des armées: le succès des armes de la France.

Cet article ne constitue pas la politique ou la position officielle du MINARM. L'auteur s'y exprime à titre personnel.

3

LA PLACE ACTUELLE DES FEMMES DANS LES ARMÉES

- Une visibilité croissante
- Un choix sociétal
- Une évolution internationalement partagée

Marine OLLIVIER,

Officier programme DDS,

Adjoint plateforme à l'officier programme d'ensemble Barracuda

LES SOUS-MARINS, DERNIER BASTION?

Première femme nommée au poste d'officier commandant adjoint navire sur un sous-marin nucléaire lanceur d'engins, Marine Ollivier livre le récit de son expérience professionnelle hors du commun, dans un secteur qui était encore, il y a peu, exclusivement masculin.

« La grandeur d'un métier est peut-être, avant tout, d'unir des hommes: il n'est qu'un luxe véritable, et c'est celui des relations humaines. »

A. de Saint-Exupéry, Terre des hommes

Oppenheimer, Roosevelt, « Fat man », Goldschmidt, … la dissuasion est d'abord une affaire d'hommes. La bombe a des pères; ce sont des hommes qui la fabriquent, la mettent en œuvre ou la réglementent; ce sont des hommes qui ont le pouvoir de l'utiliser – si on excepte Margaret Thatcher et Theresa May.

De la même façon, les forces sous-marines sont historiquement un club masculin, des U-Boat au courageux « Casabianca » du commandant Lherminier, club qui n'a souffert aucune exception – contrairement à d'autres armes, comme l'aviation.

Les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), à la croisée de ces deux mondes, font alors figure de bastion, et n'ont ouvert leurs portes aux femmes que depuis les années 2010 – aux États-Unis, puis en Grande-Bretagne, et enfin en France.

SE FORMER AU MÉTIER

Quand l'opportunité de rejoindre les forces sous-marines est offerte aux officiers féminins en 2014, je navigue depuis 2011 sur frégate de premier rang comme officier mécanicien. Je peux ainsi réaliser un rêve d'adolescente, forgé à la lecture du roman *Le Jour ne se lève pas pour nous* de Robert Merle: redécouvrir le ciel après 70 jours passés au cœur de la prouesse technologique et humaine qu'est un SNLE.

Durant plus de 2 ans et demi, je me forme comme officier atomicien apte à conduire une chaufferie nucléaire embarquée; je dois également combler le manque d'expérience que j'ai, comparativement aux officiers sous-mariniers de ma génération. Pour tous, il s'agit d'une période aride d'apprentissages et de remise en question. Pour moi c'est davantage prégnant, car je quitte le monde connu des bâtiments de surface pour intégrer en cours de cursus celui des sous-marins — avec ses codes et ses habitudes.

Ma première patrouille opérationnelle, à bord du SNLE « Le Terrible », en 2019, est l'aboutissement d'une longue intégration. Elle sanctionne une motivation endurante, des efforts persévérants et un niveau de compétences élevé qui sont nécessaires pour conduire une chaufferie nucléaire en toute sécurité. Ce processus, identique pour tous, garantit que j'ai atteint le niveau requis également pour mes camarades masculins; passée par le même filtre qu'eux, je suis tout autant légitime. Et c'est ainsi que l'intégration des officiers féminins sur SNLE — et aujourd'hui, de femmes de tout grade sur les sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) de type « Suffren » et sur SNLE — s'opère de façon assez naturelle, moyennant des adaptations mineures du quotidien.

Depuis, les cinq patrouilles réalisées, sur « Le Terrible » puis sur « Le Vigilant », m'ont permis de progresser sur l'ensemble des postes possibles pour un officier atomicien. J'ai été chef des différents services techniques du sous-marin (propulsion, chaufferie, sécurité-plongée), puis commandant adjoint navire, conseiller technique du commandant pour ce qui concerne les installations de l'ensemble du navire — conduite, dépannage, entretien, à la mer comme en arrêt technique; j'ai l'honneur d'avoir été la première femme à occuper ce poste sur un SNLE.





DÉBUT DE PLONGÉE

Lorsqu'il s'éloigne du quai, franchissant les passes, puis le goulet de la rade de Brest, afin d'aller se diluer dans l'océan, il faut se représenter l'exploit technologique qu'est ce sousmarin de près de 140 mètres de long, et qui n'est armé que de 110 marins – 110 hommes exclusivement jusqu'à récemment. Était-il pertinent d'introduire dans un système aussi complexe, mais fonctionnel, une nouvelle variable : des femmes? L'équilibre global n'allait-il pas s'en trouver bouleversé, au détriment de la mission?

Avant mon premier cycle, ma préoccupation principale était d'acquérir un niveau technique suffisant pour être crédible; et il m'a fallu rattraper les années que mes camarades avaient déjà passées sur SNLE. Néanmoins, rapidement, la nécessité de m'intégrer dans ce milieu jusqu'ici non mixte, et dans le cadre d'une mission bien particulière, m'a poussé à l'introspection.

Ai-je adapté ma façon de commander à ce nouvel environnement? Je ne crois pas. Le fait que je sois une femme entre-t-il dans l'équation quand il faut résoudre une avarie complexe, ou diriger une équipe de quart ou un service – même exclusivement masculin, même après 40 jours de mer? Je ne pense pas. Ai-je une façon d'encadrer mes marins qui puisse être qualifiée de féminine, plus à l'écoute ou empathique? Je ne sais pas; je peux en revanche dire qu'elle fonctionne, comme tant d'autres.

ÊTRE À SA PLACE

L'expérience m'a montré qu'en mission, rien n'est anodin, mais que rien n'est, pour autant, insurmontable. L'esprit d'équipage est une réalité que chaque marin a pu expérimenter; mais il existe un lien particulier qui se tisse entre les sous-mariniers lors d'une patrouille de SNLE. Au-delà des moments de détente et de cohésion, je garde un souvenir particulièrement vivace des épreuves rencontrées en mer; je reste émerveillée de l'élan de tout un équipage, de la fraternité, du soutien de chacun lorsqu'un problème survient, qu'il soit technique ou humain. Et je n'ai pas eu de difficultés à trouver ma place dans cette communauté des sous-mariniers de grande profondeur, pas davantage qu'en surface. Je me suis même sentie particulièrement à ma place à leurs côtés

En tant que chef, je suis redevable à mes hommes de tout ce qu'ils m'ont appris, de l'énergie qu'ils ont déployée à me suivre, de ce qu'ils ont rendu possible – tant leur exemple m'a obligée. Comme celui de mes supérieurs, qui m'ont fait confiance et m'ont permis de me réaliser. À bord, le fait que je sois une femme a parfois été une curiosité, rarement une question, jamais un problème. Les compétences, l'expérience que l'on valorise, les qualités humaines, cela seul compte une fois que le panneau est fermé.

On ne revient pas tout à fait indemne de l'autre côté du dioptre. On y laisse une part de soi, des attitudes qui n'appartiennent qu'aux profondeurs, où l'on n'est jamais qu'invité, toléré. On y trouve aussi l'endurance, la débrouillardise, la résilience, la franche camaraderie, le soutien indéfectible, l'état d'esprit de ceux qui se vivent seuls au monde, seuls dans leur monde, enfermés dans leur boîte d'acier noir, perdus entre deux eaux. Ces eaux qui ne sont ni silencieuses, ni tranquilles, ces eaux qui sont pleines d'une existence si particulière, si riche, simple et complexe à la fois.

LA PLACE ACTUELLE DES FEMMES DANS LES ARMÉES

- Une visibilité croissante
- Un choix sociétal
- Une évolution internationalement partagée

L'ACCÈS AUX PLUS HAUTS GRADES ENTRETIEN AVEC L'INSPECTRICE GÉNÉRALE DES ARMÉES MONIQUE LEGRAND-LARROCHE

Femme pionnière, Monique Legrand-Larroche est la première femme en France à avoir été nommée officier général quatre étoiles avant d'être promue générale cinq étoiles. Celle qui a su s'imposer par son travail et sa pugnacité dans un univers très masculin, revient sur son parcours et partage sa vision de la place des femmes au sein des armées.

En 2014, vous devenez la première femme officier général quatre étoiles en France et le 1^{er} septembre 2022, vous êtes élevée au rang et appellation d'ingénieure générale de classe exceptionnelle de l'armement, devenant la première femme promue générale cinq étoiles en France. Pouvez-vous revenir sur les grandes étapes de votre parcours professionnel?

Je suis devenue ingénieure de l'armement à la sortie de l'École Polytechnique. J'ai débuté ma carrière à la Direction générale de l'armement (DGA), dans le domaine de la recherche en lien avec les universités, les laboratoires du CNRS et les établissements publics comme l'ONERA dans le domaine de l'aérodynamique. Il faut imaginer la jeune ingénieure que j'étais discuter avec des chercheurs expérimentés pour les amener à travailler de manière utile pour les projets d'aéronefs militaires.

J'ai ensuite occupé différentes fonctions dans le domaine de la conduite de programmes d'armement. En tant que directrice de programme puis directrice d'unité de management, j'ai notamment eu la responsabilité de conduire la réalisation des hélicoptères TIGRE et NH90. Le travail mené avec mes équipes consistait d'abord à comprendre les besoins des armées puis à contractualiser avec les industriels conformément aux exigences définies. Après la notification des contrats, il s'agissait de piloter le développement du programme d'armement, suivre son déroulement et gérer les difficultés associées, tout en veillant à respecter les délais et le budget approuvé par le ministre.

J'ai été nommée directrice des opérations de la DGA en 2014. À la tête de cette direction d'environ 1000 personnes, j'avais la responsabilité de l'ensemble des programmes d'armement



Ingénieure générale de classe exceptionnelle de l'armement

Monique Legrand-Larroche. © DGA

conduits par la DGA au profit des armées. Nous avons mené de nombreux projets, comme l'acquisition dans le cadre d'une compétition européenne du nouveau fusil HK416 ou le lancement du programme de frégates FDI; programme qui a été l'occasion de mettre en place, pour la première fois, le travail en plateau collaboratif État-industrie. Je travaillais avec le cabinet du ministre, les états-majors des armées et les industriels de la Base industrielle et technologique de défense (BITD). Fin 2017, nous nous sommes mobilisés pour préparer la loi de programmation militaire 2019-2025, étudiant et évaluant les différents scénarios.

En 2018, à la demande de la ministre des Armées, j'ai quitté la DGA pour porter la réforme du Maintien en condition opérationnelle (MCO) aéronautique et j'ai créé la Direction de la maintenance aéronautique (DMAé). L'objectif, que nous



avons atteint, était de modifier profondément la gouvernance, l'organisation et la relation entre l'État et l'industrie pour améliorer fortement la disponibilité des aéronefs. Avec mon équipe, nous avons analysé les difficultés rencontrées et élaboré des solutions; nous avons ainsi décidé de responsabiliser un ou deux industriels par flotte d'aéronefs, de leur donner plus de visibilité, plus de périmètre et, en contrepartie, ils ont amélioré la disponibilité, sans augmenter les coûts associés. Cela n'a pas été facile, il a fallu mener des négociations acharnées mais lorsqu'un objectif important est à atteindre, on y arrive! Je tiens à souligner que les industriels ont été au rendez-vous pendant la crise COVID et ont maintenu leur activité pour le MCO, leurs équipes étant mobilisées pour que nos forces puissent continuer à disposer des aéronefs dont elles avaient besoin. Le 1er septembre 2022, j'ai été nommée inspectrice générale des armées.

Considérez-vous ce parcours comme une exception au sein des armées, ou au contraire comme un exemple représentatif d'une tendance plus large, la place grandissante des femmes au sein de l'institution militaire?

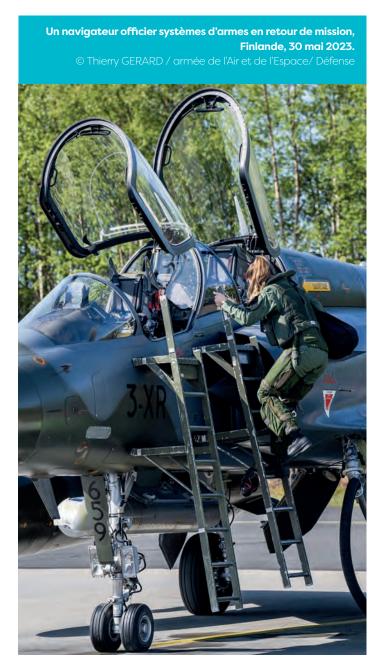
Sans être une exception, mon parcours reste encore trop rare. Ainsi, parmi les ingénieurs de l'armement, il n'y a encore que 14 % de femmes et ce pourcentage est malheureusement assez stable. Je ne parlerai pas de place grandissante des femmes; j'évoquerai plus volontiers une meilleure reconnaissance aujourd'hui des qualités et des apports des femmes au sein de l'institution militaire.

Quelles ont été, et sont, les motivations de votre engagement?

Je suis devenue ingénieure de l'armement pour être au service de l'État et par passion pour les hélicoptères. Les missions de la DGA d'équiper les forces armées et de préparer l'avenir du système de défense me correspondaient et me correspondent toujours parfaitement. Je suis restée au sein du ministère parce que j'y ai toujours trouvé des postes alliant technique, pilotage de projets, relations humaines avec des défis passionnants à relever.

Un officier féminin commande-t-il différemment d'un homme?

Je ne crois pas qu'il y ait un type de commandement féminin comme d'ailleurs un type de commandement masculin. Il y a de nombreuses manières de commander selon les caractères. Mon équilibre entre ma vie professionnelle et ma vie familiale m'a certainement permis de prendre plus facilement du recul par rapport à la pression du travail et à mieux supporter des enjeux parfois lourds. Cela m'a aidé à ne pas transmettre cette pression de manière exagérée à mon entourage.



S'il est sans doute aujourd'hui plus facile pour une femme de faire carrière qu'il y a 10, 20 ou 30 ans, pensez-vous que le « plafond de verre », souvent évoqué pour le secteur civil, a pour autant disparu ou n'existe pas dans les armées?

Le plafond de verre continue d'exister, y compris au sein des armées, même s'il se fendille un peu. Encore aujourd'hui, on demande aux femmes, plus qu'aux hommes, de faire leurs preuves. Il est reproché à une femme d'être susceptible alors qu'un homme ayant du caractère est félicité! Une étape importante sera franchie lorsqu'on ne se sentira plus obligé de compter les femmes générales. En tout cas, je suis heureuse de voir au sein du ministère de nombreuses femmes brillantes qui ont toutes les qualités pour devenir générales à leur tour.

LA PLACE ACTUELLE DES FEMMES DANS LES ARMÉES

- Une visibilité croissante
- Un choix sociétal
 - Une évolution internationalement partagée

Lætitia BUCAILLE,

Professeure de sociologie politique – INALCO, Membre de l'Institut universitaire de France

L'ENGAGEMENT COMBATTANT DES FEMMES, RECOURS TACTIQUE OU CHOIX DE SOCIÉTÉ?

Bien que la féminisation des organisations combattantes semble irréversible, les femmes bénéficient rarement d'un statut similaire à leurs homologues masculins. Souvent reléguées à des tâches dites féminines ou instrumentalisées à des fins politiques, elles sont encore, lorsqu'elles prennent part aux affrontements, souvent considérées comme une solution de dernier recours.

Des représentations ancrées dans le temps et l'espace associent les hommes à la conduite de la guerre et les femmes à la recherche de la paix. Joshua Goldstein s'est interrogé dans son livre War and Gender: How Gender Shapes the War System and Vice Versa sur l'énigme selon laquelle des sociétés ont préféré périr plutôt que d'appeler leurs femmes

à combattre sur le champ de bataille. Goldstein explique que cette réticence n'est pas liée à une moindre efficacité des femmes dans la conduite de la guerre, qui, lorsqu'elles y ont été confrontées, ont fourni des preuves de leurs compétences, mais qu'elle renvoie aux normes culturelles qui associent étroitement la masculinité et l'activité guerrière.

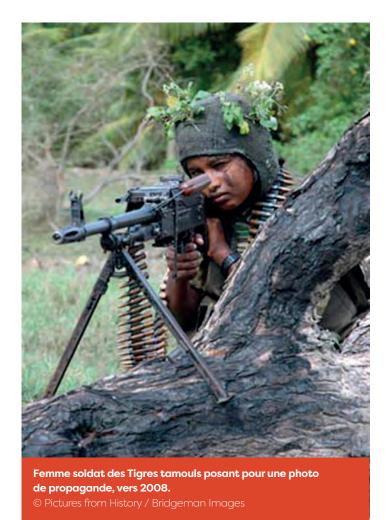
Néanmoins, en Europe ou en Amérique, les armées modernes comptent de plus en plus de femmes et, à travers le monde, les mouvements de quérilla ou de libération nationale les intègrent parfois largement dans leurs rangs. De manière minoritaire mais significative, les femmes participent à la guerre en tant que combattantes : de Jeanne d'Arc et Kahina (reine guerrière berbère qui combattit les Omeyyades en Afrique du Nord au VIIe siècle), en passant par les soldates, parfois travesties, des armées de la Révolution et les républicaines espagnoles, ces femmes, figures mythiques mais souvent anonymes, montrent une détermination à se battre et une aptitude à se confronter à la brutalité et à la mort. S'agit-il de femmes exceptionnelles - au sens premier du terme – ou de circonstances spécifiques qui les ont révélées? Ou bien assiste-t-on à une banalisation des femmes combattantes liée aux évolutions des mœurs?



SPHÈRES PERMÉABLES, RÔLES PLURIELS

Dans un certain nombre de conflits, les modes de combat clandestins propres aux mouvements de rébellion ou de libération nationale, ainsi que les techniques de répression invasives de l'État ou de la puissance occupante, diluent la notion de champ de bataille et envahissent la société. La





frontière est alors ténue entre le monde des combattants et celui des civils, a fortiori lorsque la guerre s'installe dans la durée et pénètre à l'intérieur des foyers, où femmes, enfants et anciens ne sont alors plus à l'abri. À partir du moment où la guerre polarise la société, où la répression s'élargit aux groupes sociaux dont proviennent les rebelles, le nombre de recrues dans les rangs des combattants s'étend considérablement et inclut les femmes. Quand la vie devient précaire et la mort probable, rejoindre la lutte est une issue rationnelle, non seulement pour de plus en plus d'hommes mais aussi pour des femmes qui n'ont pas fait initialement le choix de l'engagement. Leur présence dans les rangs de la lutte, induite par l'irruption de la violence dans les foyers, renforce la porosité entre sphères publique et privée. Devenues combattantes, elles ne renoncent pas pour autant à leur rôle « naturel » en tant qu'épouse, gardienne du foyer et mère de famille; elles circulent, lorsque cela est possible, entre les deux espaces, sans doute parce qu'il est plus coûteux pour elles – au moins sur le plan social – de délaisser ces fonctions pour s'engager et risquer leur vie.

L'irruption de la guerre dans la sphère domestique conduit souvent les femmes à exercer des tâches considérées comme spécifiquement féminines: elles sont parfois infirmières ou prodiguent des soins aux soldats, elles transmettent des messages, nourrissent, hébergent et cachent des soldats, dissimulent et acheminent matériel et armes.

Ce type d'activité ne relève pas du combat à strictement parler mais il faut tenir compte de la fluidité des rôles dans une guerre non conventionnelle. Les combattants sont rarement combattants à plein temps, en fonction des nécessités, ils peuvent remplir plusieurs missions successivement. Par ailleurs, ces tâches de soutien au combat exposent ceux et celles qui les accomplissent à la répression de l'adversaire, les agents de liaison peuvent être arrêtés, subir la torture ou être exécutés. L'exposition au risque se révèle un autre critère que le maniement des armes pour définir la catégorie de combattant. Dans des guerres sans front clairement défini, n'importe quel soldat ou membre d'une organisation peut se trouver au contact de l'ennemi et du danger.

LOGIQUES DE RECRUTEMENT ET STRATÉGIES DES ORGANISATIONS COMBATTANTES

Le recrutement des femmes répond, d'abord et souvent, à des considérations tactiques: agents de liaison, elles assument des missions essentielles mais restent confinées à un second rôle, discret, visant à apporter soutien et réconfort, tâches « féminines » par excellence. Elles peuvent aussi être sollicitées pour perpétrer des actions violentes: celles du Front de libération nationale (FLN) deviennent alors « bombistes » (néologisme utilisé en Algérie), celles du Sentier lumineux au Pérou mettent à mort des civils, d'autres commettent des attentats suicide comme sous le commandement des Tigres tamouls (LTTE) au Sri Lanka, du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ou de groupes tchétchènes, et même au sein d'Al-Qaïda en Irak. En tant que femmes, elles déjouent la méfiance de l'ennemi, aussi bien celle des militaires qui exercent les contrôles que celle de leurs cibles. En Irlande du Nord, des femmes poussant des landaus dissimulent des militantes nationalistes transportant armes ou bombes. L'action terroriste repose essentiellement sur la ruse, qui consiste ici à s'approprier les stéréotypes féminins en viqueur dans sa propre société et à les retourner contre l'adversaire.

Le recours aux femmes peut également se produire dans un contexte où les hommes font défaut, soit parce qu'ils ont subi une sévère répression, soit parce qu'ils manquent

LA PLACE ACTUELLE DES FEMMES DANS LES ARMÉES

- Une visibilité croissante
- Un choix sociétal
 - Une évolution internationalement partagée

à l'appel. Ainsi, les femmes tamoules et tchétchènes qui ont mené des attaques suicide l'ont fait notamment à cause d'une pénurie masculine. Pour des organisations combattantes qui n'entendent pas révolutionner les rapports de sexe, confier l'action terroriste aux femmes permet bien souvent de miser sur un entraînement minimal et d'éviter ainsi la mixité au sein de l'organisation.

Par ailleurs, un certain nombre de mouvements nationalistes ou révolutionnaires cherchent à intégrer les femmes en leur sein, car c'est le moyen d'apparaître comme une organisation de masse représentative de la communauté qu'elle entend incarner. C'est le cas, notamment, de l'organisation des Tigres tamouls ou du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Les femmes tamoules et kurdes ont elles-mêmes exercé des pressions pour rejoindre la lutte armée. Ces organisations ont développé un discours prônant l'émancipation des femmes et l'égalité entre les sexes. Elles ont aussi mis en place des organisations séparées pour les hommes et les femmes. Cette organisation non-mixte permet de ne pas heurter les conceptions dominantes au sein de la société, de préserver ainsi l'honneur des femmes. Elle est aussi censée procurer aux femmes l'opportunité de développer leurs compétences dans un climat de confiance. À l'instigation de son chef Abdullah Öcalan, le PKK a élaboré une théorie féministe des rapports hommes/femmes et cherché à appliquer ces principes au sein de l'organisation. Ainsi, de nombreuses femmes ont rejoint l'organisation armée et démontré leur capacité à combattre. Néanmoins, la conception révolutionnaire de l'ordre social de genre passe par une désexualisation des militants et militantes du PKK, ainsi que par leur soumission totale au chef et à l'organisation.

UNE INCLUSION CROISSANTE MAIS CIRCONSCRITE

Les mouvements de rébellion marxiste comme le Sentier lumineux ou le Mouvement révolutionnaire Túpac Amaru (MRTA) au Pérou, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), ont massivement intégré des femmes et affirmé des positions égalitaristes, le contexte des années 1970 étant marqué par l'éclosion de mouvements féministes. La question de l'égalité et de l'émancipation des dominés incluait ainsi les femmes.

Aux États-Unis, l'intégration des femmes dans l'armée était déjà une réalité durant la Seconde Guerre mondiale en raison de la pénurie de main d'œuvre masculine, mais elle était conçue comme subsidiaire. Durant la guerre du Vietnam, l'immense majorité des 10000 femmes ayant servi

étaient infirmières militaires au sein de l'Army Nurse Corps. Confrontées aux horreurs de la guerre, elles ne devaient pas pour autant remettre en cause les représentations traditionnelles de la féminité, leur apparence agréable contribuant à remonter le moral des troupes. Les opérations armées des années 1990 en Somalie ou en Irak projettent encore davantage les femmes soldats sur le champ de bataille. Bien qu'exclues des postes de combat, elles se retrouvent directement au contact des tirs ennemis. Au début des années 2000, durant les interventions en Irak et en Afghanistan, près de 10 % des recrues américaines sont des femmes et donnent des gages de leur endurance et de leur courage. Les règles au sein de l'armée évoluent, en 2010 la Navy autorise les femmes à servir dans les sous-marins (en France, cela devient possible en 2014). En 2015, à la suite de procédures judicaires, des femmes parviennent à rejoindre la formation de la Rangers School. En 2016, Barack Obama annonce l'ouverture de tous les postes de l'armée aux femmes. Ce processus d'inclusion des femmes dans l'armée correspond à une tendance générale dans la société américaine où les femmes parviennent à des postes importants, notamment en politique.

En France, l'incorporation des femmes aux unités combattantes suit la même évolution mais demeure minoritaire et semée d'embûches, comme aux États-Unis. La réticence des hommes à accepter leurs collègues comme égales, les pratiques sexistes, le harcèlement sexuel et, dans certains cas, le viol constituent des obstacles importants et freinent la réussite féminine dans l'armée.



Femmes des FARC dans un camp des montagnes colombiennes, 18 février 2016.

© LUIS ACOSTA / AF





LA GUERRE ÉMANCIPE-T-ELLE LES FEMMES?

Si les mouvements de rébellion ou de libération nationale ont bel et bien besoin des femmes, les femmes tirent-elles un bénéfice de leur participation au conflit? Le fait de parvenir à surmonter une division sexuelle des tâches en devenant combattantes est-il, pour elles, une conquête, permet-il une émancipation au sein de leur propre société?

Des organisations laïques, comme le PKK ou le LTTE, qui comptent une part importante de militantes, n'ont guère promu de femmes à des postes de commandement. En fait, ces mouvements veillent à donner un sens acceptable à la violence des femmes, afin de préserver leur légitimité au sein de la société. Ils ne présentent pas l'acte brutal des combattantes comme un geste s'inscrivant dans une logique d'émancipation, ils lui confèrent au contraire un sens compatible avec les valeurs traditionnelles en vigueur: la combattante est chaste, pure, elle défend l'honneur du groupe et se sacrifie pour sa communauté. L'important est de ne pas entretenir l'idée selon laquelle le rôle des

femmes dans la lutte armée pourrait déboucher sur un bouleversement de l'ordre social.

Les mouvements d'extrême gauche implantés en Amérique latine ont été réceptifs, d'un point de vue idéologique, aux théories féministes. Le pourcentage de femmes dans leurs rangs se situait entre 30 % et 50 %. Le temps du combat, qui a pu être vécu par les protagonistes comme une libération féministe, n'a pourtant été, bien souvent, qu'une parenthèse que la défaite a rapidement refermée. Le nouvel ordre politique et social au Pérou et en Colombie vise notamment à re-domestiquer des femmes qui avaient transgressé les normes conventionnelles de genre. Quant aux mouvements de libération nationale, il n'est pas rare qu'ils renoncent ensuite à leur appliquer le principe d'égalité et qu'ils renouent avec des conceptions traditionnelles. Le cas du FLN est à cet égard exemplaire puisque, malgré leur participation significative à la lutte contre la puissance coloniale, les femmes ont été exclues des positions politiques de pouvoir et, plus largement, de l'espace public dans l'Algérie indépendante. Le Code de la famille promulgué en 1984 les a même confinées à un statut de mineures à vie.

LA PLACE ACTUELLE DES FEMMES DANS LES ARMÉES

- Une visibilité croissante
- Un choix sociétal
- Une évolution internationalement partagée

Kilian Cochet, Jeune IHEDN, Étudiant en relations internationales

LES COMBATTANTES KURDES

Depuis les années 1980, nombreuses sont les Kurdes à avoir pris les armes pour défendre les aspirations de leur peuple à un État. Derrière le combat de ces insurgées se joue également, en filigrane, une lutte pour l'émancipation des femmes.

Au cours de la guerre civile syrienne et de l'insurrection de l'État Islamique (El ou Daesh), la participation de femmes kurdes aux combats a été particulièrement médiatisée. La visite à l'Élysée en 2015 d'Asiya Abdellah, co-présidente du Parti de l'union démocratique (PYD) dirigeant le Kurdistan syrien (Rojava), et de Nassrin Abdalla, commandante des Unités de protection des femmes (YPJ), la branche armée féminine du Parti, a notamment ancré ce symbole auprès du grand public en Occident. Ces combattantes ont représenté une tentative louable de progrès social et d'émancipation des femmes face à un El rigoriste. Pour autant, le contexte politique et social qui a permis aux femmes kurdes de participer à l'effort de guerre reste méconnu du grand public.

Les Kurdes sont une diaspora, répartie entre la Turquie, la Syrie, l'Irak, et l'Iran, divisée en différentes factions politiques et entre des communautés rurales et urbaines. Chaque communauté entretient un rapport particulier à la question de l'égalité des genres. Cet article étudiera particulièrement les raisons historiques de l'intégration des femmes au sein des forces armées d'organisations comme le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), en Turquie, et le PYD, en Syrie, ainsi que les conséquences de cet engagement sur la perception des rapports de genre au sein de ces sociétés.

LA DOCTRINE APOISTE

Les organisations politiques kurdes en Syrie et en Turquie appartiennent majoritairement au courant dit « apoiste ». Leur doctrine est celle d'Abdullah Öcalan, surnommé Apo, le fondateur du PKK en Turquie et le théoricien du confédéralisme démocratique appliqué au Rojava par le PYD. Une composante fondamentale de sa doctrine est la « jinéologie » ou « science de la libération des femmes » en kurde. Ce courant pose que le genre féminin n'est pas une forme inférieure du genre masculin et que les femmes n'ont pas à être cantonnées à la sphère privée (sphère identifiée par les sociologues comme l'espace des tâches de reproduction

sociale: l'entretien du domicile, l'éducation des jeunes enfants, par exemple) mais peuvent participer à la sphère publique (la vie politique et sociale d'une communauté). Les organisations politiques apoistes mettent en pratique cette idéologie en formant leurs membres féminins à devenir des « femmes libres », participant pleinement au fonctionnement de la société en occupant des responsabilités politiques ou des fonctions militaires, incluant le rang d'officier.

LES FEMMES DU PKK ET DU PYD

Le PKK a ainsi accueilli des femmes au sein de ses forces armées dès les années 1980. Selon la journaliste Aliza Marcus, spécialiste de cette organisation, ces dernières représentaient dans les années 1990 environ un tiers des effectifs du groupe. En Syrie, seulement deux ans après la formation de sa branche armée, le PYD a institué un corps de combattantes, les YPJ, qui a incorporé plusieurs milliers de femmes. Les femmes soldats du PKK et du PYD doivent être des militantes extrêmement disciplinées et entièrement dévouées à la cause kurde. Elles étudient intensément les théories d'Öcalan, la camaraderie entre elles est fortement encouragée, tandis que les relations amoureuses ou sexuelles avec des hommes sont interdites. Certains chercheurs considèrent la rigueur de ces règles comme une simple discipline militaire, tandis que d'autres y voient un compromis avec le reste de la société kurde qui accepte de confier ses filles au PKK et au PYD à condition que leur « honneur » soit garanti.

Bien que ces organisations aient développé une idéologie favorable à l'intégration des femmes combattantes, il ne faut pas oublier les nécessités contextuelles de ce choix. Pour les organisations kurdes, au Rojava par exemple, il s'agit de trouver des recrues pour continuer une guerre qui a commencé il y a de cela douze ans, en faisant de nombreuses victimes parmi les combattants. Il s'agit aussi de rééquilibrer le rapport de force face à des ennemis plus nombreux tels que l'armée turque qui, depuis 2016, a mobilisé plus de dix





mille soldats à chaque intervention en Syrie. Pour les combattantes elles-mêmes, il s'agit de ne pas rester passives dans un combat déterminant pour leur place dans la société. Cela a particulièrement été le cas lors de l'ascension de Daesh.

En occupant des fonctions militaires, de nombreuses femmes ont fait leur entrée dans la sphère publique du Rojava, entraînant une évolution des mentalités concernant le rôle qu'elles peuvent occuper dans la société.

L'ÉMANCIPATION PAR LE COMBAT

Il faut d'abord noter que le PYD, idéologiquement apoiste, a pris de nombreuses mesures en faveur de l'égalité des genres dès son arrivée au pouvoir, comme la co-présidence par un homme et une femme de toutes les instances de décisions politiques.

Il est cependant probable que la vision égalitaire du PYD se propage à travers l'ensemble de la population du

Rojava grâce à l'engagement des femmes combattantes. Nombre d'enquêtes sociologiques et de reportages de journalistes rapportent une acceptation grandissante dans les familles des femmes soldats de leur engagement, pourtant contraire aux traditions qui cantonnent la femme à la sphère privée du domicile. Les rescapés de zones de conflits, particulièrement au sein de la communauté Yazidi qui a été libérée de Daesh par les YPJ, témoignent eux aussi d'un changement de perspectives sur les capacités des femmes et les considèrent désormais comme des membres capables d'agir pour l'intérêt de la société.

Il est encore trop tôt pour mesurer les effets durables de l'intégration des femmes kurdes dans la sphère publique par le biais de l'engagement militaire. Toutefois, l'expérience actuelle d'une armée mixte et, plus généralement, d'une structure politique mixte, semble faire reculer les préjugés profondément ancrés d'une division genrée de la société excluant les femmes de la vie publique.

LA PLACE ACTUELLE DES FEMMES DANS LES ARMÉES

- Une visibilité croissante
- Un choix sociétal
- Une évolution internationalement partagée

Geneviève SELLIER,

Professeure émérite en études cinématographiques à l'Université Bordeaux Montaigne, Animatrice du site collectif de critique féministe du cinéma et de la télévision « Le Genre et l'écran »

LES REPRÉSENTATIONS DES FEMMES DANS LES FILMS DE GUERRE

Stéréotypes de genre, peu de présence à l'écran, de temps de parole et de rôles importants... À l'image des autres genres cinématographiques, les films de guerre souffrent d'un manque de considération et de représentation des femmes. Rares sont les cas où l'on rend compte, avec justesse et précision, de leur implication et des rôles multiples qu'elles ont occupés dans les conflits contemporains.

Les films de guerre sont par définition un genre masculin, et les femmes y tiennent le plus souvent un rôle marginal, extérieur à l'action principale. Pour brosser l'évolution de la place des femmes dans les films de guerre français depuis 1945, je ferai référence aux films qui ont eu un succès public et/ou critique. Il s'agira plus largement des films qui se passent en temps de guerre et d'occupation militaire, limités au XXe siècle.

INVISIBILISATION ET SECOND RÔLE

Dans le cinéma français des années 1930, les femmes soit sont totalement absentes, comme dans *Les Croix de bois* (R. Bernard, 1932), soit incarnent une perturbation supplémentaire dans un quotidien déjà dangereux, comme celui des

aviateurs de L'Équipage (A. Litvak, 1935), soit un réconfort éphémère, comme pour le prisonnier de guerre évadé Jean Gabin dans La Grande Illusion (J. Renoir, 1937), sans parler des espionnes qui utilisent leurs charmes pour soutirer des informations à l'ennemi, comme Edwige Feuillère dans Marthe Richard au service de la France (R. Bernard, 1938). La censure allemande interdit les films de guerre pendant les quatre années d'occupation mais, dès 1945, le cinéma se donne pour tâche d'héroïser les différentes formes de lutte armée des hommes pour faire oublier les années noires. Les femmes sont ainsi absentes du Bataillon du ciel (A. Esway, 1947), qui traite des parachutistes entraînés en Angleterre et largués sur la France en 1944. Les otages de Jéricho (H. Calef, 1946) sont tous des hommes, et le plus grand succès de cet





immédiat après-guerre, *Le Père tranquille* (R. Clément, 1946), est une réhabilitation du patriarcat qui ne laisse aux femmes que des rôles passifs. En revanche, la *Manon* de H.G. Clouzot (1949) incarne à elle seule toutes les turpitudes morales favorisées par l'Occupation.

PÉRENNITÉ DES CLICHÉS

Les films des années 1950 s'éloignent de la vision héroïque propre à l'immédiat après-guerre, mais les stéréotypes genrés sont toujours là: Brigitte Bardot, vedette de Babette s'en va-enguerre (Christian-Jaque, 1959), un des premiers films comiques sur la Seconde Guerre mondiale, fait un triomphe en surjouant le type de la ravissante idiote. Le plus gros succès de la décennie est une comédie, La Vache et le prisonnier (H. Verneuil, 1959) où Fernandel, en train de s'évader, a pour seule partenaire une vache! Le Passage du Rhin (A. Cayatte, 1960) reprend des stéréotypes féminins éculés: Florence (Nicole Courcel) sombre dans la collaboration horizontale, pendant qu'Helga incarne la version allemande d'un idéal de soumission amoureuse qu'on trouvait déjà dans La Grande Illusion.

Mais au même moment, Hiroshima mon amour (1959), écrit par Marguerite Duras pour Alain Resnais, crée le scandale en donnant la parole à une femme tondue à la Libération. Fortunat (A. Joffé, 1960) fait se rencontrer dans la clandestinité une grande bourgeoise (Michèle Morgan) et un marginal (Bourvil) qui la protège. La Vie de château (J.P. Rappeneau, 1965) est focalisé sur Catherine Deneuve, héritière des coquettes de vaudeville, bien loin de la réalité tragique de l'Occupation.

Vingt ans après la fin de la guerre, c'est une version burlesque de la Résistance et de l'Occupation qui va devenir le plus grand succès du cinéma français: La Grande Vadrouille (G. Oury, 1966), oppose deux types masculins: le bourgeois autoritaire (Louis de Funès) et l'ouvrier soumis (Bourvil), à côté de qui les personnages féminins ne sont que des faire-valoir. La veine burlesque continuera d'alimenter de gros succès publics, comme La 7e compagnie et ses suites (R. Lamoureux 1973, 1975, 1977), ou Papy fait de la résistance (J.M. Poiré, 1983) qui se démarque toutefois par la présence décapante des comédiennes Jacqueline Maillan et Dominique Lavanant.

FEMMES EN LUTTE

Les films qui traitent sérieusement des femmes dans la Résistance doivent se contenter de succès d'estime, comme La Ligne de démarcation (Chabrol, 1966), qui met en scène une aristocrate anglaise (Jean Seberg) résistante alors que son mari, officier français (Maurice Ronet), a abandonné la lutte; ou L'Armée des ombres (J.P. Melville, 1969) qui magnifie

Simone Signoret en résistante, mais sa vulnérabilité de mère amènera ses compagnons à la sacrifier.

Autre film valorisé par la critique, *Lacombe Lucien* (L. Malle, 1974) prend le contrepied du mythe résistantialiste pour raconter l'histoire d'un jeune paysan frustre devenu milicien tout en protégeant une jeune fille juive (Aurore Clément) dont il est amoureux.

Quant à Monsieur Klein (J. Losey, 1977), également encensé par la critique, les personnages féminins y font de la figuration: les choses sérieuses, la traque des juifs dont le héros est profiteur avant d'en devenir victime, se passent entre hommes. Le Dernier Métro (Truffaut, 1980), en revanche, est centré sur un personnage féminin pour traiter sérieusement de l'occupation allemande dans le milieu du théâtre: Marion (Catherine Deneuve) doit louvoyer entre les compromissions nécessaires à la sauvegarde de son théâtre et de son mari juif caché dans la cave, et l'engagement résistant de certains comédiens. C'est un film plus confidentiel, Blanche et Marie (J. Renard 1985), pourtant servi par deux excellentes comédiennes, Miou-Miou et Sandrine Bonnaire, qui met en lumière le rôle des femmes dans la résistance, y compris armée, et les difficultés qu'elles rencontrent face au machisme ambiant qui

SOUS-REPRÉSENTATION CHRONIQUE

n'épargne pas les milieux résistants.

Les guerres de décolonisation sont peu traitées par le cinéma français, et encore moins la présence des femmes. *Indochine* (Régis Wargnier, 1992) est un drame très « glamour » dans l'Indochine française des années 1930 à 1950 centré sur Eliane (Catherine Deneuve), propriétaire d'une plantation d'hévéas, qui a une liaison avec un officier français, lequel tombe amoureux d'une princesse (!) vietnamienne qui rallie le Vietminh.

Il faut attendre les années 2010 pour que le cinéma français traite de la présence des femmes dans l'armée: Voir du pays (Delphine et Muriel Coulin, 2016) observe un groupe de militaires de retour d'Afghanistan, dont les traumatismes engendrent des comportements violents, en particulier vis-à-vis des deux jeunes femmes du groupe. En revanche, Volontaire (Hélène Filières, 2018) enfile les stéréotypes d'un autre âge à propos d'une jeune diplômée qui s'engage et tombe amoureuse de l'officier supérieur qu'elle sert.

Bilan décevant au regard du cinéma états-unien qui traite depuis fort longtemps de la présence des femmes dans les armées et dans les guerres. Ce constat s'explique sans doute par un tabou plus large concernant le traitement de la politique dans le cinéma français.

LA PLACE ACTUELLE DES FEMMES DANS LES ARMÉES

- Une visibilité croissante
- Un choix sociétal
- Une évolution internationalement partagée

Faye CURTIS,

Doctorante en relations internationales au Queen's College (University of Oxford)

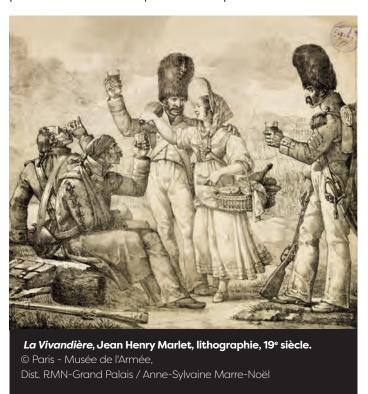
LA PART CROISSANTE DES FEMMES DANS TOUTES LES ARMÉES DU MONDE

Avant le XX^e siècle, la présence de femmes dans l'armée n'est pas admise, le port des armes étant considéré comme incompatible avec la féminité. Les revendications sont alors vaines et les transgressions de cette norme de genre, rares. Avec le XX^e siècle, débute la féminisation des armées. Si les conflits contemporains amplifient la mobilisation féminine, il n'en reste pas moins que la part des femmes dans les armées du monde reste encore aujourd'hui bien en-deçà de celle des hommes.

Pendant la majeure partie de l'histoire de l'humanité, la guerre a été un domaine réservé aux hommes. À quelques exceptions près, les normes sociales et les interdictions formelles ont servi à exclure les femmes des forces armées, tandis que les hommes étaient censés se battre, tuer et mourir au combat. Ces dernières années cependant, le nombre de femmes combattant dans les guerres a considérablement augmenté et la tendance est à l'intégration d'un plus grand nombre d'entre elles dans les armées nationales. Alors que, par le passé, les États choisissaient de risquer l'invasion ou la défaite avant même d'envisager d'envoyer des femmes en première ligne, il est aujourd'hui courant d'entendre des hommes politiques et des chefs militaires vanter les avantages de forces de combat mixtes. Les craintes concernant l'impact potentiellement négatif des femmes sur la cohésion du groupe de soldats masculins ont été remplacées par le désir de recruter davantage de personnel féminin; et plus de vingt États autorisent aujourd'hui les femmes à combattre en première ligne. Le rôle des femmes en temps de guerre a donc évolué de manière significative au fil du temps. Aujourd'hui, les femmes soldats représentent une part croissante du personnel militaire dans les armées du monde entier. Mais qu'est-ce qui explique ce changement historique?

« CAMP FOLLOWER »

Tout d'abord, il est important de noter que si les femmes ont été relativement sous-représentées sur les champs de bataille de l'histoire, cela ne signifie pas qu'elles ont été absentes du système de guerre au sens large. En fait, les femmes ont été présentes de toutes sortes de manières, assumant une variété de rôles et faisant campagne pour une plus grande inclusion, cela depuis que la guerre constitue un moyen de régler des différends entre les États. Depuis les révolutions française et américaine, la participation à un conflit armé est considérée comme faisant partie intégrante de la citoyenneté, de sorte que la performance d'une personne sur le champ de bataille peut être vue comme







l'expression de son engagement envers l'État. Mais à l'exception d'un petit nombre d'entre elles qui se sont déguisées en hommes pour participer aux combats, les femmes n'en avaient généralement pas le droit et étaient reléguées au rang de « camp follower ».

Ce terme désigne les groupes de civils, hommes, femmes et enfants, qui suivent les armées et effectuent toute une série de services nécessaires au soutien de l'effort de guerre et à la poursuite des combats. Cela signifie que les femmes faisaient la cuisine, le ménage et les soins infirmiers en échange d'un salaire; certaines parce qu'elles souhaitaient échapper aux restrictions sociales imposées par la société ordinaire et étaient attirées par le sentiment d'aventure associé à la vie militaire; beaucoup pour accompagner leurs maris et leurs amants à la guerre; d'autres encore pour gagner leur vie en vendant des faveurs sexuelles. Pourtant, malgré leur proximité avec les hommes sur le

champ de bataille et le rôle essentiel que ces femmes jouent pour faire tourner la machine de guerre dans les coulisses, les « camp follower » se voient refuser le statut de soldat et leurs contributions sont généralement jugées insignifiantes.

L'EXCLUSION DES FEMMES

Cette position subalterne n'échappe pas aux femmes de la France révolutionnaire, comme Théroigne de Méricourt, qui, en 1792, milite en faveur du droit des femmes à porter des armes en tant qu'expression de l'égalité des citoyens. De Méricourt fait également campagne pour un bataillon exclusivement féminin mais ses demandes s'avèrent très impopulaires. En 1793, un décret pour renvoyer officiellement les « femmes inutiles » de l'armée est publié. Dans le cadre d'une tendance qui se poursuit pendant la majeure partie du XIX^e siècle en Europe, seules les blanchisseuses et les cantinières, qui nettoient les vêtements et gardent les hommes nourris et abreuvés, sont autorisées à rester. Les armées d'État devenant de plus en plus professionnalisées au fil du temps, les vivandières en sont complètement écartées. Des services infirmiers féminins distincts commencent à voir le jour au tournant du XX^e siècle mais le port des armes reste incompatible avec les notions liées à la féminité. La profession militaire est réservée aux hommes qui, à l'époque, possèdent non seulement le physique considéré comme le plus approprié pour une forme de guerre de plus en plus industrialisée, mais aussi le pouvoir politique de la citovenneté.

CONFLIT TOTAL ET PREMIÈRES FEMMES SOLDATS

Les choses commencent à changer avec l'avènement de la guerre totale et le début de la Première Guerre mondiale. Au cours de celle-ci, la proportion de femmes travaillant à l'extérieur du foyer augmente de manière significative. Des millions d'hommes étant mobilisés, les femmes investissent principalement des postes dans l'industrie manufacturière et l'agriculture, sur le front intérieur, mais nombre d'entre elles apportent également leur soutien aux soldats, sur les lignes de front, en servant en tant qu'infirmières, médecins, ambulancières et traductrices. Certaines, dans de rares cas, servent même sur le champ de bataille. Milunka Savić, une femme serbe, se déguise ainsi en homme pour combattre et devient la femme soldat la plus décorée de l'histoire.

En Russie, des bataillons spéciaux de femmes sont créés et déployés sur le champ de bataille, dont un surnommé

LA PLACE ACTUELLE DES FEMMES DANS LES ARMÉES

- Une visibilité croissante
- Un choix sociétal
- Une évolution internationalement partagée

« le bataillon de la mort ». Dirigé par une femme officier nommée Maria Botchkareva, il est formé dans le but de faire honte et de pousser à l'action les hommes ne voulant pas se battre. Pourtant, au lieu de se rabattre sur un scénario d'exceptionnalisme féminin et d'autonomisation, comme on pourrait s'y attendre aujourd'hui, Botchkareva écrit dans sa biographie que les femmes qu'elle commande n'étaient « plus des femmes, mais des soldats », car combattre tout en conservant sa féminité était un concept encore largement inconcevable.

À la fin de la Première Guerre mondiale, de nombreux pays européens, ainsi que le Canada et les États-Unis, constatent

Milunka Savić (1890-1973), héroïne de guerre serbe.© Musée de la Grande Guerre de Meaux

que la contribution collective des femmes à l'effort de guerre est devenue un argument convaincant pour leur accorder le droit de vote. Ce changement sociétal ne s'est toutefois pas accompagné d'une volonté politique d'intégrer officiellement les femmes dans les armées nationales. Certains États, comme la Finlande et la Suède, créent des organisations paramilitaires exclusivement féminines pendant l'entre-deuxguerres, mais interdisent toujours aux femmes de manipuler des armes. À l'exception de l'URSS, qui déploie quelque 800 000 femmes, cette situation reste inchangée pendant toute la durée de la Seconde Guerre mondiale.

DES RÉSISTANCES ENCORE PRÉGNANTES

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les femmes sont de nouveau appelées à assumer des « rôles d'hommes ». Nombreuses sont celles qui travaillent en usine, libérant ainsi les hommes pour le combat. Certains pays commencent par ailleurs à renforcer leurs forces armées en créant des unités auxiliaires spéciales pour le personnel féminin. Néanmoins, la plupart des femmes sont cantonnées à des postes d'infirmières, d'administratrices et de secrétaires. Certaines participent plus activement aux combats, en pilotant des avions ou en conduisant des véhicules mais, même dans ces cas, les femmes n'ont pas le droit de pénétrer dans la zone de combat. Au Royaume-Uni par exemple, il revient aux femmes de charger les canons antiaériens mais il leur est strictement interdit de tirer. Et si la France libre s'illustre par un corps de volontaires qui recrute des femmes et leur confie des rôles très dangereux, il reste tabou de donner des armes aux femmes.

Ainsi, les armées nationales et les forces partisanes de la Seconde Guerre mondiale sont réticentes à déployer des femmes, même si leur situation est désespérée et malgré l'effondrement partiel des rôles de genre qui accompagne le bouleversement radical causé par la guerre totale. En Europe et aux États-Unis, de plus en plus de femmes commencent à intégrer les forces armées de leurs pays respectifs, principalement en tant que personnel de soutien et personnel médical, mais aussi en tant que pilotes, tireurs d'élite et espionnes. Dans presque tous les cas cependant, l'engagement des femmes dans l'armée est considéré comme une aberration par rapport à la norme et leur participation reste très limitée pendant la période d'après-guerre. En effet, ce n'est qu'à la fin de la guerre froide que les choses commencent vraiment à changer pour les femmes dans l'armée. Et même à ce moment-là, l'intégration se fait de manière inégale, par à-coups, et souvent en dépit de protestations considérables.



LÉGIFÉRER EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ

À l'époque de la guerre froide, les femmes participent à divers conflits, notamment au Vietnam, en Afrique du Sud, en Argentine, à Chypre, en Iran, en Irlande du Nord, au Liban, en Israël et au Nicaragua. Néanmoins, le recours aux femmes dans la guerre est principalement limité aux groupes armés non étatiques et leur participation est généralement justifiée par des motifs d'exception. Comme lors de la Seconde Guerre mondiale, les quérillas féminines mènent des missions de renseignement, des assassinats et des attaques terroristes, mais elles ne participent que rarement aux combats. En outre, les femmes qui combattent sont souvent démobilisées et formellement exclues des forces armées des nouveaux États dès que la paix est rétablie, ce qui laisse certaines idées traditionnelles sur les rôles des hommes et des femmes en temps de guerre fermement ancrées dans les esprits. Pendant tout ce temps, les femmes des armées des États occidentaux restent confinées dans les unités auxiliaires à ségrégation sexuelle qui avaient été créées pendant la Seconde Guerre mondiale et ne sont pas autorisées à combattre ou à jouer un rôle en rapport avec le combat.

À partir des années 1970 cependant, les choses commencent à changer. Les armées nationales dissolvent et incorporent progressivement des unités auxiliaires

exclusivement féminines dans leurs principales structures organisationnelles; et les rôles qui avaient jusqu'alors été fermés aux candidates, y compris les postes de soutien au combat, deviennent plus accessibles aux femmes. Cela s'explique en partie par le fait que les armées occidentales abandonnent peu à peu la conscription au profit de forces professionnelles entièrement volontaires, ce qui entraîne une pénurie d'hommes et un besoin correspondant de femmes pour combler le vide. Mais le moteur le plus important du changement institutionnel et culturel est sans doute le mouvement des femmes des années 1960 et 1970, qui s'attache à démanteler les stéréotypes sexistes et à modifier les perceptions du public quant à la place « appropriée » des hommes et des femmes dans la société. L'introduction de la législation sur l'égalité des chances a été particulièrement importante, car elle est devenue un argument politique que les militantes féministes ont pu utiliser dans leur campagne pour une plus grande représentation en politique et dans la vie publique en général.

En 1975, par exemple, les États-Unis introduisent une législation permettant aux femmes d'intégrer les académies militaires, ouvrant ainsi la voie à une augmentation du nombre de recrues féminines. La plupart des armées de l'OTAN connaissent des changements similaires tout au long des années 1980. Puis, en 1989, la Commission canadienne



1 UN ENGAGEMENT ASSUMÉ

- De l'amazone antique aux bataillons féminins
- Des millitaires français dans les conflits contemporains
- Le rôle des femmes dans la Résistance



Quatre pilotes de F-15 Eagle de la 3° escadre se dirigent vers leurs jets respectifs, base aérienne d'Elmendorf, Alaska, 5 juillet 2006

© U.S. Air Force photo by Tech. Sgt. Keith Brown / Wikimedia Commons

des droits de l'homme juge discriminatoire l'interdiction faite aux femmes de jouer un rôle au combat, ce qui déclenche une vague de contestations judiciaires réussies pour les mêmes motifs dans d'autres pays. En Amérique, en Europe et en Israël, des femmes commencent à servir sur des navires de guerre de surface et comme pilotes de chasse pour la première fois. Du début des années 1990 à aujourd'hui, ce processus d'intégration mixte s'accélère, de sorte que les restrictions imposées aux femmes au combat, y compris dans l'infanterie, sont levées dans la plupart des grandes armées occidentales. Il est difficile d'obtenir des données exactes, mais on estime qu'une vingtaine d'États autorisent aujourd'hui les femmes à combattre en première ligne.

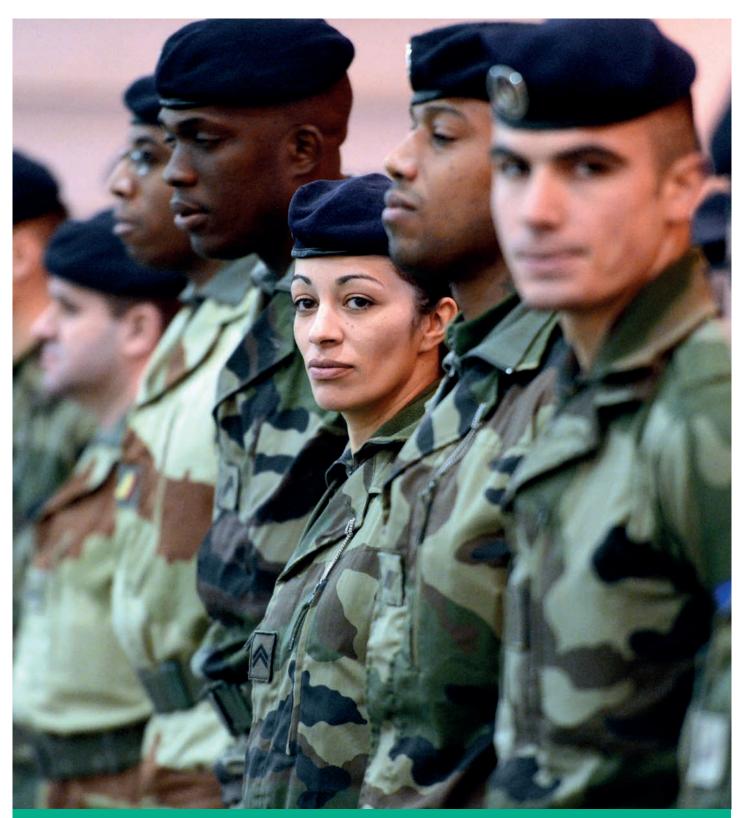
Une nouvelle normalité?

Malgré cette évolution normative considérable en faveur de la diversité et de l'inclusion dans les armées nationales, les

femmes restent une minorité dans la plupart des armées du monde. Après avoir ouvert les rôles de combat aux femmes pour la première fois en 2000, l'armée française compte aujourd'hui 16,5 % de femmes, ce qui en fait l'une des armées les plus féminisées au monde. Pourtant, même parmi les États membres de l'OTAN, le nombre moyen de femmes dépasse à peine 12 %. Ainsi, pour les partisans de l'intégration des femmes, les changements décrits ici sont attendus depuis longtemps, mais ils sont incomplets. D'innombrables femmes soldats ont combattu et sont mortes pour leur pays, il n'est donc que juste que leurs sacrifices passés et leurs contributions actuelles soient reconnus. En effet, à l'heure où la guerre reprend en Europe, les idéaux démocratiques nous rappellent une fois de plus le pouvoir qu'ils détiennent encore et le principe bien connu selon lequel les armées les plus efficaces sont celles qui sont perçues comme les plus légitimes et les plus représentatives aux yeux de la population.

Traduit de l'anglais





Des soldats français attendent l'arrivée du ministre français de la Défense avant leur départ pour le Mali dans le cadre de l'opération militaire « Serval », base militaire de Miramas (Bouches-du-Rhône), 21 janvier 2013. © GERARD JULIEN / AFP



LA PLACE ACTUELLE DES FEMMES DANS LES ARMÉES

- Une visibilité croissante
- Un choix sociétal
- Une évolution internationalement partagée

Gilles FERRAGU, Service historique de la Défense

ISRAËL, UN ENGAGEMENT DÉJÀ ANCIEN

Les Israéliennes sont, dès la création de leur jeune État en 1948, étroitement associées à sa défense puis astreintes au service militaire. L'égalité affichée entre combattants et combattantes s'avère toutefois jusqu'à nos jours très relative, tant demeure genrée la répartition entre fonctions de soutien et de combat.

Avec 34 % de femmes dans son effectif permanent, l'armée israélienne (communément appelée Tsahal, abréviation de Tsva Haganah Le'Israel - Forces de défense d'Israël) est l'une des plus féminisée qui soit, loin devant les pays les plus en pointe en ce domaine comme le Canada ou l'Afrique du Sud. Il est vrai que Tsahal joue un rôle majeur dans la société israélienne, tant en termes de formation que pour l'accès à certaines aides sociales, voire à certaines carrières au service de l'État ou dans les secteurs de l'industrie et de la sécurité. L'armée fait également partie du cursus honorum pour la plupart des fonctions politiques. C'est pourquoi de nombreuses femmes candidatent au Kadaz akdam tzvair, le cours préparatoire à l'armée, réservé aux jeunes de 17 ans avant leur intégration, l'équivalent d'une préparation militaire. En effet, Israël est l'un des rares États à avoir, dès sa création, rendu la conscription obligatoire pour les femmes autant que pour les hommes, une décision inspirée par une réalité démographique (une population réduite) et sociale (une société matriarcale) comme par l'engagement indéniable des femmes, tant à l'époque de la Haganah [ndlr: entre 1920 et 1948, organisation paramilitaire juive de Palestine] que lors de la guerre d'indépendance. Cette forte représentation féminine participe de l'image de Tsahal, notamment au sein du bataillon Karkal, composé à 70 % de femmes. Cependant, elle prête à débat quant au rôle exact assigné aux femmes. En effet, si la figure de la femme soldat israélienne est largement déclinée par la propagande, elle reste souvent cantonnée à des tâches administratives, en dépit d'une revendication désormais ancienne de participer, aux côtés des hommes, aux actions de combat.

UN ENGAGEMENT MILITAIRE FÉMININ PRÉCOCE

Formée le 28 mai 1948 par David Ben Gourion, fondateur et premier chef de gouvernement de l'État d'Israël, l'armée

israélienne est, d'emblée, une armée en guerre, confrontée à la guerre d'indépendance qui a débuté treize jours plus tôt par l'offensive de la ligue des États arabes. Lors de cette guerre, les femmes sont largement associées à la défense du jeune État, mais au lendemain d'un conflit coûteux en vies humaines (5 700 morts et 12 000 blessés soient 2,5 % de la population israélienne), on constate que sur les 470 femmes tuées (soit 8 % des pertes totales), la majorité est constituée de non combattantes. Néanmoins, la légende des femmes montant à l'assaut aux côtés des soldats s'installe. Au lendemain de ces premiers combats, la loi sur la défense nationale du 8 septembre 1949 instaure une conscription qui impose aux femmes israéliennes un service militaire à l'instar de leurs camarades masculins.

Une division genrée des tâches

Toutefois, les régimes diffèrent: les exemptions sont multiples (actuellement, plus du tiers des femmes susceptibles d'être enrôlées en bénéficient), la période de conscription est de 21 mois pour les femmes (dont 15 % ne vont pas jusqu'au bout) quand elle est de 30 mois pour les hommes, et la période de réserve est diminuée à 34 ans, soient 11 années de moins que les hommes. Surtout, il s'agit d'un service militaire aménagé: le parlement israélien, s'il a accepté le principe d'une conscription universelle, s'oppose à ce que des femmes puissent être engagées dans des combats. De fait, le débat dans la société israélienne est intense: la présence même de femmes dans l'armée a rencontré une forte opposition des milieux orthodoxes. Il s'agit donc de protéger et d'encadrer les éléments féminins, ce qui suppose des institutions dédiées. L'intégration des femmes dans l'armée israélienne se fait par le biais d'un corps d'auxiliaires féminines créé le 8 septembre 1949, sur le modèle du Women's Army Auxiliary Corps (WAAC) anglais de la Première





Des instructrices d'infanterie se préparent à un exercice de combat, 16 novembre 2010.

Guerre mondiale: le Hen (Hel Nashim – corps féminin). C'est, note l'historien Pierre Razoux, une « chaîne administrative parallèle » qui se met en place. À l'origine, le Hen recrute 10 362 femmes, dont les fonctions se répartissent entre le secrétariat, l'intendance, les communications, l'infirmerie et la manutention. Seul un petit groupe de femmes pilotes, formées avant ou pendant la guerre, a accès au corps des pilotes, et elles ne sont pas remplacées à leur départ. Dans cette armée nouvelle et officiellement paritaire, le combat demeure une affaire masculine.

LE CAS ALICE MILLER

Les conséquences de cette division sexuée du travail sont manifestes. N'ayant pas accès à des postes exposés, les femmes n'ont pas les carrières de leurs homologues masculins et accèdent rarement aux grades supérieurs, en dépit de revendications qui s'appuient sur la loi pour l'égalité des femmes de 1951. Cette situation évolue cependant avec l'affaire Alice Miller, une pilote brevetée d'Afrique du Sud, tout juste émigrée en Israël, recrutée par l'armée, et qui demande son incorporation au sein de l'aviation, dans le cours des officiers. Le procès, qui s'ouvre en 1995 devant la cour

suprême d'Israël, se conclut par un arrêt en faveur de la plaignante, autorisée à candidater à l'examen d'entrée du cours des officiers (Alice Miller échoue finalement). Dans la foulée, le parlement israélien adopte la même année un amendement qui garantit l'égalité dans l'Armée, et qui entraîne, en 2000, la dissolution du *Hen*. Cela pousse de nombreuses Israéliennes à solliciter leur entrée dans des troupes opérationnelles, un combat notamment porté par la propre fille de Moshe Dayan, la députée travailliste Yaël Dayan.

LE MYTHE DE L'ÉGALITÉ

C'est lors de la deuxième guerre du Liban, en 2006, que les femmes sont à nouveau engagées dans les unités combattantes, conquérant progressivement une place qui reste mesurée. Il faut attendre 2012 pour qu'une femme parvienne au grade de générale, en charge des ressources humaines. Et la présence de femmes dans les unités combattantes ne dépasse pas 5 %, essentiellement affectées aux opérations de police. Si la participation des femmes dans *Tsahal* est une réalité très médiatisée, elle demeure contrainte par une représentation encore conservatrice de la femme soldat, en dépit des combats des Israéliennes pour une parité réelle.

LA PLACE ACTUELLE DES FEMMES DANS LES ARMÉES

- Une visibilité croissante
- Un choix sociétal
- Une évolution internationalement partagée

DANS LA DEUTSCHE MARINE

Première femme de la marine allemande à accéder au commandement d'une grande unité, en l'occurrence une corvette de 90 mètres de long et de 1800 tonnes, Bianca Seifert est une pionnière. Celle qui est depuis devenue capitaine de frégate rend compte de son parcours.

En 2021, vous êtes devenue la première femme commandant un équipage de corvette de la marine allemande. Qu'est-ce qui a motivé votre engagement et que retenez-vous de ces années passées en tant que militaire?

Ma plus grande motivation était et est toujours le plaisir que j'ai à faire ce métier et surtout à naviguer. Je ne regrette aucunement d'avoir choisi un métier militaire. Il y a beaucoup de facettes et on évolue constamment. Je ne me serais jamais imaginée passer 40 heures par semaine derrière un ordinateur dans un bureau.

J'ai bien sûr vécu quelques expériences pendant mes presque 20 ans dans la marine, positives mais aussi négatives. Néanmoins, ce qui m'a le plus marqué, c'est la navigation et les conditions humaines particulières qui lui sont liées. La camaraderie à bord d'un navire est toujours particulière et exigeante, car on est limité dans l'espace et on a que peu d'intimité. Il faut faire preuve de respect mutuel et veiller à la bonne entente du groupe, et ce même dans des conditions ou situations extrêmes. Chacun a son rôle et sa mission à bord et ce n'est que lorsque cette équipe fonctionne, qu'elle est bien rodée et que l'on peut compter les uns sur les autres qu'un navire gris devient un navire de guerre prêt à l'emploi.

L'armée allemande (Bundeswehr), à l'instar de la plupart des autres armées, s'ouvre de plus en plus largement à la gent féminine. Quel regard portez-vous sur cette évolution? Avez-vous, au sein de votre institution, des échanges avec d'autres femmes au parcours similaire au vôtre?

Il y a toujours eu des femmes dans l'armée mais, depuis plus de 20 ans, toutes les carrières sont désormais possibles. C'était et c'est une évolution nécessaire. Les femmes représentent la moitié de notre population et ont un grand potentiel à faire valoir, que la Bundeswehr doit utiliser. En tant que miroir de la société et parce que les soldats sont justement des citoyens et citoyennes en uniforme, les femmes devraient tout simplement en faire partie de manière obligatoire et naturelle. Cette évidence n'est malheureusement pas encore présente dans tous les domaines, ce qui, à mon avis, est précisément dû aux structures et images qui façonnent ou sont ancrées dans la société. La militante anglaise pour les droits des femmes Emmeline Pankhurst a dit un jour: « Les femmes ne réussiront que lorsque plus personne ne sera surpris de leur succès ». Et actuellement, on est encore partiellement surpris lorsque je me présente comme commandante. Il arrive par exemple que certains pilotes ne cachent pas leur étonnement et en restent sans voix.

Bien sûr, les femmes se connaissent entre elles au sein de la marine. Nous avons parfois suivi les mêmes stages ou navigué ensemble. Il y a des échanges et des contacts. Mais je dois admettre que les femmes ne sont pas aussi douées que les hommes pour le « réseautage ».

Ce numéro hors-série s'intéresse à la place des femmes dans les armées. Le simple choix de ce sujet semble indiquer que la situation ne va pas de soi. Vous semble-t-elle bien admise par tous au sein de l'institution militaire allemande en général, de la marine en particulier?

Il est dommage que cela ne soit pas encore une évidence. Mais, dans la société civile, ce n'est pas non plus encore le cas dans tous les domaines. Des changements se font sentir et je suis convaincue qu'il faudra encore du temps pour que cela aille vraiment de soi. Mais il n'en reste pas moins que nous sommes dans l'armée et que le genre ne devrait pas être un sujet de préoccupation. Il s'agit ici de performances et de compétences. Malheureusement, on nous les refuse parfois en raison de notre sexe et nous devons toujours prouver que nous en disposons. Cela doit cesser.





Aujourd'hui, la situation est déjà acceptée, mais on ne peut pas encore parler d'évidence. L'attention portée à ma personne montre clairement que le fait d'être une femme à la tête d'une

corvette est tout de même quelque chose de particulier.

Existe-t-il une spécificité féminine dans le commandement? A contrario, avez-vous l'impression que votre genre conditionne le regard que l'on porte sur vous en tant qu'officier?

Je suis tout à fait consciente d'avoir des qualités de leadership différentes de celles de certains hommes, mais aussi, bien sûr, de certaines femmes. J'en ai pris de plus en plus conscience au cours de mes années de service et j'ai fini par décider que je préférais être authentique plutôt que de me laisser enfermer dans un rôle de leader prédéfini.

L'une des critiques auxquelles j'ai été confrontée à plusieurs reprises au fil des ans est que je ne dirige pas de manière

assez « agressive », ou que je ne suis pas assez capable de m'imposer. Ou encore que je suis trop empathique, ce qui signifie que je suis faible. Je suis en désaccord avec cela sur tous les points. Je refuse de croire qu'on ne peut pas être à la fois compatissant et fort en tant que leader et en tant qu'être humain. À mon sens, la force n'a rien à voir avec un leadership étroit et strict. Pour moi, il s'agit de motiver mon équipage et de faire comprendre pourquoi nous faisons tout cela.

Je pense qu'aujourd'hui le sexe a encore une influence en premier lieu. Toutefois, j'ai aussi constaté que ces soi-disant préjugés peuvent rapidement changer une fois que l'on a travaillé ensemble. Mais parfois, cela peut aussi être très fatigant. Le sexe ne devrait pas avoir d'importance dans ma profession, mais plutôt le caractère et la capacité à diriger.

Traduit de l'allemand



BIBLIOGRAPHIE

1. UN ENGAGEMENT ASSUMÉ

DE L'AMAZONE ANTIQUE AUX BATAILLONS FÉMININS

Permanence historique de l'engagement féminin

KLEN Michel, Femmes d'exception, Favre, 2019. Femmes de guerre. Une histoire millénaire, Ellipses, 2010.

Les femmes querrières du Dahomey

SERBIN Sylvia, Reines d'Afrique et héroïnes de la diaspora noire, MedouNéter, 2018, 300 p.

LE RÔLE DES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE

Les femmes dans la Résistance, à l'égal et à la différence des hommes

ANDRIEU Claire, « Les résistantes, perspectives de recherche », in Antoine Prost (dir.), *Pour une histoire sociale de la Résistance, Le Mouvement social*, juillet-septembre 1997.

ANDRIEU Claire, Tombés du ciel. Le sort des pilotes abattus en Europe, 1939-1945, Paris, Tallandier, 2021.

AUBRAC Lucie, Ils partiront dans l'ivresse. Lyon, mai 1943, Londres, février 1944, Paris, Seuil, 1984, p. 210-211.

AUBRAC Lucie, Cette exigeante liberté, Entretiens avec Corinne Bouchoux, Paris, L'Archipel, 1997, p. 59.

BARCELLINI Serge, « La Résistance à travers le prisme de la carte CVR », in Laurent Douzou, Robert Frank, Denis Peschanski et Dominique Veillon (dir.), *La Résistance et les Français: Villes, centres et logiques de décision. Bulletin de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, Supplément n°8, 1995, p. 151-181.



BLANC Julien, « Le rôle des femmes dans la Résistance pionnière » in Fabrice Grenard et Catherine Lacour-Astol (dir.), Dossier « Femmes en Résistance », Historiens & Géographes, n°461, février 2023, p. 44-48.

BOHEC Jeanne, *La plastiqueuse à bicyclette*, Paris, Mercure de France, 1975, rééd. 1999 aux Éditions du Félin, p. 155, accessible en ligne.

Documentaire de Vladimir BOKUN, Rodina ou les secrets de la mine abandonnée, Chaîne ONT, Minsk, 2014, accessible sur YouTube.

GOUPIL-TRAVERT Maria, « 'Héroïnes', 'braves', 'misérables': 1780-1890, un siècle de reconnaissance et de représentation des anciennes combattantes de la Révolution et de l'Empire », in Nicolas Handfield, Julie Le Gac, Chloé Poitras-Raimond (dir.), Femmes en guerre. De l'époque médiévale à nos jours, Presses universitaires du Septentrion, 2022, p. 201-220.

GRENARD Fabrice, « Les maquis: un univers masculin d'où les femmes ne sont pas totalement absentes », in Dossier « Femmes en Résistance », op.cit., p. 64-72; et du même, Georges Guingoin, une légende du maquis, Paris, Vendémiaire, 2014 (rééd. Texto Tallandier, 2019).

GUÉHENNO Annie, L'Épreuve, Paris, Grasset, 1968.

GUILLON Jean-Marie, « Les manifestations de ménagères en France, une forme de résistance? », in *Dossier « Femmes en résistance »*, op.cit., p. 49-53.

LACOUR-ASTOL Catherine, Le genre de la Résistance. La Résistance féminine dans le Nord de la France, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.

LONDON Lise, La mégère de la rue Daguerre, Paris, Seuil, 1995.

MAZELINE André, La Résistance dans le département de l'Orne, La Ferté-Macé, 1947, p. 104, rééd. Tirésias, 1994.

PAVLOVA Anastasia, Les Russes et les Soviétiques en France durant la Seconde guerre mondiale: entre collaboration et résistance. Master Recherche Histoire, sous la direction d'Olivier Wieviorka et Catherine Goussef, 2015.

SCHWARTZ Paul, Today Sardines are not for Sale. A Street Protest in Occupied Paris, Oxford University Press, 2020, 220 p.

TARTAKOWSKY Danielle, Les manifestations en France, 1918-1968, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, 869 p., accessible en ligne.

Le Nord, un observatoire privilégié de la résistance féminine

LACOUR-ASTOL Catherine, Le genre de la Résistance. La Résistance féminine dans le Nord de la France, Paris, Les Presses de Sciences Po, coll. « Histoire », 2015, 389 p., ISBN: 978-2-7246-1700-9.



2. UN RÔLE LONGTEMPS MÉCONNU

DES HÉROÏNES DE L'ARRIÈRE-FRONT

La femme cantonnée dans un rôle de soutien

BARTHES Roland, Mythologies, Paris, Seuil, 1957, p. 237.

BORDEN Mary, The Forbidden Zone, London, Heineman, 1929.

BRITTAIN Vera, Testament of Youth (1933), London, Virago, 1978.

FROMAGET (Dr), « De l'utilisation de la femme en temps de guerre », Journal de médecine de Bordeaux, 7 mai 1916, p. 123-26.

LA MOTTE Ellen, *The Backwash of War* New York and London, Putman's, 1916. L'ouvrage fut retiré à l'entrée en guerre des Américains et ne ressortit qu'en 1934.

RATHBONE Irene, We that were young (1932), London, Virago, 1988, p. 408, p. 464-5.

Poème de J. CADDIGAN et J.A. BRENNAN (1918) in Lynne MacDonald The roses of no man's land. London, Papermack, 1991.

Un engagement passé sous silence

L'ordre de la Libération et les femmes

Base de données des médaillés de la Résistance française sur le site de l'ordre de la Libération (https://www.ordredelaliberation. fr/fr/medailles).

BOURDET Claude, L'Aventure incertaine. De la Résistance à la Restauration, Éditions du Félin, 1998 (réédition), p. 399.

LACOUR-ASTOL Catherine, Le genre de la Résistance. La résistance féminine dans le Nord de la France, Sciences-Po. Les Presses, 2015.

VEILLON Dominique, « Les Femmes anonymes dans la Résistance », in *Les Femmes dans la Résistance en France*. Actes du colloque international de Berlin 8-10 octobre 2001, sous la direction de Mechtild Gilzmer, Christine Levisse-Touzé et Stefan Martens, Tallandier 2003.



3. LA PLACE ACTUELLE DES FEMMES DANS LES ARMÉES

UN CHOIX SOCIÉTAL

L'engagement militaire des femmes, recours tactique ou choix de société?

GOLDSTEIN Joshua, War and Gender: How Gender Shapes the War System and Vice Versa, Cambridge: Cambridge University Press, 2001, p. 496.

Une évolution internationalement partagée

La part croissante des femmes dans toutes les armées du monde

ADDARIO Lynsey, "On today's battlefields, more women than ever are in the fight." *National Geographic*, October 15, 2019. https://www.nationalgeographic.com/culture/article/women-are-in-the-fight-on-todays-battlefields-feature.

ANDRIEU Claire, "Women in the French Resistance: Revisiting the Historical Record." *French Politics, Culture and Society* 18, no. 1 (2000): p. 13-27.

BOCHKAREVA Maria, Yashka: My Life as Peasant, Exile and Soldier. London: Constable, 1919: p. 165.

BUCHHOLZ Katharina, "Military Women Remain in the Minority." Statista Infographics, 2021. https://www.statista.com/chart/25840/women-as-share-of-active-duty-military-personnel/

DE PAUW Linda, Grant. Battle Cries and Lullabies: Women in War from Prehistory to the Present. University of Oklahoma Press, 1998.

DEGROOT Gerard, J. "Whose Finger on the Trigger? Mixed Anti-Aircraft Batteries and the Female Combat Taboo." War in History 4, no. 4 (1997): p. 434–53

DESAN Suzanne, "Théroigne De Méricourt, Gender, and International Politics in Revolutionary Europe." *The Journal of Modern History* 92, no. 2 (2020): p. 274-310.

GOLDSTEIN Joshua S, War and Gender: How Gender Shapes the War System and Vice Versa. Cambridge: Cambridge University Press, 2001.



KING Anthony, "Women in Combat." RUSI Journal 158, no. 1 (2013): p. 4-11.

LYNN John A, Battle: A History of Combat and Culture. Basic Books, 2004.

LYNN John A, Women, Armies, and Warfare in Early Modern Europe. Cambridge: Cambridge University Press, 2008.

MAC MILLAN, Margaret. War: How Conflict Shaped Us. London, 2020.

PERCY Sarah, "What Makes a Norm Robust: The Norm Against Female Combat." *Journal of Global Security Studies* 4, no. 1 (2019): p. 123-38.

RATHBONE Irene, *We that were young* (1932), London, Virago, 1988, p. 408, p. 464-5.

SEGAL Mady, Wechsler. "Women's Military Roles Cross-Nationally: Past, Present, and Future." *Gender & Society* 9, no. 6 (1995): p. 757-75.

